McKEW PARR COLLECTION

MAGELLAN

and the AGE of DISCOVERY

PRESENTED TO

BRANDEIS UNIVERSITY • 1961

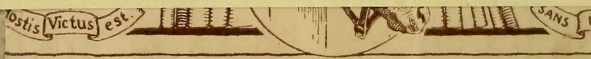

VIES
DES
PLUS CELEBRES
MARINS.

LE COMTE DE FORBIN

VIE
DU COMTE
DE
FORBIN,

Chef d'escadre des armées navales de France.

PAR M. RICHER.

A PARIS,
Chez BELIN, Libraire.

1789.
Avec approbation et privilége du Roi

AVERTISSEMENT.

POUR donner la vie du comte de Forbin, nous avons eu recours à ses mémoires ; mais son ton avantageux, qui présente dans ses récits, tantôt les exagérations d'une vanité exaltée, et tantôt les injustices d'une forte jalousie, nous a fait une loi d'une sage défiance. Nous avons cru devoir juger M. de Forbin d'après le suffrage de ses pairs ; et nous avons regretté plus d'une fois de voir la gloire du brave et du grand officier de mer affoi-

214127

blie par les petitesses de l'homme. Selon lui Jean-Bart étoit un homme sans talens, qui oublioit son devoir pour s'ensevelir dans la débauche, et son nom ne faisoit du bruit dans le monde, qu'à cause de la singularité, même de la grossiéreté de son caractere ; du Guay-Trouin étoit un homme fougueux, qui n'écoutoit point la prudence, et qui suivoit à peine les regles de la marine. Nous avons consulté les mémoires du tems, ceux de du Guay-Trouin et ceux de M. Bart, mort vice-amiral. Ces derniers n'ont pas été impri-

més, mais le manuscrit nous a été communiqué par M. Bart, fils du vice-amiral, et petit-fils de Jean-Bart. Il est mort depuis peu. Dans tous ces ouvrages, on fait l'éloge de la valeur et de la capacité de M. le comte de Forbin, mais on lui reproche des fautes.

On voit, par ses mémoires mêmes, qu'il avoit le caractere d'une roideur insupportable. M. de Pontchartrain, qui étoit un ministre judicieux et éclairé, avoit de l'éloignement pour lui, et ne chercha

jamais à l'avancer. M. de Forbin assure qu'il força la cour à lui donner carte-blanche dans une occasion, et avoue que le ministre lui dit avec dépit : *M. de Turenne et le comte de Forbin sont les seuls qui aient eu carte-blanche en France.*

M. de Forbin avoit la réputation d'être un peu intéressé, et de grossir toujours sa part dans les prises. M. Bart, petit-fils de Jean-Bart, a raconté à l'auteur, que son aïeul et le comte de Forbin étant en croisiere ensemble, prirent un vaisseau anglois,

dans lequel ils trouverent plusieurs caisses remplies de bouchons ; mais qu'il y en avoit une qui contenoit une tapisserie en or et argent, que le roi d'Angleterre envoyoit au czar, suivant le rapport des Anglois. Le comte pria Jean-Bart de la lui céder. Jean-Bart, qui étoit absolument désintéressé, lui dit de la garder, puisqu'elle lui faisoit plaisir. Ce sont des défauts dans la vie du comte de Forbin : mais ils sont rachetés par de grands talens. Ses deux campagnes dans le golfe Adriatique lui firent beaucoup

d'honneur. Il affama l'armée de l'empereur qui étoit en Italie ; tint les Vénitiens en respect. Il montra tant de fermeté, de courage et de hardiesse en même-tems, que son nom devint un épouvantail dans toute l'Italie. Il est certain que ses actions l'auroient conduit aux premieres dignités de la marine, s'il avoit eu le caractere plus souple. Le conseil qu'il donne dans ses mémoires est une preuve qu'il le sentit, lorsqu'il fut retiré du service. Voici comme il s'exprime : " que " ceux qui voudront, à l'a-

» venir, faire leur chemin
» dans le service, s'attachent
» inviolablement à ces deux
» maximes. Premiérement,
» de ne se mêler jamais que
» de ce qui est de leur emploi,
» et, en second lieu, d'obéir
» aveuglément aux ordres
» qu'ils ont reçus, quelqu'op-
» posés qu'ils paroissent à
» leur sens particulier, puis-
» qu'on doit toujours suppo-
» ser que les ministres ont
» des vues supérieures qu'il
» n'est jamais permis d'ap-
» profondir. »

On trouve le portrait de M.

de Forbin au commencement de sa vie. Il est d'après un qui fut fait sur l'original même.

VIE

VIE
DE
FORBIN.

LA maison de Forbin est une des plus anciennes et des plus illustres de la Provence. Elle a produit de grands hommes dans l'église, dans l'épée et dans la robe. Claude de Forbin, comte de Janson, dont nous écrivons la vie, naquit le 6 août 1656, au village de *Gardanne* en Provence. Dès sa jeunesse, il fit connoître que la nature lui avoit donné un caractere violent et emporté : il avoit des querelles conti-

nuelles avec ses camarades ; maltraitoit ceux qui ne lui cédoient pas. En vain on le grondoit, on le châtioit : la dureté avec laquelle on étoit obligé de le traiter, irritoit encore son caractere. Il l'avoue lui-même dans ses mémoires. Un jour que son pere l'avoit enfermé dans une chambre pour le punir de quelque faute, il se mit à crier de toutes ses forces ; à donner des coups de pied contre la porte ; s'arracha les cheveux ; se coigna la tête contre les murs. Lorsqu'on ouvrit la porte, on le trouva tout couvert de sang ; sa tête étoit presque sans cheveux, et remplie de contusions. La tendresse arrêta la colere du pere : il alla jusqu'à se reprocher sa sévérité

qui étoit cause du mal que son fils s'étoit fait à lui-même. Claude de Forbin étoit le dernier enfant d'une famille nombreuse, et, ce qui est assez ordinaire, son pere et sa mere avoient pour lui plus d'amitié que pour les autres. D'ailleurs, sa vivacité, jointe à son courage, ne déplaisoient pas à son pere: il les regardoit comme un présage qui annonçoit que son fils joueroit un grand rôle dans le monde. Il avoit le projet de lui faire apprendre tout ce qui est nécessaire dans la carriere militaire à laquelle il le destinoit: mais une mort prématurée l'empêcha de remplir les projets qu'il avoit formés sur son fils. Sa veuve ne suivit pas les idées de son mari. Elle voulut que

son fils continuât ses études. Le jeune Forbin étoit trop bouillant pour vivre dans la tranquillité que les études demandent : il desiroit, avec ardeur, d'être arrivé à l'âge où l'on peut entrer au service : son courage et son intrépidité l'y appeloient : rien n'étoit capable de l'effrayer. Dès l'âge de dix ans, il en donna une preuve convaincante. Un jour, il rencontra un chien enragé qui effrayoit tout le canton. Ce chien avança sur lui la gueule écumante : le jeune de Forbin lui présenta son chapeau, et le lui abandonna. Pendant que le chien étoit occupé à le déchirer, Forbin saisit l'animal par une jambe de derriere, l'éventra avec son couteau, en présence d'une multitu-

de de personnes qui étoient accourues pour le secourir.

Les éloges qu'on fit dans tout le pays de sa fermeté et de son intrépidité lui donnerent une si haute idée de lui-même, qu'il se persuada que toute occupation, excepté celle des armes, étoit au-dessous de lui. Il dit un jour à sa mere qu'il avoit un penchant naturel pour le service du roi, et la pria de lui donner sa légitime, afin qu'il pût contenter son desir. Sa mere rejeta sa demande avec mépris. Il alla trover son frere ainé qui étoit établi sur une terre située à quelques lieues de Gardanne (1). Voyant qu'il n'en recevoit pas plus

(1) Voyez ses mémoires.

de satisfaction, il lui enleva quelques piéces d'argenterie, et se sauva à Marseille, dans l'idée de s'engager en qualité de simple soldat. L'orfevre auquel il s'adressa pour vendre la vaisselle qu'il avoit prise à son frere, reconnut les armes de Forbin qui étoient dessus: il en avertit le magistrat qui fit arrêter le jeune Forbin, et reconduire à sa mere: elle le mit en pension chez un prêtre du voisinage. Un jour que ce prêtre, qui étoit fort sévere, voulut le punir pour une faute assez légere, le jeune homme, indigné de l'injuste sévérité que ce maître d'école vouloit exercer contre lui, prit son écritoire, la lui jeta à la tête; cédant à sa vivacité naturelle, il se précipita d'une terrasse qui

avoit plus de dix pieds de haut ; tomba sur un tas de fumier, et eut le bonheur de ne se faire aucun mal. Craignant les reproches de sa mere, et voulant, en même tems, se dérober à la contrainte dans laquelle elle le retenoit, il se rendit encore à Marseille, alla trouver le commandeur de Forbin-Gardanne son oncle, qui commandoit alors une galere. Cet oncle le reçut avec accueil, le fit habiller en cadet, le prit sur son bord, et le désigna sous le nom de *Chevalier de Forbin.*

Sa vivacité naturelle lui causa plusieurs affaires ; mais il s'en tira avec honneur, et le maréchal de Vivonne, qui commandoit les galeres, excusa son imprudence en faveur de sa jeunesse et de son cou-

rage : il le fit garde de l'étendart, et le chevalier de Forbin servit en cette qualité pendant plusieurs campagnes.

En 1675, Louis XIV donna au maréchal de Vivonne le commandement de l'armée que sa majesté se proposoit d'envoyer au secours des Messinois qui s'étoient révoltés contre l'Espagne. Le maréchal conduisit la compagnie des gardes de la marine à Toulon, où elle séjourna quelque tems pour y attendre que les préparatifs fussent faits. Le jeune de Forbin y eut plusieurs démêlés avec ses camarades, et s'en tira encore avec avantage.

Lorsque l'expédition de Messine fut achevée, on réforma les cadets de l'étendar; le chevalier de For-

bin écrivit au bailli de Forbin, son parent qui commandoit une compagnie des mousquetaires : le pria de l'y recevoir. Le bailli lui accorda sa demande ; mais Forbin ne resta pas long-tems dans les mousquetaires : il se remit dans la marine, fut nommé enseigne de vaisseau au département de Brest. N'ayant pas de quoi faire son équipage, il alla trouver ses parens ; et en ayant obtenu ce qui lui étoit nécessaire, il se rendit à Toulon pour voir un de ses freres et un oncle qui y étoient établis. Peu de tems après qu'il y fut arrivé, il rencontra le chevalier de Gourdon avec lequel il avoit eu une querelle l'année précédente. Ils mirent l'épée à la main, et le chevalier de

Forbin tua son adversaire. Il fut condamné au parlement d'Aix à avoir la tête tranchée, mais il obtint des lettres de grace qui furent entérinées au même parlement. On le rétablit dans la place d'enseigne de la marine au département de Toulon; mais ses parens, pour des raisons particulieres, le firent passer à Brest où il demeura environ deux ans, au bout desquels on l'envoya à Rochefort. En 1680, il s'embarqua sur une escadre que commandoit le comte d'Estrées, vice-amiral, et fit avec lui un voyage aux îles de l'Amérique. Lorsqu'il fut de retour en France, il eut ordre de passer au département de Toulon; s'embarqua sur la flotte que commandoit M. du Quesne,

et qui étoit destinée pour aller bombarder Alger. Voyez les détails de ce siége dans la vie du marquis du Quesne. Nous dirons seulement ici que le comte de Forbin y donna de grandes preuves de courage, même d'intrépidité. Lorsque cette expédition fut achevée, il alla à la cour : le roi le fit lieutenant de vaisseau, et lui donna ordre de se rendre à Rochefort, d'y armer promptement une frégate pour conduire le marquis de Torcy que sa majesté avoit chargé d'aller complimenter dom Pedro sur son avénement au trône de Portugal. Avant son départ, les fermiers du tabac lui proposerent de leur apporter du tabac du Brésil, avec promesse de l'acheter sur le pied de vingt

sous la livre. Lorsqu'il fut arrivé à Lisbonne, il en acheta une assez grande quantité, le mit sur le *Traversier*, espece de petit bâtiment qui ressemble assez à une tartane, et qui accompagnoit la frégate pour les besoins de l'équipage : mais, en revenant en France, le *Traversier* fut séparé de la frégate par un coup de vent, et un corsaire biscayen le prit. Ainsi le chevalier de Forbin vit échouer les espérances qu'il avoit conçues. Son oncle, qui commandoit la marine à Rochefort, lui conseilla d'aller en Provence pour arranger ses affaires avec sa famille. Lorsqu'elles furent terminées, il se hâta d'aller à la cour pour y solliciter de l'emploi. Il y trouva deux mandarin siamoi

siamois qui étoient accompagnés de M. le Vacher, prêtre des missions établies à Siam. Ces mandarins dirent, en arrivant à la cour, qu'ils avoient été envoyés par les ministres de sa majesté siamoise pour savoir des nouvelles d'une ambassade que le roi leur maître avoit envoyé à la cour de France; qu'ayant appris que le vaisseau qui portoit les ambassadeurs et les présens du roi de Siam avoit fait naufrage, ils avoient continué leur route jusqu'en France, selon les ordres qu'ils en avoient reçus.

Dans les différens entretiens qu'ils eurent avec les ministres de la cour de France, ils firent entendre que le roi leur maître protégeoit depuis long-tems les Chré-

tiens qui étoient établis dans ses états; qu'il les entendoit avec plaisir parler de leur religion; qu'il n'étoit pas éloigné lui-même de l'embrasser; qu'il avoit donné ordre à ses ambassadeurs d'en parler au roi de France. Ils ajouterent enfin que leur maître se feroit infailliblement chrétien, si sa majesté très-chretienne le lui proposoit par une ambassade.

Louis XIV, flatté des avances qu'un monarque si éloigné lui faisoit, et excité par son zele pour la religion, résolut d'envoyer une ambassade à Siam. Il nomma pour son ambassadeur à cette cour M. le chevalier de Chaumont, capitaine de vaisseau, dont les talens et la pitié lui étoient connus.

Comme il pouvoit arriver que M. le chevalier de Chaumont mourût dans un si long et pénible voyage, le roi nomma M. l'abbé de Choisy pour le remplacer en cas que cet accident arrivât, et lui donna la qualité d'ambassadeur ordinaire, avec ordre de faire un long séjour à Siam, si la nécessité l'exigeoit.

M. le chevalier de Chaumont, voulant donner au roi de Siam une haute idée de la cour de France, fit choix d'un certain nombre de gentilshommes pour l'accompagner et lui servir de cortége. Il proposa au chevalier de Forbin d'être du nombre. Le chevalier lui répondit qu'il ne pouvoit s'engager à aller, pour ainsi dire, jusqu'au bout du monde, sans le consentement de

sa famille et de ses protecteurs. Dès le même jour, il alla chez le cardinal de Janson, qui étoit son proche parent, M. le comte du Luc, et M. de Bontems, premier valet-de-chambre du roi, qui lui avoit toujours marqué beaucoup d'amitié. Ils lui conseillerent d'accepter l'offre de M. le chevalier de Chaumont, lui dirent que c'étoit un moyen très-sûr de faire sa cour au roi, qui avoit cette ambassade à cœur, que d'ailleurs il ne risquoit rien en s'éloignant du royaume en tems de paix. Il goûta ce conseil, et promit à M. de Chaumont de l'accompagner. Celui-ci en fut si content, qu'il le nomma major de l'ambassade.

Le chevalier de Forbin se ren-

dit à Brest au commencement de l'année 1685 ; fut chargé de faire armer deux vaisseaux que le roi destinoit pour l'ambassade de Siam. Ils furent prêts vers la fin du mois de février de la même année. M. de Chaumont et l'abbé de Choini se rendirent à Brest, et s'embarquerent sur un vaisseau nommé l'*Oiseau*, commandé par M. de Vaubricour. On fit monter sur le même vaisseau les Mandarins siamois, six jésuites que le roi envoyoit à la Chine, en qualité de mathématiciens, quatre missionnaires, et un nombre assez considérable de jeunes gentilshommes que la curiosité engageoit à faire ce voyage. Toutes les autres personnes de la suite de l'ambassa-

deur monterent sur une frégate nommée la *Maligne*, de 33 piéces de canon, et commandée par M. Jayeux, lieutenant du port de Brest, et qui avoit fait plusieurs voyages aux Indes orientales. Le 3 mars de la même année, les deux vaisseaux mirent à la voile, et dirigerent leur route vers le *cap de Bonne-Espérance*. Ils y arriverent après une navigation de trois mois. Le chevalier de Forbin descendit à terre, alla complimenter le gouverneur, lui demanda quelles étoient ses intentions à l'égard du salut et le pria de faire fournir des provisions à l'équipage, qui en avoit besoin. Le gouverneur le reçut avec beaucoup de civilité, convint avec lui que le salut seroit

rendu coup pour coup ; qu'on fourniroit aux François toutes sortes de rafraîchissemens en payant. Le chevalier de Forbin retourna à bord, rendit compte à l'ambassadeur de la maniere dont il avoit été reçu. Aussi-tôt on mit les chaloupes à la mer, et les équipages des deux vaisseaux descendirent à terre.

Pendant le peu de tems que le chevalier de Forbin resta dans ce pays, il fit toutes les observations qu'il crut nécessaires pour le connoître. Voici ce qu'il rapporte à ce sujet dans ses mémoires. Les Hollandois en sont en possession. Les chefs du peuple qui l'habitoit le leur céderent pour une assez médiocre quantité de tabac et

d'eau-de-vie, et se retirerent plus avant dans les terres. On y trouve une fort belle aiguade. Le pays est naturellement sec et aride. Cependant les Hollandois y ont un jardin qui peut être regardé comme un des plus grands et des plus beaux qu'il y ait au monde. Outre une très-grande quantité d'herbes, on y trouve abondamment les plus beaux fruits de l'Europe et des Indes. Ce Cap étant une espece d'entrepôt où tous les vaisseaux qui font le commerce de l'Europe aux grandes Indes, et des Indes en Europe, viennent se radouber et prendre les rafraîchissemens dont ils ont besoin, il est toujours abondamment pourvu de tout ce qu'on peut souhaiter. Les Hollan-

dois ont établi à douze lieues du cap une colonie de religionnaires françois, et leur ont donné des terres à cultiver. Ces religionnaires y ont planté des vignes; ils y sement du bled; enfin, tout ce qui est nécessaire à la vie, et font des récoltes abondantes.

Le climat y est fort tempéré; sa latitude est de 34e dégré 30 minutes méridionale. Les naturels du pays sont cafres, un peu moins noirs que ceux de Guinée, bien faits, et fort agiles; mais il sont fort grossiers. Il parlent sans articuler, ce qui est cause que personne n'a jamais pu apprendre leur langue. Les Hollandois en prennent quelques-uns dans l'enfance, et parviennent à les policer. Ces

peuples n'ont aucun culte, et se nourrissent indifféremment de tous insectes qu'ils trouvent dans les campagnes. Pour vêtemens, ils n'ont qu'une peau de moutons, qu'ils mettent sur leurs épaules, et dans laquelle il s'engendre souvent de la vermine. Les femmes ont pour tout ornement des peaux de moutons fraichement tués, les mettent autour de leurs bras et de leurs jambes. Ils couchent tous ensemble dans de misérables cabanes, ne connoissent point les loix de la pudeur, même entre les plus proches parens.

Les François ne resterent que huit jours au cap de Bonne-Espérance, et continuerent leur route. Ils arriverent à la barre de Siam

le 23 septembre, environ six mois après leur départ de Brest. La barre de Siam est un grand banc de sable, formé par le dégorgement du fleuve Menan; c'est-à-dire, *mere des eaux*. Il passe pour un des plus considérables des Indes. Le banc est situé à deux lieues de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que les vaisseaux ne peuvent y passer. Sitôt que les François eurent jeté l'ancre, M. le chevalier de Chaumont détacha M. de Forbin avec un missionnaire qui avoit déja été dans ce pays, pour aller annoncer son arrivée à la cour de Siam. La nuit surprit ces deux députés à l'entrée du fleuve. La marée étant devenue fort haute, M. de Forbin

et le missionnaire furent obligés de relâcher. En abordant, ils virent trois ou quatre cabanes de cane, couverters de feuilles de palmier. Le missionnaire dit à M. de Forbin que c'étoit là la demeure du gouverneur de la barre. Ils entrerent dans une des cabanes, y trouverent quatre hommes assis à terre, et ruminant comme des bœufs. Pour tout vêtement, ils avoient un morceau de toile qui couvroit seulement leur nudité; tout le reste du corps étoit nud. Cette maison annonçoit autant la pauvreté que ceux qui l'habitoient. M. de Forbin se trouvant avoir faim, demanda s'il y avoit quelque chose à manger. On lui présenta du riz, dont il fallut qu'il se contentât, parce

parce qu'il n'y avoit pas autre chose. Il demanda où étoit le gouverneur. Un des quatre hommes qui étoient dans la cabane lui dit : *C'est moi.* Il jugea, de-là, que ce pays, loin d'être aussi opulent qu'on l'avoit annoncé en France, étoit très-misérable.

Lorsque la marée fut passée, il se rembarqua avec le missionnaire, fit près de douze lieues sans rencontrer un seul village. Enfin il arriva à Bancok sur les dix heures du soir. Le gouverneur de cette place étoit Turc d'origine ; il fit beaucoup d'honnêtetés à M. de Forbin, lui donna à souper et au missionnaire : mais les mets, qui étoient accommodés à la maniere des Turcs, ne leur

parurent pas bons. Le gouverneur ne leur présenta pour boisson que du sorbet, ce qui ne leur plut encore pas beaucoup. Le lendemain, le missionnaire prit un ballon, ou bateau, se rendit à Siam pour annoncer à la cour que l'ambassadeur de France étoit arrivé à la barre. M. de Frobin rejoignit les vaisseaux françois. L'ambassadeur resta six jours sans recevoir des nouvelles de la cour de Siam. Au bout de ce tems, on vit arriver deux députés du roi, avec M. de Lano, vicaire apostolique et évêque de Metellopolis, et l'abbé de Lionne. Les députés firent un compliment à l'ambassadeur de France, au nom du roi de Siam, et de M Constance, son premier ministre; lui

présenterent ensuite des rafraîchissemens, qui consistoient en volaille et en fruit des Indes.

La cour de Siam fut quinze jours à préparer l'entrée de l'ambassadeur de France. On fit bâtir sur le bord de la rivier, de distance en distance, quelques maisons de canne, doublées de toile peinte, et on construisit de petits bâtimens pour transporter l'ambassadeur et son cortége, parce que les vaisseaux françois ne pouvoient passer la barre. Quelques mandarins reçurent son excellence à l'entrée de la riviere. Les François furent environ quinze jours à faire le trajet de la barre à la ville de *Joudia* ou *Odia*, qui est la capitale du royaume de Siam.

C'est elle que les Européens appellent la ville de *Siam* ; mais ce nom est inconu aux habitans du pays.

Nous croyons que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici une idée du royaume de Siam. Il est au centre de la péninsule de l'Inde, a environ trois cents lieues de longueur, et cent dans sa plus grande largeur. Il n'est pas peuplé à proportion de son étendue. On le divise en haut et bas Siam (1), et on y compte quatorze provinces. On y trouve un assez grand nombre de villes, dont la capitale est Joudia, ou

(1) La Loubere, du royaume de Siam, premiere partie, c. 1.

Odia, comme nous venons de le dire. Elles ne forment presque toutes qu'un amas confus de misérables cabanes, et n'ont pour clôture qu'une palissade de bois. La capitale est située sur un terrein coupé par un grand nombre de canaux qui sont des bras du Ménan : ils le partagent en plusieurs îles, ce qui fait comparer sa situation à celle de Venise. Elle est fermée par une muraille de brique, qui, du côté du nord et du midi, est assez bien entretenue, mais le reste est fort négligé, et tombe en ruines. On a pratiqué dans ces murs plusieurs arcades, par où passent les différentes branches du Ménan, sur lesquelles les barques entrent dans la

ville, ou en sortent. Il y a, de distance en distance, des terrasses où l'on peut placer du canon. Cette ville a environ deux lieues de circuit ; mais elle n'est pas peuplée par-tout également. La plupart de ses habitans sont Chinois, Mogols ou Arabes. Ils y font leur négoce. Leurs maisons, quoique petites, sont assez commodes et assez propres. Celles des Siamois ne sont que des cabanes qui ne valent pas les chaumieres qu'on voit dans nos plus pauvres hamaux.

Le palais du roi est environné d'une double muraille de brique : il a une demi-lieue de circuit. C'est un quarré partagé en plusieurs cours, et rempli d'un grand

nombre d'édifices : les uns sont de brique, les autres sont de bois. Les officiers du roi sont logés dans les premieres cours : le palais que le prince habite est dans la derniere. Il a la forme d'une croix, du centre de laquelle s'éleve une pyramide à plusieurs étages, et qui domine sur tout l'édifice. C'est un ornement attaché aux maisons royales. L'or brille sur la façade ; le toît est de (1) calin. Les dehors sont ornés d'une sculture assez bien travaillée. Les jardins sont spacieux et plantés de palmiers. Une multitude de petits ruisseaux serpentant dans

(1) Espece de métal avec lequel on fait les caffetieres qu'on appelle caffetieres du Levant.

les parterres. L'entrée de ce palais est interdite aux étrangers. Les fauxbourgs de la ville sont vastes et assez peuplés. Les bords de la riviere sont remplis de villages habités par des Japonois, des Péguans, des Malais, et par une race de Portugais, nés de femmes Siamoises et de Portugais. Il y a quelques églises chrétiennes. Les Hollandois ont une très-belle habitation dans ce canton.

Dans une plaine, qui est à quelque distance de la ville, on voit une pyramide remarquable par sa hauteur et sa construction. Elle fut élevée en mémoire d'une victoire que les Siamois remporterent dans ce lieu sur un roi du Pegu, qui périt dans l'action avec

toute son armée. Le terrein sur lequel la pyramide se trouve est quarré : un parapet fort bas, mais assez bien construit, regne tout autour. L'élévation de la pyramide, suivant Kaempfer, est de trois cents soixante pieds. Cet édifice est divisé en deux parties : celle d'en bas est quarrée : chaque face a cent quinze pieds de long. Cette base diminue à proportion qu'elle s'éleve. De chacun des côtés, sortent trois angles saillans, qui continuent jusqu'au sommet, et qui s'étrecissent à mesure qu'ils montent. Il y a quatre étages dans cette partie : le dernier, qui est beaucoup plus étroit que les autres, se termine en terrasse. Chaque étage est orné de corni-

ches agréablement diversifiées. On y voit des galeries saillantes, environnées d'un petit mur à hauteur d'appui, avec des colonnes dans les angles. L'escalier est au centre. Il a cent soixante marches hautes, chacune, de neuf pouces, et larges de quatre pieds. Il conduit à la terrasse qui est envirronnée, dans son contour, d'une balustrade saillante, chargée des mêmes ornemens que les galeries.

C'est du centre de cette terrasse que s'éleve l'autre partie de la pyramide. Elle diminue d'une maniere sensible, et se termine en pointe d'obélisque. Son piédestal est octogone, mais ses angles sont inégaux; ils ont alternativement 11 ou 12 pieds de longueur. Il

est orné de corniches qui s'élevent à la hauteur de quelques toises. Depuis le sommet de cette base, la pyramide, qui est déja fort rétrecit, s'arrondit en forme de campagne, et est couronnée d'une lanterne formée par des colonnes fort courtes, et dont les intervalles sont à jour. Ces colonnes soutiennent plusieurs globes. Le tout est terminé par une aiguille très-haute, et si déliée, qu'on a lieu d'être surpris qu'elle résiste depuis tant d'années aux injures du tems.

Les Siamois sont naturellement doux ; mais indolens, paresseux, et presque insensibles : ils n'aiment et ne haïssent que très-foiblement, négligent tous les exercices de l'esprit et du corps. Les

femmes sont assez bien faites ; mais elles ont les traits si grossiers, qu'on distingue à peine leur physionomie de celle des hommes. (1)

La religion des Siamois n'est fondée que sur un tissu de fables. Ils n'ont aucune idée raisonnable de la divinité. Les dieux qu'ils adorent ont été des hommes dont l'origine est connue, qui ont même vécu dans le pays, et ne sont arrivés à la divinité qu'après avoir été métamorphosés plusieurs fois en bêtes. Ces peuples ont des temples ou pagodes dans lesquels on voit des figures d'une grandeur gigantesque. Elles représentent

(1) Kaempfer, histoire du Japon, l. 1, ch. 1 ; la Loubere, Gervaise ; le P. le Blanc.

des

des hommes et des animaux ; mais elles sont assez grossiérement faites. Elles sont de terre cuite, et si bien dorées, qu'on les croiroit d'or massif. Il y a dans ce royaume une espece de moines qu'on appelle *talapoins*. Ils menent une vie fort austere. Ils ont dans leurs couvens des femmes qui apprêtent leurs repas ; mais elles sont fort âgées.

Comme ce vaste royaume contient peu d'habitans, la plus grande partie du terrein est en friche : tous les cantons éloignés des rivieres et des côtes maritimes sont déserts. Le riz est la principale nourriture des Siamois. Il y en a qui vient sans culture ; mais il est beaucoup inférieur à celui qu'on

cultive. On trouve dans ce pays des légumes qui different peu de ceux d'Europe. Les fleurs y ont moins d'éclat et moins d'odeur que les nôtres, parce que le soleil les brûle; mais les fruits ont plus de parfum et de saveur que ceux d'Europe. Il y a une espece d'orange encore plus agréable que celle de Malthe : elle est aussi grosse que nos plus forts melons. Sa chair a le goût approchant de celui de la fraise, et son jus est très-rafraîchissant.

Le *bananier* produit un fruit assez semblable à notre figue; mais il est plus gros et plus allongé. Le *mangoustan* porte un fruit blanc qui a le goût et la fraîcheur de nos cerises. Le fruit de l'*ata* a la

forme d'une pomme de pin ; mais il est beaucoup plus gros. Sa peau est épaisse, sa chair est molle ; il en sort un jus qui a la couleur et le goût de la crême la plus douce. Les cocotiers sont fort communs dans les forêts de Siam. Le bétel y vient en abondance. Il n'y a point de *mûriers ;* par conséquent la soie y est inconnue. Le *lin* et le *chanvre* y manquent aussi ; mais le coton y est très-commun, et d'une bonne espece. Il y a beaucoup de bois de construction.

Les Siamois élevent peu de bestiaux, parce que la religion qu'ils professent ne leur permet pas de manger de la chair. Ils ont beaucoup de *bœufs* et de *bufles* qui leur servent au labourage. Les chevaux

y sont fort rares ; mais on y trouve beaucoup de *daims*, d'*éléphans*, de *rhinocéros*. Il y a des *tigres ;* mais on n'y trouve point de *lions*. Les singes y sont fort communs.

Les oiseaux qu'on voit à Siam ont, en général, un très-beau plumage : le jaune, le bleu, le rouge, le verd sont leurs nuances les plus communes ; mais leur ramage n'a rien d'agreable. Les *poules*, les *perdrix*, les *bécasses*, les *pigeons* sont en plus grande quantité à Siam qu'en Europe. Le poisson y est fort commun. On y voit beaucoup de reptiles qui sont fort dangereux, principalement des serpens qui sont d'une prodigieuse grandeur. Il y a des mines d'or et d'argent, mais on n'y travaille pas ;

on fait seulement valoir quelques mines de fer et de plomb. On trouve dans les montagnes des agathes, des saphirs, et des diamans blancs.

Les revenus du roi consistent dans les impositions, les bénéfices casuels et les profits du commerce. Les impositions se levent sur les terres, sur les vaisseaux qui passent dans certains endroits du Ménan; sur tout ce qui entre ou sort par mer, sur les eaux de vie de riz, sur certains arbres, sur quelques fruits, sur le bétel, etc.

Les confiscations, les amendes, les présens qu'on fait au monarque, les donations que ses officiers lui font en mourant, les

taxes qu'il impose dans les cas particuliers, le bénéfice qu'il tire de l'exemption des corvées, etc. font les revenus casuels de sa majesté Siamoise.

Le commerce est la troisieme source des richesses du Roi : il s'est emparé de celui du dehors, et partage avec ses sujets celui qui se fait dans l'intérieur du royaume ; mais il se réserve le débit des marchandises les plus lucratives.

La monnoie de Siam est d'argent : l'or et le cuivre ne se convertissent point en especes. L'or est marchandise, et vaut douze fois l'argent.

Le roi de Siam est le plus puissant de tous ceux qui regnent dans

la presqu'île de l'Inde. Ses sujets lui rendent des hommages qui approchent de l'adoration ; mais il vit dans une inquiétude continuelle. Son palais est fortifié d'une triple enceinte, et en outre défendu par des chausses-trapes de fer, armées d'un double rang de pointes. Tous ses sujets sont traités comme de vils esclaves, et n'ont, pour ainsi dire, d'autre sentiment que la crainte. Aussi ne s'intéressent-ils nullement à la conservation de leur souverain, et ce pays est exposé à des révolutions continuelles. Enfin, pour donner une idée générale du royaume de Siam, empruntons les paroles du comte de Forbin. Les voici : « Je dirai franchement que j'ai été surpris

plus d'une fois que l'abbé de Choisy et le pere Tachard, qui ont fait le même voyage, et qui ont vu les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés pour donner au public, sur le royaume de Siam, des idées si brillantes et si peu conformes à la vérité. Il est vrai que, n'y ayant demeuré que quelques mois, ils ne virent dans ce royaume que ce qui étoit le plus propre à en imposer : mais il faut qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas apperçu la misere qui se manifeste partout à tel point qu'elle saute aux yeux, et qu'il est impossible de ne la pas voir..... Je ne saurois m'empêcher de relever encore une bévue de nos faiseurs de relations.

Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue ville de Siam, qu'ils appellent la capitale du royaume, qu'ils disent n'être guere moins grande que Paris, et qu'ils embellissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette ville n'a jamais existé que dans leur imagination; que le royaume de Siam n'a d'autre capitale qu'Odia, ou Joudia, et qu'elle est à peine comparable, pour la grandeur, à ce que nous avons en France de villes du quatrieme et du cinquieme ordre. » Revenons à notre narration.

Lorsque l'ambassadeur de France fut arrivé à la capitale, on le conduisit dans une grande maison de canne, où il logea avec tout

son cortége, jusqu'au jour de l'audience. Le premier ministre et tous les grands mandarins du royaume allerent lui rendre visite. Le jour de l'audience, le roi de Siam envoya ses ballons prendre l'ambassadeur. Lorsqu'il fut près du palais, il trouva une maniere d'estrade portative, couverte de velour cramoisi, sur laquelle étoit un fauteuil doré. Il y avoit encore deux estrades, mais moins ornées : l'une étoit pour l'abbé de Choisy, l'autre pour l'abbé de Lano, vicaire apostolique et évêque de *Metellopolis*. On les porta tous trois jusqu'au palais, et tout le cortége les accompagnoit à cheval. Ils entrerent d'abord dans une cour fort spacieuse, dans laquelle

étoit un nombre prodigieux d'éléphans rangés sur deux lignes, au milieu desquelles les François passerent. L'éléphant blanc, si respecté des Siamois, étoit séparé des autres, par distinction. Les François passerent dans une seconde cour où étoient cinq ou six cents hommes assis à terre : ils avoient les bras peints par bandes bleues. Ce sont les bourreaux et en même-tems les gardes du roi de Siam. Enfin après avoir passé plusieurs autres cours, les François arriverent à la salle d'audience.

On plaça l'ambassadeur sur un fauteuil. Il tenoit une coupe d'or où étoit la lettre du roi de France. L'abbé de Choisy etoit à son côté droit ; mais plus bas sur un tabou-

ret : le vicaire apostolique de l'autre côté à terre, mais sur un tapis plus propre que celui qui couvroit le parquet. Toute la suite de l'ambassadeur étoit rangée derriere lui, sur une ligne et assise à terre, ayant les jambes croisées. On avoit recommandé à tous ceux qui la composoient de cacher leurs pieds, parce que, dans ce pays, c'est manquer de respect que de les laisser voir, lorsqu'on est assis. Du côté opposé étoient les grands mandarins, ayant à côté d'eux les plus qualifiés de l'état et ainsi de suite, jusqu'à la porte de la salle. Lorsque tout fut ainsi disposé, on entendit un coup de tambour ; à ce signal, tous les mandarins se mirent sur les genoux et sur les coudes.

Leur

Leur habillement consistoit en une espece de camisolle qui descendoit jusqu'à la ceinture et en un mourceau de linge qui leur couvroit le reste du corps jusqu'à la moitié de la cuisse. Ils avoient sur la tête un panier d'un demi pied de long, terminé en pointe et couvert de mousseline. La posture de ces mandarins, avec leurs bonnets pointus qui leur donnoient réciproquement dans le derriere, parut si plaisante aux François qui sont naturellement gais, qu'ils se mirent tous à rire. Le tambour battit encore plusieurs coups, mettant un interva'le entre chaque. Au sixieme, le roi ouvrit une fenêtre et se montra. Les souverains de Siam font consister leur grandeur et la

preuve de leur souveraine puissance à être toujours élevés au-dessus de ceux qui paroissent devant eux. C'est pour cette raison qu'ils ne donnent jamais audience aux ambassadeurs que par une fenêtre fort élevée, et qui donne dans la salle où ils les reçoivent.

Il avoit sur sa tête un chapeau pointu, dont le bord n'avoit guere plus d'un pouce de large; il étoit attaché sous le menton avec un cordon de soye. Son habit étoit à la Persane, couleur de feu et or. Il étoit ceint avec une écharpe très-riche, dans laquelle un poignard étoit passé. Il avoit des bagues d'un grand prix à plusieurs de ses doigts. Ce monarque pouvoit avoir cinquante ans. Il étoit de petite

taille, fort maigre ; n'avoit point de barbe. Sur le côté gauche de son menton, il y avoit une grosse verrue, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. L'ambassadeur de France, après l'avoir salué par une profonde inclination, lui fit une harrangue étant assis et ayant la tête couverte. Le premier ministre de Siam, qui se nommoit Constance, servoit d'interprête. L'ambassadeur s'approcha ensuite de la fenêtre, présenta la lettre au roi, mais il la tenoit un peu bas. Pour la prendre, sa majesté fut obligée de se baisser beaucoup ; même de sortir de la la fenêtre jusqu'à la moitié du corps. Il fit quelques questions à l'ambassadeur concernant le roi de

France, la famille royale, et le royaume. Ensuite le gros tambour battit ; le roi se retira et les Mandarins se releverent.

L'audience étant finie, l'ambassadeur se retira dans le même ordre qu'il étoit venu, et on le conduisit dans une maison qu'on avoit préparé pour lui. Il eut plusieurs conférences particulieres avec le roi, et, comme il falloit beaucoup de cérémonial avant que son excellence arrivât jusqu'au monarque, le comte de Forbin, en qualité de major, étoit chargé d'aller faire connoître au roi les intentions de l'ambassadeur, et de retourner annoncer à l'ambassadeur celles du monarque Le comte plut tellement au roi, qu'il conçut le desir de le

retenir à sa cour, et le dit à son premier ministre. Celui-ci, persuadé que le comte pouvoit lui être utile dans l'exécution des projets qu'il avoit formés, approuva le dessein du prince, et lui dit qu'outre les services que ce François pourroit lui rendre dans ses états, il étoit convenable qu'on gardât quelqu'un de la suite de l'ambassadeur de France, pour répondre de la conduite que cette cour tiendroit avec les ambassadeurs de Siam qu'on devoit y envoyer. Le roi goûta les raisons de son ministre, et la chargea de faire connoître ses intentions à l'ambassadeur de France. M. le chevalier de Chaumont répondit qu'il ne pouvoit disposer d'un officier du

roi, principalement lorsqu'il étoit d'une naissance aussi distinguée que le chevalier de Forbin. Après une assez longue contestation, le ministre de Siam dit à l'ambassadeur de France que le roi, son maître, vouloit absolument retenir le chevalier de Forbin en ôtage auprès de lui. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on détermina le chevalier à rester dans un pays si éloigné et où les plus grands établissemens ne valoient pas même ceux qu'il avoit en France. Le roi de Siam le nomma *grand-amiral et général de ses armées*; lui envoya le sabre et la veste qui étoient les marques de sa nouvelle dignité.

Peu de jours après, M. le chevalier de Chaumont eut son au-

dience de congé, et partit, emportant des présens magnifiques pour le roi de France et la cour.

Nous croyons pouvoir donner ici une idée du premier ministre de Siam, nommé Constance par les uns, Constantin Paulkon par les autres, et faire connoître ses vues politiques. (1) Il étoit Grec d'origine, fils d'un cabaretier établi dans un petit village de l'île de *Cephalonie*. Dès l'âge de douze ans, il s'embarqua sur un vaisseau qui le conduisit en Angleterre, où il abjura la religion catholique, et s'engagea au service de la compagnie des Indes. Il parvint à être

(1) Mémoires du comte de Forbin, Kaempfer, voyage de Siam, le pere le Blanc, hist. de la révolution de Siam, t. 1, page 92 et suiv.

maître de chaloupe, alla à Siam; forma des liaisons étroites avec les missionnaires jésuites; quitta la compagnie des Indes; fit différens voyages; amassa de l'argent; fit construire un vaisseau; trafiqua pour son compte. Il essuya plusieurs tempêtes, et perdit son vaisseau sur la côte de Malabar; mais il sauva environ deux mille écus, avec lesquels il acheta une barque pour retourner à Siam. Etant sur le point de partir, il rencontra un seigneur siamois, qui, revenant de l'ambassade de Perse, avoit fait naufrage sur la même côte. Touché de son malheur, il le reçut dans sa barque, lui fournit, pendant son trajet, tous les secours dont il avoit

besoin. Ce seigneur lui en marqua sa reconnoissance lorsqu'ils furent arrivés à Siam. Il le recommanda au premier ministre, et lui fit un portrait si avantageux de cet étranger, que le ministre l'envoya chercher, le prit à son service; conçut tant d'affection pour lui, qu'il le combla de biens; le présenta au roi comme un sujet capable de le servir. Le prince ne tarda pas à lui donner toute sa confiance. Le premier usage que l'ingrat Constance fit de son crédit, fut d'indisposer le roi contre celui qui l'avoit accablé de bienfaits : il l'immola à son ambition; conseilla au roi de le faire périr.

Le crime est par-tout odieux : les grands sentirent toute l'horreur

du procédé de Constance : ils jurerent sa perte, mais leur projet, mal concerté, fut découvert : plus de trois cents d'entr'eux furent condamnés à mort. Constance profita de la consternation qu'il avoit jetée dans les esprits ; s'empara de tout le commerce du royaume ; commit des vexations de toute espece, et amassa des richesses immenses.

Son bonheur n'étoit cependant qu'apparent : les remords et la crainte le tourmentoient. Il savoit que ses forfaits avoient excité l'indignation des Siamois ; que tous étoient ses ennemis ; qu'ils n'attendoient qu'un moment favorable pour faire éclater leur haine contre lui. Ce terrible moment ne paroissoit pas éloigné : la santé du roi

s'affoiblissoit de jour en jour, et annonçoit sa fin prochaine. Constance, pour éviter les malheurs dont il étoit menacé, chercha à former des liaisons avec un monarque étranger qui voulût former, dans le royaume de Siam des établissemens assez considérables pour le garantir des coups qu'on chercheroit à lui porter après la mort de Chaou-Naraie. C'étoit le nom du roi de Siam. Ce fut dans cette idée qu'il engagea son maître à envoyer une ambassade à Louis XIV, dont les missionaires lui avoient vanté la puissance. Constance chargea les ambassadeurs siamois de persuader à la cour de France qu'elle feroit un commerce très-avantageux, si elle établissoit

dans le royaume de Siam une colonie nombreuse et d'insinuer que le roi leur maître étoit disposé à embrasser le christianisme, quoiqu'il n'en eût pas même idée. Louis XIV crut que sa piété demandoit qu'il répondît à ses avances : il envoya un ambassadeur au roi de Siam comme on vient de le voir. Cet ambassadeur y resta pendant trois mois, et retourna en France avec de nouveaux mandarins qui étoient chargés de demander à Louis XIV des mathématiciens, des artistes célèbres, enfin des troupes commandées par des officiers expérimentés. Les négocians françois établis à Siam ; les missionnaires, entre autres le pere Tachard, jésuite, qui avoit séjourné long-

tems

tems dans ce royaume donnerent beaucoup de mouvement pour engager Louis XIV à envoyer une seconde ambassade à Siam. Le pere Tachard retourna en France avec le chevalier de Chaumont, mit le pere de la Chaise dans ses intérêts, et réussit (1). On équipa six vaisseaux à Brest ; on nomma deux ambassadeurs extraordinaires, MM. de la Loubere et Ceberet. On envoya avec eux quatorze jésuites, un corps des troupes assez nombreux et une quantité considérable de munitions de guerre. L'escadre arriva à la barre de Siam le 27 septembre 1687. Le deux ambassadeurs conclurent avec la cour

(1) Le pere Tachard, 2e. voyage, l. IV.

de Siam un traité en vertu duquel on livra aux François *Merguy* et Bankok, les deux clefs du royaume. Le roi donna aux François les plus grandes marques de considération ; il fit un de leurs officiers colonel de ses gardes ; ne paroissoit jamais en public, sans être environné de ses étrangers. Il permit aux jésuites françois de prêcher l'évangile et de bâtir des églises.

Ces considérations pour des étrangers, excitèrent la jalousie des grands, et firent murmurer le peuple. Le prince de *Johor* représenta au roi qu'il étoit dangereux d'attirer un si grand nombre d'étrangers dans ses états, et de leur livrer les clefs du royaume. Il l'ex-

horta à les congédier au plutôt, et lui offrit des troupes, en cas qu'il en eût besoin. Le roi de Siam fut si indigné de voir que le prince de Johor, qui étoit son vassal, eût la hardiesse de blâmer sa conduite, qu'il auroit fait trancher la tête à ses envoyés, si son ministre ne l'en eût empêché.

Quelques jours après, un Malaïs déclara à un conseiller du prince que Constance avoit conspiré contre le roi, et que les François étoient ses complices. Le roi ordonna qu'on le mît à la torture, pour l'obliger à dénoncer ceux qui lui avoient suggéré une pareille calomnie. Voyant qu'il ne vouloit rien avouer, on le fit déchirer par les tigres; et, pour intimider tous

ceux qui étoient mécontens du gouvernement, on fit brûler un grand nombre de Macassars, aux environs de la capitale.

Cette barbare exécution jeta la terreur dans tous les esprits, et personne n'osa plus faire éclater son mécontentement : mais, au mois de février 1688, le roi fut attaqué d'un asthme violent, qui, joint à une grande foiblesse de poitrine, le menaça d'une mort prochaine. Bientôt il ne fut plus en état de s'occuper des soins du gouvernement, l'abandonna tout entier à Constance et aux François. Un Siamois cependant possédoit son amitié. C'étoit un nommé *Pitracha* : il étoit d'une naissance assez commune : mais sa mere avoit nourri le

roi : il avoit été élevé auprès de ce prince, étoit entré, pendant leur enfance, dans tous ses divertissemens. Dans un âge plus avancé, il lui avoit toujours marqué beaucoup de zele, et avoit eu beaucoup d'assiduités auprès de lui.

Pitracha avoit une sœur qui étoit entrée dans le sérail du roi et avoit su gagner toute sa tendresre : mais il la surprit avec le plus jeune de ses freres, et cette infidélité changea l'amour du roi en haine ; il la livra aux tigres, et son amant reçut une si terrible bastonade, qu'il resta perclus de ses membres le reste de ses jours. Le roi avoit un autre frere ; mais il étoit tout contrefait, et pouvoit à peine marcher. D'ailleurs il avoit

des inclinations très-vicieuses, et étoit sujet à des emportemens qui tenoient de la fureur. Ces deux princes étoient les héritiers présomptifs du roi, qui n'avoit point d'enfans mâles; mais il avoit pris pour une si grande aversion, qu'il ne vouloit pas laisser tomber sa succession dans leurs mains.

Depuis quelques années, il faisoit élever à la cour un jeune homme, nommé *Monqi-Totso*, qu'il avoit adopté, et qu'il aimoit comme son propre fils. On étoit même persuadé qu'il l'avoit eu d'une fille de haute naissance, qu'on avoit accouchée secrétement, et qui avoit épousé, par la suite, un des principaux officiers du roi. On croyoit encore que l'intention du

prince étoit de faire épouser à monqi une fille unique qu'il avoit; de lui aplanir, par ce mariage, le chemin au trône, et d'en exclure ses freres qu'il haïssoit.

Cependant la santé du roi diminuoit; on ignoroit les arrangemens qu'il avoit pris; on vit se former des brigues de toutes parts (1); Constance en forma une; et, se fiant sur l'appui de François, il porta ses vues jusqu'au trône. Pitracha, ce frere de lait du roi, dont nous avons parlé, aspira aussi à la souveraineté; il mit dans ses intérêts les Talapoins, les grands du royaume et le peuple. Il se lia étroitement avec Monqi;

(1) Kaempfer, hist. du Japon, liv. 2, ch. 2.

le flatta de l'espérance de parvenir au trône après la mort du roi, et l'amena, par ce moyen, au point de lui déclarer tous les secrets du prince. Il le chargea ensuite de l'obséder nuit et jour, et d'empêcher que personne ne lui parlât sans témoins. Le Blanc assure qu'il se procura, par l'entremise de Monqi, le sceaux du roi ; qu'il s'en servit pour expédier plusieurs ordonnances ; mais ses intrigues transpirerent. Constance, qui avoit beaucoup d'espions à ses ordres, reçut divers avis, et prit en conséquence une résolution hardie. Il écrivit à Desfarges, général des troupes françoises qui étoient en garnison à Bankok, le pria de se rendre incessamment à Louvo,

où il avoit une affaire importante à lui communiquer. Desfarges s'y rendit, et le ministre lui envoya le pere le Blanc avec un autre jésuite, pour lui assurer qu'on avoit des preuves certaines que Pitracha conspiroit contre le roi et contre l'état, et lui faire connoître en même-tems que cette affaire intéressoit la sûreté des François établis à Siam ; que M. Constance ne trouvoit point d'expédient plus sûr que de faire arrêter ce conspirateur, et qu'il comptoit assez sur le zele et la bravoure des François, pour espérer qu'ils voudroient bien lui prêter main forte dans cette occasion ; qu'il demandoit soixante ou quatre-vingts hommes bien armés ; qu'avec ce

secours il étoufferoit cette conspiration naissante. Les jésuites ajouterent que M. Constance n'avoit pas jugé à propos de parler lui-même à M. Desfarges, afin de le laisser réfléchir sur la réponse qu'il voudroit lui faire, et sur le parti qu'il croiroit devoir prendre.

Desfarges répondit qu'il étoit tout disposé à faire ce que M. Constance pouvoit attendre de lui : il alla même le voir, pour qu'ils concertassent ensemble sur les moyens de l'exécution. Il lui promit d'envoyer quatre-vingts hommes armés à Louvo, et de se mettre à leur tête; mais il exigea qu'on lui donnât un ordre du roi pour autoriser cette démarche. Constance le conduisit au palais; alla parler au roi; lui

dit devant plusieurs témoins : « le roi vous ordonne de vous rendre à Louvo pour son service, avec le nombre de soldats que vous jugerez à propos d'amener. » Desfarges se contenta de cet ordre verbal. Le pere le Blanc assure que Constance forma seul ce complot, et que le roi l'ignora long-tems.

Desfarges partit la nuit pour Bankok, assembla la garnison : et en tira le détachement qu'il avoit promis ; s'embarqua avec lui sur des ballons que le ministre avoit eu soin de tenir prêts. Il arriva, le 15 avril 1688, à douze lieues de Louvo, alla loger au quartier des François. On lui représenta le danger de l'entreprise dans laquelle Constance l'avoit embarqué : on

l'intimida, il suspendit sa marche. En vain le ministre le fit prier d'avancer avec ses troupes vers Louvo; il retourna à Bankok.

Pitracha fut instruit que le général françois s'étoit approché de Louvo avec un détachement de sa nation : il se douta qu'on en vouloit à sa personne, et résolut de hâter l'exécution de ses desseins. Il chercha à gagner les mandarins par de flatteuses promesses; distribua des largesses aux artisans et aux ouvriers. Constance, pour arrêter ses projets, employoit ses moyens ordinaires, les châtimens les plus cruels contre les mandarins et ceux qu'il croyoit disposés en faveur de Pitracha. Monqi, dont nous avons parlé plus haut, et

et qu'on soupçonnoit être le fils naturel du roi, s'apperçut que Pitracha aspiroit au trône, et se préparoit à l'en exclure. Il déclara au roi que ce traître, abusant de sa faveur, avoit suborné les mandarins, les prêtres et le peuple; que son dessein étoit de se rendre maître du palais, de se défaire de Constance, d'arrêter le roi, et d'exterminer la famille royale. Il ajouta que les environs de Louvo étoient remplis de soldats armés, que le palais étoit investi, que sa majesté n'y étoit pas en sûreté.

Le roi, transporté de colere, envoya chercher Constance; lui ordonna de faire arrêter sur-le-champ Pitracha; mais Constance lui dit d'attendre au lendemain,

et donna des ordres en conséquence. Pitracha en fut averti : voyant ses complots découverts, il crut qu'il n'avoit plus rien à ménager. Il assembla autour de lui tous ses partisans ; fit entrer dans Louvo les soldats qu'il avoit dispersés aux environs ; assembla, de tous les quartiers de la ville, une multitude d'esclaves, de rameurs et d'ouvriers. Tous se rangerent autour du palais, le 18 mai 1688, à midi. Le grand Sancrat ou prêtre étoit à leur tête, porté sur les épaules de six hommes ; exhortoit tout le monde du geste et de la voix. Il se présenta à une petite porte du palais, qui fut ouverte par des gens de sa faction. Il entra et fut suivi

par une troupe innombrable de rebelles. A cette nouvelle, Constance se rendit au palais, accompagné de trois officiers françois, et de quelques gardes qu'ils avoit assemblés à la hâte ; mais à peine fut-il entré, que Pitracha, qui étoit à la tête d'une troupe de gens armés, l'arrêta et le fit conduire en prison. Ce rebelle se voyant maître du palais, en chassa tous les officiers qui servoient le roi ; ne lui laissa que ses médecins et deux esclaves. La chambre du monarque fut fermée à tout le monde : Pitracha et son fils furent les seuls qui pussent y entrer.

Monqi ; au commencement du tumulte, s'étoit réfugié dans la chambre du roi, et les rebelles

n'oserent lui toucher tant qu'il y fut; mais il en sortit le 2 mai, deux heures avant le jour; des gens apostés se saisirent de lui et le massacrerent.

Pitracha prit le titre d'administrateur du royaume; déclara Constance ennemis de l'état; confisqua ses biens; lui fit trancher la tête, condamna à l'esclavage sa femme et son fils qui n'avoit que quatre ans. Le roi mourut peu de tems après. Pitracha fit étouffer ses deux freres, et fut proclamé roi. Les François qui n'avoient plus d'appui dans le royaume de Siam, se retirerent, avec tous leurs effets, sur la côte de Coromandel.

Revenons à la vie du comte de Forbin. Il n'étoit plus à Siam,

lorsque la révolution arriva. Constance, voyant que le roi avoit conçut de l'estime et de l'amitié pour lui, eut peur qu'il ne le supplantât. Il l'écarta de la cour, sous différens prétextes ; l'exposa même aux plus pressans dangers, dans l'intention de le faire périr. Le comte de Forbin résolut de saisir la premiere occasion qui se présenteroit pour quitter ce pays, et retourner en France. Ayant apprit qu'un vaisseau françois, venant de *Pondichéri*, étoit à la barre de Siam depuis quelques jours, il se rendit à bord de ce vaisseau ; écrivit au ministre, pour le prier d'annoncer son départ au roi, et de le remercier de ses bontés. Il s'embarqua, et,

après une navigation assez longue et assez pénible, arriva à Brest sur la fin de juillet 1688, environ trois ans et demi après en être parti avec M. de Chaumont.

Il se hâta de mettre au messager les marchandises qu'il avoit apportées des Indes. Elles consistoient en paravens, cabinets de la Chine, thé, porcelaines, en pieces d'indienne de toute espece, une quantité très-considérable d'étoffes d'or et d'argent. Il prit ensuite la poste, se rendit à Paris; alla voir M. de Seignelai, alors un ministre de la marine, qui le reçut avec accueil, et le présenta au roi. Sa majesté ordonna qu'on lui payât tous ses appointemens jusqu'à ce jour.

Charmé d'une réception si favorable, il se présenta au dîner du roi, qui lui fit l'honneur de lui adresser la parole. Sa majesté lui demanda si le royaume de Siam étoit riche. « Sire, lui répondit le compte de Forbin, ce pays ne produit rien et ne consume rien. » C'est dire beaucoup en peu de mots, répliqua le roi, qui lui fit encore beaucoup d'autres questions sur ce royaume. Au sortir du dîner, M. de Seignelai le fit passer chez lui, l'interrogea sur tout ce qui regardoit les intérêts du roi, et lui demanda si l'on pouvoit établir un gros commerce à Siam. Le compte répondit au ministre que ce royaume ne produisant rien, qu'on ne pouvoit le regarder que

comme un entrepôt propre à faciliter le commerce avec la Chine, le Japon et les autres royaumes des Indes. Deux jours après, le cardinal de Jason dit au comte de Forbin d'aller trouver le pere de la Chaise qui desiroit de s'entretenir avec lui sur le nouvel établissement des François dans le royaume de Siam. Ce pere ne lui parla que de religion et du dessein que le roi de Siam avoit de retenir des jésuites dans ses états ; de leur faire même bâtir un college et un observatoire dans sa capital. Le comte de Forbin répondit que M. Constance, qui desiroit beaucoup que le roi de France lui accordât sa protection, promettoit au-delà de ce qu'il

pouvoit tenir ; que le college et l'observatoire pourroient être bâtis, et exister pendant la vie du roi actuel ; que les jésuites y seroient nourris et entretenus ; mais qu'aussi-tôt que ce prince seroit mort, il faudroit que la France fournît des fonds à ces missionnaires, pour leur entretien, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un nouveau roi voulût y contribuer. Le pere la Chaise lui dit qu'il n'étoit pas d'accord avec le pere Tachard. Le compte de Forbin reprit : « j'ignore ce que le pere Tachard à dit, et les motifs qui l'ont engagé à parler ; mais je dis à votre révérence la pure vérité. »

Peu de tems après le retour

du comte de Forbin en France, on apprit la révolution arrivé à Siam, et l'on y vit arriver les débris de la colonie qu'on avoit envoyée dans ces climats éloignés. Les officiers en donnerent les détails, tels que nous les avons annoncés ci-dessus. Il en arriva une en Europe encore plus étonnante : Jacques II, de la maison de Stuart, abandonna l'Angleterre en 1689, et Guillaume, prince d'Orange, fut élu à sa place. Louis XIV arma sur terre et sur mer, pour soutenir les droits de Jacques II, son allié. Le comte de Forbin alla demander de l'emploi à M. de Seignelai qui le fit passer à Dunkerque, où on lui donna le commandement

d'une frégate de 16 pieces de canon, avec ordre de croiser dans la Manche. A peine eut-il mis à la mer, que le gouverneur de Calais lui fit savoir que les Espagnols avoient déclaré la guerre à la France et qu'il pouvoit attaquer les vaisseaux de cette nation. Peu de tems après, il rencontra quatre petits bâtimens ostendois; les arrêta sans aucune peine, parce qu'ils ignoroient que la France et l'Espagne fussent en guerre : il les conduisit à Dunkerque où ils furent confisqués au profit du roi.

Il partit bientôt avec Jean-Bart qui montoit une frégate de vingt-quatre canons. Ils avoient ordre de conduire au port de Brest plusieurs bâtimens chargés pour le compte du roi.

Pendant ce trajet, un corsaire hollandois de quatorze pieces de canon, alla les reconnoître. Ils lui donnerent la chasse; le joignirent. Voyant qu'ils alloient l'aborder, il fit clouer ses écoutilles, afin que ses gens, ne pouvant se sauver, fussent obligés de se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Ils monterent à l'abordage : le corsaire se battit en désespéré; mais son pont ayant été couvert de morts, il se rendit, ne pouvant plus résister. Ils le conduisirent à Brest avec les vaisseaux qu'ils escortoient. De là, ils se rendirent au Havre-de-Grace, où ils apprirent que la guerre étoit déclarée entre la France et l'Angleterre : ils reçurent même ordre de courir sur les

les vaisseaux anglois. Vingt bâtimens marchands prêts à partir, leur demanderent escorte : ils la leur accorderent. Lorsqu'ils furent par le travers des Casquetes, ils rencontrerent deux vaisseaux anglois de cinquante-deux pieces de canon chacun. Jean-Bart et le comte de Forbin, voyant ces deux vaisseaux venir sur eux à pleines voiles, résolurent de se défendre et de faciliter la flotte marchande qu'ils escortoient le moyen d'échapper. Ils armerent les trois plus forts vaisseaux marchands, prirent des matelots sur les autres, leur donnerent ordre d'attaquer un des deux vaisseaux ennemis, afin de l'occuper pendant qu'ils combattroient contre l'autre. Jean-Bart

attaqua un des vaisseaux anglois ; mais le vent devint calme, et lui fit faire un faux abordage ; son beaupré s'embarrassa dans les haubans du vaisseau ennemi. Le comte de Forbin vint promptement à son secours : Jean-Bart se dégagea ; ils attaquerent l'ennemi avec tant de fureur, qu'ils le forcerent d'abandonner son pont et le gaillard : ils se voyoient au moment de s'en rendre maîtres ; mais le second vaisseau anglois vint à son secours ; les trois vaisseaux marchands, au lieu de lui livrer combat, avoient pris la fuite. Il attaqua les deux frégates françoises, à la portée du fusil : le combat devint alors terrible. Forbin et Jean-Bart se battirent comme des lions pour don-

ner aux vaisseaux marchands le tems de s'enfuir. Presque tout l'équipage des deux frégates françoises périt, les deux capitaines furent blessés, enfin, obligés de se rendre : on les conduisit en Angleterre, d'où ils trouverent le moyen d'échapper, et de revenir en France, comme il est dit dans la vie de Jean-Bart (1).

Le comte de Forbin se hâta d'aller à la cour; y rendit compte de sa conduite, et fut reçu avec accueil par le ministre qui le présenta au roi. Sa majesté les fit capitaines de vaisseau, Jean-Bart et lui; leur donna une gratification de quatre cents écus, pour les

(1) Voyez sa vie, pag. 24 et suiv. de la troisieme édition.

indemniser de la perte qu'ils avoient faite. Le comte de Forbin se rendit ensuite à Brest, pour y servir sous son frere, en qualité de capitaine en second. M. de Seignelai, ministre de la marine, s'y rendit peu après pour commander l'armée navale qu'on se préparoit à envoyer contre la flotte combinée des Anglois et des Hollandois, qui croisoit aux environs de Belle-île. Ne l'ayant pas rencontrée, elle retourna à Brest, où elle désarma.

Le comte de Forbin arma en course une frégate nommé la *Marseilloise*, et alla croiser à l'entrée de la Manche. Au bout de deux jours, il rencontra un vaisseau marchand d'Angleterre, l'aborda ; mais la mer étoit si grosse, qu'il

ne put rester accroché ; la nuit survint, et le vaisseau anglois échappa. Il s'éleva une tempête si terrible, que le vaisseau du comte de Forbin pensa périr : il reçut un coup de mer si violent, que sa grande voile fut déchirée ; que la chaloupe qui étoit sur le pont fut brisée ; le navire fut rempli d'eau et jeté sur le côté. Les malades qui étoient entre les ponts furent noyés. L'équipage, saisi de frayeur, adressoit des vœux à tous les saints du paradis. Le comte de Forbin leur crioit : « courage, mes enfans : tous ces vœux sont bons ; mais, sainte pompe, sainte pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser : n'en doutez pas, elle vous sauvera. »

Il fit ensuite faire voile de la misaine, pour voir si le vaisseau arriveroit. Son intention étant remplie, il fit crever le pont avec des pinces, une partie de l'eau s'écoula; le reste alla au fond de cale; le navire se redressa et commença à gouverner. Ne pouvant plus tenir la mer, il se rendit au port *Ducanon* en Irlande, qui n'étoit pas en guerre avec la France, parce que Louis XIV, dans sa déclaration, n'avoit compris que l'Angleterre et l'Escosse. De deux cents trente hommes qu'il avoit sur son vaisseau, en sortant de Brest, il ne lui en restoit que soixante-quinze: le reste étoit mort de fatigue ou avoit été noyé. Ne pouvant continuer sa course avec si peu de

monde, il chargea son vaisseau de cuir, de suif et de laine : il tira de cette cargaison douze mille livres de profit. Lorsqu'il arriva à Brest, tout le monde fut étonné, parce que la tempête avoit submergé une infinité de vaisseaux, et qu'on croyoit que le sien étoit du nombre.

L'année suivante, qui étoit 1690, il eut ordre de se rendre à Brest, où on lui donna le commandement du *fidele*, vaisseau du roi, qui faisoit partie de la flotte que commandoit M. le maréchal de Tourville, et qui devoit aller dans la Manche chercher celle des Anglois et des Hollandois. Elle y alla effectivement, attaqua les ennemis, et remporta sur eux une

victoire complette. Le comte de Forbin poursuivit un vice-amiral hollandois à trois ponts, et le força de se faire échouer dans un petit port de la Manche. Lorsque l'armée navale de France fut rentrée dans ses ports, Forbin se rendit à Dunkerque, lieu de son département. M. de Ponchartrin, qui avoit succédé à M. de Seignelai dans le ministere de la marine, y envoya ordre d'armer huit gros vaisseaux, mais on ne put les faire sortir du port, parce qu'il étoit bloqué par une flotte ennemie. Jean-Bart qui étoit à Dunkerque, forma le projet d'armer une escadre de petits vaisseaux, et de passer par des intervulles de ceux des ennemis : le comte de Forbin approuva son

projet : ils dresserent un mémoire, l'envoyerent au ministre qui leur accorda ce qu'ils demandoient. L'armement étant achevé, ils mirent à la voile pendant la nuit ; passerent par les intervalles des vaisseaux ennemis. Le lendemain, sur le soir, ils apperçurent quatre vaisseaux, les envoyerent reconnoître. On leur rapporta que c'étoient trois vaisseaux marchands anglois, escortés par un vaisseau de guerre de la même nation, et de quarante-quatre canons : ils attaquerent le vaisseau de guerre ; l'enleverent et prirent les vaisseaux marchands. Ils chargerent une de leur frégate de conduire ces vaisseaux à Bergue en Norvege, parce que la France

étoit en paix avec le Danemark. Deux jours après, ils rencontrerent la flotte des pêcheurs de harangs escortée par un vaisseau de guerre hollandois : ils enleverent le vaisseau de guerre, et tous les autres se rendirent : ils mirent les équipages sur leurs frégates ; brûlerent ces bâtimens, et débarquerent peu après les prisonniers sur les côtes d'Angleterre. Se trouvant peu de jours après sur les côtes d'Escosse, ils firent une descente, pillerent et brûlerent plusieurs villages. Le mauvais tems sépara le comte de Forbin de l'escadre françoise : il ne la rejoignit qu'à Bergue, où étoit le rendez-vous. Dans sa route il brûla quatre bâtimens anglois. Lorsqu'il fut ar-

rivée à Bergue, il se hâta d'acheter des provisions, et se rendit à Dunkerque avec Jean-Bart (1). En y arrivant, ils reçurent un ordre du roi d'aller à la cour pour rendre compte de leur conduite. Ils obéirent, et reçurent un accueil très-favorable du roi et du ministre; mais Jean-Bart attira sur lui toute l'attention de la cour, comme nous l'avons dit dans la vie de ce grand homme. Le comte de Forbin en conçut du dépit : il l'annonce lui-même dans ses mémoires. Il demanda qu'on lui permît de quitter le département de Dunkerque, et d'aller dans celui de Brest, afin qu'il n'eût plus la mortification de ser-

(1) Voyez la vie de Jean-Bart, troisième édition, page 46 et suiv.

vir avec un homme qui l'éclipsoit entiérement. On est fâché de trouver ces taches dans la vie des grands hommes; mais les loix de l'histoire exigent qu'on les montre.

Lorsque le comte de Forbin fut arrivé à Brest, il monta le vaisseau nommé la *Perle*, alla joindre l'armée navale qui commandoit M. de Tourville, et qui alloit chercher celle des ennemis dans la Manche. Le projet que Louis XIV avoit formé de rétablir la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre, étoit connu dsns toute l'Europe. Le roi Jeaques II s'étoit déja rendu à la Hogue, et étoit à la tête de vingt mille hommes. Il n'attendoit, pour s'embarquer, que le succès de la bataille que M. de

Tourville

Tourville avoit ordre de livrer aux flottes combinées des Anglois et des Hollandois. On voit les détails de cette action dans la vie du maréchal de Tourville, qui fait partie de cette collection. Nous dirons seulement ici que le comte de Forbin y donna des preuves de valeur et de capacité : il y fut blessé au genou, et se rendit à Saint-Malo avec une partie de l'armée navale de France. Lorsque son vaisseau fut radoubé, il alla, avec Messieurs Desoges et d'Ivri, croiser à l'entrée de la Manche. Ils y rencontrerent une flotte hollandoise, escortée par deux vaisseaux de guerre. Ils prirent les deux vaisseaux de guerre à l'abordage ; enleverent trois vaisseaux

marchands, et allerent à Brest avec leurs prises. M. de Forbin y trouva le matelot ostendois, parent de Jean-Bart, qui, comme on le voit dans la vie de ce dernier, pag. 26 et sui. de sa troisieme édition, leur avoit fourni les moyens de sortir des prisons de Plimouth, et de repasser en France : il avoit été fait prisonnier par un vaisseau françois. M. de Forbin s'intéressa pour lui ; lui fit rendre la liberté, et lui donna dix louis pour retourner dans son pays.

Le comte de Forbin, voyant que sa blessure devenoit de jour en jour plus dangereuse, demanda la permission d'aller dans sa famille. A l'ouverture de la campagne, il retourna à Brest, monta

encore la *Perle*, joignit l'armée du maréchal de Tourville, et l'accompagna dans l'expédition qu'il fit aux environs du détroit de Gibraltar. On en trouve les détails dans la vie du maréchal.

Le bruit s'étant répandu que les ennemis se disposoient à faire une descente aux environs de Bayonne, la cour envoya ordre au comte de Forbin de s'y rendre et de commander la marine. Il fit tous les préparatifs nécessaires pour tenir cette place en état de défense : mais ces préparatifs furent inutiles ; les ennemis ne parurent pas.

Au commencement de la campagne de 1695, on donna au comte de Forbin le commandement d'un vaisseau nommé le *Mar-*

quis, et on lui ordonna d'aller avec M. Pallas, capitaine de vaisseau, escorter une flotte marchande qui étoit destinée pour le Levant. Ils la conduisirent jusqu'à l'entrée de l'Archipel. Etant près de *Corigo*, ils apperçurent un vaisseau qui venoit à eux, en approcherent pour lui parler; mais il leur lâcha toutes ses bordées et tout le feu de sa mousqueterie. Ils virent alors qu'ils avoient à faire à un vaisseau de guerre hollandois, qui étoit à trois ponts. Le comte de Forbin proposa à M. Pallas d'aller à l'abordage. Mais celui-ci lui répondit que la mer étoit trop grosse, et qu'un abordage seroit dangereux; qu'il falloit continuer à lâcher des bordées sur le vaisseau ennemi, qui étoit déja fort endommagé,

et ne pouvoit par conséquent pas tarder à se rendre. Le comte de Forbin fut obligé de suivre l'avis de M. Pallas, qui commandoit les deux vaisseaux, et le combat recommença. Le comte de Forbin voyant que le vaisseau ennemi lui tuoit beaucoup de monde, et n'ayant lui-même échappé à la mort que par une espece de miracle, céda à son impétuosité naturelle, alla à l'abordage, et l'enleva après un combat assez opiniâtre. Il le remorqua jusqu'à l'île de Cephalonie. C'étoit un vaisseau de guerre chargé à trois ponts, portoit soixante-huit piéces de canon, et deux cents soixante hommes d'équipage. Il venoit de Smyrne, et sa cargaison valoit plus de deux

millions. Parmi les prisonniers, il se trouva une dame de *Genève*, âgée d'environ dix-huit ans. M. de Forbin dit dans ses mémoires qu'elle étoit d'une beauté ravissante. Lorsqu'elle parut devant lui, elle avoit un air de tristesse qui donnoit encore de l'éclat à sa beauté. Le comte de Forbin eut pour elle cette politesse, ces attentions qu'un gentilhomme françois ne manque jamais d'avoir pour une femme ; et principalement lorsqu'elle réunit toutes les graces de son sexe. Il chercha à calmer ses inquiétudes, lui dit que le respect qu'il se devoit à lui-même étoit le gage de celui qu'on auroit pour elle. Il ordonna qu'on cherchât son mari, et leur fit donner une chambre particuliere.

Plusieurs matelots avertirent le comte que cette dame avoit caché dans sa coëffe des perles et des pierreries d'un très-grand prix ; qu'elles lui avoient été confiées par des juifs qui s'étoient embarqués avec elle, et qui étoient dans le vaisseau qu'il avoit pris. Les matelots ajouterent qu'il ne devoit pas négliger cet avis, et qu'il avoit un bon coup à faire. Il leur jeta un regard d'indignation, leur dit : « Si cette dame a des pierreries d'un prix considérable dans sa coëffe, c'est un bonheur pour elle ou pour ceux qui les lui ont confiées. Apprenez qu'un homme tel que moi est incapable des bassesses que vous osez me proposer. » Sitôt qu'il fut arrivé à Cephalonie,

il renvoya cette dame avec son mari. Il se souvint qu'on lui avoit dit que Constance, ce ministre de Siam, dont nous avons parlé, étoit de Cephalonie : il demanda des nouvelles de sa famille, et apprit qu'il y avoit un de ses freres au village de la *Custode*. Il y alla, dit à cet homme que son frere Constance avoit envoyé à Paris des sommes très-considérables par le pere Tachard, qu'il pouvoit les réclamer. Le comte de Forbin en avoit été instruit par Constance même, qu'il lui avoit ajouté qu'il comptoit aller s'établir en France, si ses affaires prenoient une mauvaise tournure à Siam. Le comte de Forbin prit le frere de Constance sur son bord, le conduisit à

Paris, où il recueillit la succession de son frere.

Au commencement de la campagne de 1696, M de Forbin eut ordre d'armer deux vaisseaux, et d'aller croiser sur la Méditerranée, pour donner la chasse aux corsaires ennemis, et couvrir le commerce. Il eut encore ordre d'aller mouiller devant Alger, pour engager les habitans à entretenir la paix avec la France; de se rendre ensuite à Cephalonie pour ramener la prise qu'il avoit faite l'année précedente, et qu'il y avoit laissée. En allant à Alger, il prit un vaisseau anglois assez richement chargé et l'envoya à Toulon. Lorsqu'il fut devant Alger, plusieurs esclaves chrétiens allerent, pendant la

nuit se réfugier dans le vaisseau qu'il montoit. Comme il étoit peu avancé dans la rade, ils avoient été obligés de nager fort long-tems pour le joindre, et étoient plus morts que vifs. Beaucoup d'autres avoient voulu les suivre; mais il s'en étoit noyé un très-grand nombre, et les autres imploroient son secours d'un ton si lamentable, qu'ils exciterent sa pitié. Il desiroit de les sauver; mais il ne savoit comment s'y prendre pour ne pas violer les différens traités des Algériens, par lesquels il n'étoit pas permis d'envoyer des chaloupes pour favoriser la fuite de leurs esclaves.

Voulant remplir ce que l'humanité lui dictoit, et secourir ces malheureux, il fit mettre dans son

canot quatre cents brasse de corde, ordonna au patron de filer vers les endroits d'où il entendoit crier; et en cas qu'il fût découvert par les chaloupes des Algériens qui croisoient toujours dans la rade, pour empêcher la fuite des esclaves, il lui dit de mettre les avirons dans le canot, de se haler sur son amere, et qu'on l'attireroit à bord. Les chaloupes algériennes apperçurent effectivement le canot, et lui donnerent la chasse: mais, en suivant la manœuvre que le comte de Forbin lui avoit indiquée, il leur échappa, et amena à bord plusieurs esclaves qu'il avoit eu le tems de ramasser. Les Algériens aborderent le vaisseau françois, et redemanderent les es-

esclaves qu'on y avoit reçus. Mais M. de Forbin leur répondit que tout ce qui étoit sur les vaisseaux du roi de France étoit libre; que d'ailleurs ils devoient mieux garder leurs esclaves. Il mit ensuite à la voile, et alla croiser sur la méditerranée. Voyant qu'il n'y rencontroit aucun vaisseau ennemi, il alla désarmer à Marseille.

L'année suivante, qui étoit 1697, il eut ordre de la cour de monter un vaisseaunommé l'*Heureux retour*, et de suivre M. le comte d'Estrées, qui devoit commander l'armée navale destinée pour le siege de *Barcelone*, où M. le duc de Vendome devoit commander en chef. Ce siege fut fort long et très-meurtrier; mais la

la ville fut obligée de capituler, et le comte de Forbin retourna à Toulon avec la flotte, qui désarma. Le comte d'Estrées l'envoya à Gênes pour prendre sous son escorte plusieurs vaisseaux marchands qui y avoient relâché. La paix étant conclue à Risvick, le comte de Forbin alla dans sa famille se reposer de ses fatigues. Au bout de quelques mois, il se rendit à Versailles pour faire sa cour au ministre. Le chevalier de la Rongere s'y étoit aussi rendu pour le même motif. Se trouvant fort échauffés, ils burent de l'eau tiede. Soit que cette eau fût gâtée, soit qu'ils fussent déja indisposés, ils furent attaqués d'une fievre violente. Le cardinal de

Janson en fut informé, et conduisit son médecin chez le comte de Forbin, qui, comme nous l'avons déja dit, étoit son parent. Le médecin ordonna la saignée; mais le comte refusa constamment de suivre son ordonnance. Il fit diete, but beaucoup d'eau, prit beaucoup de lavemens, et fut guéri au bout de vingt-quatre heures. Le chevalier de la Rongere se mit entre les mains des médecins : ils le saignerent, le purgerent et le conduisirent au tombeau. Je laisse les réflexions au lecteur. Le roi ordonna de distribuer plusieurs croix de Saint-Louis dans la marine, et fit l'honneur au comte de Forbin de le recevoir chevalier dans sa chambre, avec les cérémonies accoutumées.

Peu de tems après, on arma à Brest une escadre de neuf vaisseaux, pour aller dans la Méditerrannée, sous les ordres du marquis de Villars, frere du maréchal, afin de protéger le commerce de France contre les corsaires de Barbarie. Le comte de Forbin monta un de ces vaisseaux, nommé le *Téméraire*. Cette escadre resta plusieurs mois en croisiere sur cette mer, et intimida tellement les corsaires, qu'ils n'oserent sortir. Au commencement de l'hiver, elle alla désarmer à Toulon. Pendant le séjour que le comte de Forbin y fit, il lui arriva une aventure fort désagréable. Une jeune demoiselle avec laquelle il entretint un commerce de galen-

terie, voulut le forcer à l'épouser, l'accusa du crime de rapt, et le cita en justice. Comme elle étoit noble, elle trouva des protections très-fortes. Mais le comte de Forbin n'étoit pas le seul pour qui elle avoit des foiblesses : il le prouva : et de l'éclat qu'elle avoit eu l'imprudence de faire, elle n'en retira que la honte d'avoir instruit le public qu'elle avoit perdu son honneur.

La guerre s'étant allumée en 1702 entre la France et l'Empire, Louis XIV fit passer des troupes dans le Milanez, et le prince Eugene s'y rendit avec une armée formidable : mais comme il ne trouvoit pas de quoi la faire subsister dans ce pays, il étoit obligé

de tirer des vivres de la Croatie, et principalement des villes de *Fiumes*, de *Trieste*, de *Boucari* et de *Seigna*, situées sur le bord de la mer Adriatique. La cour envoya ordre au comte de Forbin de monter une frégate de seize canons, de se joindre à M. Clairon, qui en montoit une de huit, d'aller croiser dans le golfe Adriatique, pour empêcher ces villes de fournir des secours à l'armée du prince Eugene. Cette commission étoit fort difficile à remplir. Il falloit, d'un côté, empêcher les ennemis de recevoir les vivres dont ils avoient besoin ; et d'un autre, ménager les Vénitiens, qui ne s'étoient point encore déclarés pour l'Empereur, mais qui four-

nissoient secrétement des secours à son armée.

Le comte de Forbin vit avec plaisir que la cour lui présentoit un moyen de se distinguer, et en même-tems de se dérober aux poursuites que les parens de la demoiselle dont nous venons de parler faisoient contre lui. Il alla avec sa conserve mouiller à Brindes, prit pavillon espagnol, comme il en avoit reçu l'ordre, et entra dans le golfe. M. Clairon fit mettre son canot à la mer, se rendit, avec une partie de son équipage, à une petite île nommée *Querché*, qui appartient aux Vénitiens, alla à l'église pour entendre la messe; mais il fut massacré par les Impériaux, avec tous les François qui

l'accompagnoient, à l'exception de six matelots qu'une vieille femme cacha dans un four. A cette nouvelle, le comte de Forbin fit voile vers l'île de *Querché*, alla chez le gouverneur, lui dit que le roi de France n'apprendroit qu'avec indignation qu'on avoit assassiné plusieurs de ses sujets sur les terres de la république; dans un village très-peuplé; dans une église, où le respect humain, plus encore celui qui est dû à l'Etre suprême, devoient faire leur sûreté. N'ayant pas reçu du gouverneur une réponse satisfaisante, il alla à Venise pour annoncer au comte de Charmon, ambassadeur de France auprès de la république, le malheur arrivé au sieur Clairon

et aux autres François qui étoient avec lui. Mais son excellence en étoit déja instruite. Le comte lui dit qu'il ne pourroit rendre aucun service à la France dans le golfe si on ne lui permettoit pas d'arrêter les vaisseaux de la république qu'il trouveroit chargés de vivres pour l'armée du prince Eugene. L'ambassadeur lui répondit qu'il ne pouvoit changer les ordres de la cour, mais qu'il s'adressât à l'ambassadeur d'Espagne et au cardinal d'Estrées, qui, en sortant du conclave, après l'élection de Clément XI, avoit reçu ordre de la cour de France de se rendre à Venise, pour engager la république à observer la neutralité.

Le cardinal trouva mauvais que

le comte de Forbin ne se fût pas d'abord adressé à lui ; trompé d'ailleurs par les promesses des Vénitiens, il lui dit, d'un ton assez sec, qu'il se mêloit de trop de choses à la fois ; qu'il devoit se contenter de suivre les instructions qu'il avoit reçues ; qu'au reste, il devoit savoir que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser quand il y avoit quelque chose de nouveau, puisqu'il étoit chargé de toutes les négociations.

Le comte informa la cour de la conduite des Vénitiens, et de la réponse que le cardinal d'Estrées lui avoit faite, se rembarqua et continua à croiser dans le golfe Adriatique. Peu après, il fut joint par deux frégates françoises, l'une

commandée par M. de Beaucaire, l'autre par M. de Fongis. Les Vénitiens, qui étoient entiérement dévoués aux intérêts de l'empereur, envoyerent ordre dans tous leurs ports de refuser l'entrée aux vaisseaux que commandoit le comte de Forbin, ce qui le mit dans l'embarras, parce que les vivres commençoient à lui manquer : mais le cardinal de Janson lui en fit envoyer d'Ancone.

Les ports de la république étant fermés à ses vaisseaux, il étoit obligé de mouiller tous les soirs pour se garantir des coups de vent qui regnent ordinairement sur la mer Adriatique, et de faire tenir ses équipages sous les armes, parce que les ennemis avoient

armé plusieurs vaisseaux à rames qui suivoient son escadre par-tout, et la harceloient toutes les nuits.

Il croisa fort long-tems dans le golfe Adriatique, ne prit qu'un vaisseau impérial, et deux barques chargées de sel. Les Vénitiens profitoient de la neutralité pour servir les Impériaux : ils leur envoyoient des vivres sur leurs vaisseaux. Le comte écrivit au cardinal d'Estrées et à l'ambassadeur, pour leur faire connoître la mauvaise foi des Vénitiens, et les prier d'engager la république à donner des patentes à ses vaisseaux, afin qu'il les distinguât de ceux des ennemis. Les Vénitiens, qui vouloient favoriser les Impériaux, sans paroître contrevenir à la neu-

tralité, refuserent de donner ces patentes ; ils sentoient qu'on pourroit découvrir par-là leur mauvaise foi, et refuserent absolument d'accorder ce qu'on leur demandoit. Le cardinal d'Estrées et l'ambassadeur lui répondirent qu'il pouvoit continuer sa mission, sans se mêler d'autre chose. Le comte voyant qu'on ne vouloit ni écouter ses représentations, ni suivre ses conseils, résolut de donner un peu d'extension à sa commission, espérant que la cour ne lui en sauroit pas mauvais gré. Il arrêta plusieurs bâtimens vénitiens, et fit jeter à la mer les provisions de bouche et de guerre qu'il y trouva. Ceux à qui les bâtimens appartenoient allerent à Venise se plaindre de

la

la violence qu'on leur avoit faite dans leur mer. Le sénat se plaignit à l'ambassadeur de la conduite que l'on tenoit avec les sujets de la république. Ce ministre en informa la cour. Le roi sentit qu'une guerre ouverte avec les Vénitiens ne lui seroit pas plus préjudiciable qu'une neutralité si mal observée. Il ordonna qu'on mandât à son ambassadeur à Venise qu'il désapprouvoit la conduite du comte de Forbin ; mais il défendit de faire des reproches à cet officier, ordonna même qu'on le laissât continuer.

Le comte de Forbin sentit que le silence de la cour gardoit avec lui étoit une preuve qu'elle approuvoit sa conduite. Il alla plus loin,

ne se contenta pas de jeter à la mer les vivres et les munitions de guerre, il brûla les vaisseaux, et en ressentit d'autant plus de satisfaction, qu'il punissoit les Vénitiens de leur trahison à l'égard de la France, vengeoit la mort de M. Clairon et de son équipage, se vengeoit lui-même des duretés qu'il avoit essuyées de leur part. Ayant appris qu'un nombre considérable de vaisseaux et de barques devoient bientôt sortir de Trieste pour transporter à l'armée du prince Eugene des munitions et un nombre considérable de soldats, il alla bloquer ce port avec son escadre, et empêcha que rien n'en sortît. L'ambassadeur de l'Empire à Venise instruit que

l'armée du prince Eugene avoit le plus grand besoin de munition et de renfort, fit travailler en secret à l'armement d'un vaisseau anglois de cinquante pieces de canon, qui se trouvoit par hazard dans le port de Venise. On se proposoit de l'envoyer, sitôt qu'il seroit prêt, avec une frégate de vingt-six canons, attaquer l'escadre du comte de Forbin, et la forcer d'abandonner le blocus de Trieste. Le comte en fut instruit par des espions qu'il avoit à Venise. Il écrivit au cardinal d'Estrées, lui représenta qu'il n'avoit que seize canons sur son bord; qu'une de ses frégates n'en avoit que douze et l'autre dix; que les deux vaisseaux que l'ambassadeur de l'empire faisoit armer

à Venise, étant beaucoup plus forts que les siens, il leur seroit aisé de le forcer de sortir du golfe ; qu'ils pourroient ensuite fournir au prince Eugene tous les secours dont il auroit besoin. Il ajouta qu'il y avoit un remede ; c'étoit d'aller brûler dans le port le plus gros de ces vaisseaux, et qu'il le feroit si on vouloit lui en donner la permission. Le cardinal lui répondit de remplir sa mission, sans se mêler de ce qui se passoit à Venise. Peu de tems après, l'ambassadeur de France reçut le même avis que le chevalier de Forbin sur l'armement du vaisseau Anglois et de la frégate. Il en parla au cardinal, et l'engagea à aller avec lui en porter des plaintes au sénat.

On leur répondit qu'il falloit faire sortir le comte de Forbin du golfe, et qu'on se chargeroit alors d'empêcher les Vénitiens de porter du secours au prince Eugene.

Le roi ne tarda pas à être informé de ce qui passoit à Venise. Il fit faire à Toulon un armement considérable, en donna le commandement au comte de Toulouse, avec ordre de se rendre à Messine, et d'aller au secours du comte de Forbin, s'il apprenoit que les ennemis marchassent à lui avec des forces supérieures. Le cardinal d'Estrées, qui ignoroit les dispositions de la cour, et qui croyoit que les Vénitiens seroient à l'avenir de meilleur foi qu'ils n'avoient été par le passé, envoya

dire au comte de Forbin de sortir du golfe, et de se retirer à Brindes. Le comte sentit combien toutes ces contradictions étoient nuisibles au service du roi ; mais il avoit reçu ordre de la cour d'obéir aveuglément aux ordres du cardinal. Il vit avec douleur qu'on le mettoit dans le cas de manquer une occasion d'être utile à la France, et de se signaler. Il se rendit à Brindes.

Le ministre de l'empereur et les Vénitiens n'avoient desiré l'éloignement du comte de Forbin que pour dégager le convoi qu'il tenoit enfermé dans Trieste. Trois jours après son départ, les impériaux firent entrer dans le port de Venise plusieurs bateaux chargés de sol-

dats et de matelots, en formerent l'équipage du vaisseau anglois, qui aborda sur-le-champ le pavillon de l'empereur, et salua l'amiral de Venise, qui lui rendit le salut. Ce vaisseau sortit ensuite du port de Venise, prit la route de Trieste. Le cardinal d'Estrées sentit enfin qu'il avoit eu tort de ne pas écouter les avis du comte de Forbin. Il se plaignit au sénat de la conduite que la république tenoit à l'égard de la France. On lui répondit froidement qu'on n'avoit pu empêcher l'ambassadeur de sa majesté impériale de faire cet armement dans le port. Outré d'une réponse qui lui annonçoit le peu de cas qu'on faisoit de ses plaintes, il envoya ordre au comte de

Forbin de revenir promptement dans le golfe, et d'aller prendre ou brûler le vaisseau que l'ambassadeur de l'empereur avoit fait armer. Pendant qu'il faisoit ses préparatifs pour exécuter ces ordres, il fut joint par une frégate de cinquante canons, remplie de bombes, et sur laquelle on avoit fait passer des bombardiers expérimentés : elle étoit commandée par M. Resson des Chiens. Le comte de Forbin renvoya les deux petites frégates qui l'avoient accompagné, monta celle qui venoit d'arriver, et donna le commandement de la sienne à M. des Chiens, rentra dans le golfe avec l'intention de chercher le vaisseau que l'ambassadeur de l'empereur avoit fait équiper, de

l'attaquer par-tout où il le trouveroit, de le brûler, s'il étoit possible, et d'arrêter tous les bâtimens vénitiens qu'il trouveroit sans patentes. Il rencontra d'abord une flotte chargée de bled que les Vénitiens et les Impériaux conduisoient à l'armée du prince Eugene. Il en prit huit vaisseaux, envoya vendre le bled à Brindes. Il ne se passoit pas un jour qu'il ne leur en prît quelqu'un. Il faisoit dépouiller les équipages par ses matelots, les renvoyoit dans leurs barques, et brûloit les vaisseaux. Dans très-peu de tems, il en brûla au moins vingt-cinq. Un jour, il rencontra une frégate vénitienne de cinquante canons qui alloit à *Boucchari*, ville soumise à l'empereur.

Quoiqu'elle eût des patentes, il la brûla, parce qu'on lui avoit assuré qu'elle n'alloit à Bouccari que pour prendre un certain nombre de soldats qui lui étoit nécessaire pour fortifier son équipage. Cet incendie jeta la consternation dans Venise, et le vaisseau que l'ambassadeur de l'empereur avoit fait construire rentra dans le port. Le comte de Forbin instruit de tout ce qui se passoit, prit la résolution d'aller l'y brûler. Il fit venir à bord M. des Chiens, lui communiqua son projet. Aux représentations que cet officier lui fit, il répondit : « Je hazarde moins que vous ne croyez. Je vais attaquer, à la vérité, au milieu d'un port un vaisseau entouré

d'une infinité de bâtimens qui se réuniront tous pour le défendre; mais faites attention que ces gens-là ne songent pas à moi ; qu'ils me croient fort éloigné de Venise.

« En arrivant, je trouverai tous les bâtimens vuides de matelots et de soldats, même celui que je veux brûler. Les équipages, qui ne se doutent de rien, ou dormiront ou seront à terre à se réjouir dans des cabarets. Le vaisseau des Impériaux est dans le port amaré à quatre amares, et par conséquent hors d'état de manœuvrer pour se mettre à l'abri d'une surprise. D'ailleurs son équipage n'est composé que de gens ramassés à la hâte, et peu aguéris.

» Quand même nous serions

apperçus, nous n'avons affaire qu'à des peuples timides et incapables d'une entreprise hardie. Soyez certain que nous ne risquons rien à les aller attaquer, car ils ne croiront jamais que nous aurons la hardiesse d'aller brûler un vaisseau dans leur port, à la vue d'une prodigieuse quantité de galeasses, de galeres, de galiotes et de brigantins sur lesquels ils se reposent. Si je suis assez heureux pour que le beau tems continue, je suis presque sûr de réussir. Enfin, l'honneur de la nation demande que ce vaisseau périsse. »

M. des Chiens goûta ses raisons, et le pria de lui confier le soin de cette entreprise, lui dit qu'un commandant ne devoit s'exposer

que

que dans un extrême besoin. Le comte lui répondit : « Je n'ai jamais douté de votre courage ; mais je desire trop ardemment la réussite de mon projet pour en confier l'exécution à un autre. Si vous ne réussissiez pas, je croirois avoir lieu de me plaindre de vous ; et s'il vous arrivoit quelque fâcheux accident, on me blâmeroit de vous avoir exposé, et d'être resté à l'abri du danger. Je veux y aller moi-même. J'ai prié le cardinal de Janson d'engager le vice-roi de Naples à m'envoyer douze cents soldats et quatre galeres. Mon projet est d'attaquer les ports de l'empereur, et de les détruire. J'ai remarqué qu'ils sont tous sans défense. Voilà mon plan. Vous le

suivrez, s'il m'arrive quelque accident. »

Il fit mettre en mer ses deux chaloupes et son canot, y mit cinquante hommes dont il connoissoit la bravoure, leur donna des cocardes blanches, afin qu'ils se reconnussent lorsqu'ils seroient à bord de l'ennemi, et partit. La mer étoit calme, l'air pur; la lune l'éclairoit. En entrant dans le port, il rencontra un petit bateau dans lequel étoient deux hommes qui pêchoient. Pour qu'ils ne le reconnussent pas, il feignit d'être de l'escorte du vaisseau qu'il vouloit brûler, leur en fit demander des nouvelles par un Italien qui étoit dans son équipage. Pour mieux les tromper, il ajouta qu'ils avoient

été pris et dépouillés par les François. Ces deux pêcheurs s'écrierent : *Ah le chien de comte de Forbin* ! et dirent que le vaisseau qu'ils cherchoient étoit plus loin ; qu'il falloit qu'ils avançassent pour le joindre. Le comte rencontra ensuite une assez grande quantité de petites voiles qui sortoient du port par un vent de terre ; mais elles passerent sans faire attention à lui. Il avança et reconnut le vaisseau qu'il cherchoit à un grand lion doré qui étoit sur la poupe, et qu'on lui avoit indiqué. En abordant le vaisseau ennemi, il s'apperçut que les sabords de la *Sainte - Barbe* étoient ouverts ; il y fit entrer son maître Nocher et deux soldats. Ils tuerent d'abord cinq à six hommes

qui se présentèrent à eux étant encore à moitié endormis. A l'instant, le comte monta à bord, en criant : *tue, tue.* Il fut bientôt suivi par ses soldats, qui tuerent plusieurs ennemis qui étoient accourus au bruit, sans armes, même en chemise. Il s'empara de la grand-chambre où sont ordinairement les armes des vaisseaux de guerre, tua tous ceux qui s'opposerent à son passage, se rendit maître du château du devant, alla dans la chambre du conseil, où le capitaine du vaisseau, son gendre et deux de ses fils s'étoient retirés, et se défendoient avec beaucoup de vigueur. Il fit fendre la cloison avec une hache, jeta plusieurs grenades dans la chambre, et força ceux

qui étoient dedans de se rendre. La plupart des matelots ennemis qui étoient entre les ponts, se jeterent à la mer par les sabords, et se sauverent à la nage. Se voyant maître du vaisseau, il fit crier qu'il donneroit quartier à ceux qui se rendroient. Vingt-sept hommes qui étoient au fond du vaisseau vinrent se rendre. Il les fit passer dans son canot, avec le capitaine, son gendre et ses deux fils. Voyant qu'il ne se présentoit plus personne, il fit mettre le feu à trois endroits du vaisseau avec des chemises soufrées qu'il avoit eu soin d'apporter. Lorsqu'il vit que le feu commençoit à gagner le corps du vaisseau, il se rembarqua.

Dans un instant le vaisseau fut

embrasé : les canons qui étoient chargés à boulets, tirerent à droite et à gauche ; le feu prit aux poudres, fit éclater le vaisseau avec un fracas terrible : l'alarme se répandit dans le port et dans toute la ville. Les magistrats s'assemblerent : l'ambassadeur de France, effrayé du tumulte, se renferma dans son palais. Le cardinal d'Estrées triomphoit : il se voyoit vengé de la mauvaise foi des Vénitiens. Il se hâta d'écrire au comte pour lui marquer la satisfaction qu'il goûtoit. L'ambassadeur lui écrivit sur un ton tout différent : il l'accabla de reproches, et alla jusqu'à lui marquer que pour acquérir de la gloire, il l'avoit exposé à être assassiné par le peuple, aussi-bien

que tous les François qui étoient à Venise. Le comte, piqué de voir qu'au lieu des louanges qu'il méritoit, on lui faisoit des reproches, envoya cette réponse à l'ambassadeur : « Vous êtes tranquille et en sûreté dans votre cabinet, et j'expose tous les jours ma vie pour le service du roi. Loin de m'attendre aux reproches que je reçois, j'espérois que vous me sauriez gré d'avoir mortifié une république qui observe si mal ce qu'elle a si souvent et si solennellement promis. Je suis fâché de voir que votre excellence n'approuve pas mon action; mais je la regarde comme tellement utile au service du roi et à l'honneur de la nation, que si ce vaisseau existoit encore, je

me croirois obligé de tout entreprendre pour le détruire. »

La frayeur de l'ambassadeur étant calmée, il lui écrivit une seconde lettre, dans laquelle il lui fit beaucoup d'excuses; lui donna de grands éloges, et finit par le prier d'oublier sa premiere.

Aller brûler un vaisseau de guerre au milieu d'un port, et environné d'une multitude d'autres vaisseaux, c'est le comble du courage et de l'adresse en même-tems : mais que ne peut pas un François animé du desir de servir sa patrie ? L'histoire donne sans cesse des leçons. Dans cette conjecture-ci elle avertit les gens de guerre de se tenir toujours sur leurs gardes, pour n'être pas sur-

pris par l'ennemi qui peut l'attaquer par-tout et à chaque instant.

L'action du comte de Forbin fut bientôt publiée dans toute l'Europe, où l'on fit retentir son éloge. Les Vénitiens en furent tellement irrités, qu'ils dirent au cardinal d'Estrées que cet acte d'hostilité étoit intolérable; que la république en tireroit satisfaction; que son honneur demandoit qu'elle se vengeât des François qui avoient osé venir brûler, dans son port et sous les yeux du sénat, un vaisseau de leurs amis et de leurs alliés. Le cardinal répondit qu'il n'étoit point homme de guerre; qu'il ignoroit les raisons qui avoient donné lieu à l'expédition dont ils se plaignoient; qu'ils pouvoient

envoyer à bord du comte de Forbin, qui leur donneroit des éclaircissemens. Le sénat députa au comte de Forbin un noble Vénitien, qui se rendit à son bord avec le consul François. Après les premieres civilités, le député lui dit qu'on l'avoit envoyé pour savoir les raisons pour lesquelles il s'obstinoit, depuis si long-tems, à outrager la république qui ne lui avoit fourni aucun sujet de se plaindre ; qu'il avoit en outre ordre de s'informer des motifs qui l'avoient engagé à arrêter tous les vaisseaux de la république qu'il rencontroit sur la mer adriatique ; enfin pourquoi il étoit allé jusque dans son port brûler un vaisseau qui appartenoit à ses alliés, et qui étoit

sous sa protection. Le comte de Forbin l'écouta avec tranquillité, et lui répondit en ces termes : « Monsieur, le roi, mon maître, m'a envoyé dans le golfe adriatique pour le bien de son service, et m'a ordonné de prendre le pavillon du roi d'Espagne à qui les côtes du royaume de Naples appartiennent incontestablement.

Mes instructions ne me permettent que d'attaquer les vaisseaux des ennemis du roi ; aussi ne suis-je venu que comme dans un pays ami, croyant n'avoir à faire qu'aux Impériaux, s'ils entreprenoient quelque chose de contraire aux intérêts de sa majesté.

Cependant, à peine suis-je entré dans le golfe, qu'un de mes

capitaines et trente hommes de sa suite sont assassinés, pendant la messe, sur les terres de la république. J'en ai fait porter des plaintes aux magistrats, qui, loin de me donner la satisfaction que je leur demandois, et que j'avois lieu d'attendre, m'ont fait fermer l'entrée de tous les ports de la république; on m'y refuse même de l'eau, et l'on fournit toutes sortes de secours aux ennemis de la France.

Etant chargé d'arrêter les secours que l'empereur envoyoit tous les jours au prince Eugene, et ne pouvant distinguer que par des passe-ports que les vaisseaux de sa majesté impériale d'avec ceux de la république, j'ai fait prier le sénat

sénat d'en délivrer à ceux de sa nation; mais il n'a pas daigné m'écouter. Il me paroît, d'après cela, que je suis en droit d'arrêter indistinctement les vaisseaux des ennemis et ceux des Vénitiens. Ne voulant cependant pas user de ce droit que votre conduite me donnoit, et voulant ménager votre délicatesse, je me suis donné la peine, pendant long-tems, de conduire ceux de vos bâtimens que je trouvois chargés de vivres et de munitions de guerre dans les ports de votre dépendance, où ils me disoient qu'étoit leur destination, et j'ai toujours relâché, sans difficulté, ceux qui avoient des patentes. La république m'a d'autant plus d'obligation, que je

savois que ces bâtimens alloient chez les ennemis de la France. J'en ai même surpris quelques-uns. Après avoir vérifié la fraude, j'étois en droit de les brûler; cependant je me suis contenté de jeter les munitions à la mer; j'ai renvoyé les bâtimens et les équipages.

Je rencontrai un jour quatre-vingt-deux bâtimens qui alloient à Trieste. Je les laissai passer, quoique je fusse certain qu'ils alloient prendre leur convoi pour le conduire au prince Eugene. Voici un fait qui est plus frappant que tous les autres. Tandis que je tenois le port de Trieste bloqué, l'ambassadeur de l'empereur a armé dans votre port, et sous les yeux du sénat, ce vaisseau dont la perte

fait aujourd'hui le sujet principal de votre députation. Vous n'ignorez pas que les ministres du roi prierent vos magistrats d'empêcher cet armement. Le sénat donna sa parole de faire ce qu'on demandoit, si l'on me faisoit sortir du golfe.

Le roi, croyant qu'on agissoit de bonne foi, me fit dire d'en sortir : j'obéis : mais à peine fus-je parti, que le vaisseau anglois arbora le pavillon de l'empereur ; salua votre amiral qui lui rendit le salut. Les ministres du roi porterent, de nouveau, leurs plaintes au sénat. On leur répondit froidement *qu'on étoit bien fâché de ce qui venoit d'arriver ; mais qu'on n'avoit pu empêcher l'ambassadeur*

de l'empereur de faire cet armement.

Vous dites encore que j'ai brûlé un très-grand nombre de vaisseaux vénitiens. Cela peut être : mais il est certain que s'ils avoient eu des patentes, je les aurois laissé passer, comme j'ai fait à l'égard de plusieurs autres bâtimens qui venoient du Levant, et étoient richement chargés, parce qu'ils avoient des patentes. Du reste, si j'ai brûlé quelques vaisseaux vénitiens que j'ai surpris, fournissant du secours aux ennemis de la France, malgré les intentions du sénat, y auroit-il lieu d'être si fort irrité contre moi ? Je n'ai en cela fait autre chose que punir des contrebandiers, de mauvais sujets. Pour ce qui est du vaisseau anglois

que je viens de brûler dans votre port ; qu'il me soit permis de vous le dire, la république doit me faire des remercîmens, non des reproches : je lui ai rendu service, en châtiant un insolent qui faisoit le maître chez vous, sans que vous pussiez l'en empêcher, comme vous l'avez dit aux ministres de France. » Cette réponse ferme déconcerta le député, qui se retira sans répliquer.

Le comte de Forbin se hâta de donner avis au ministre de sa dernière expédition : il en reçut une réponse conçue en ces termes : « Sa majesté m'a paru satisfaite, monsieur, du succès qu'a eu votre projet, par la prise de plusieurs bâtimens. L'action que vous avez

faite, en brûlant, dans le port de Venise, le vaisseau anglois destiné pour le service de l'empereur, lui a été aussi très-agréable. Elle en a bien connu toute la hardiesse, et tout le danger auquel vous vous êtes exposé. Elle m'ordonne de vous assurer qu'elle s'en souviendra par rapport aux officiers et autres que vous recommanderez, et dont vous avez été content, et que vous le serez de l'attention qu'elle y fera. »

Le comte, se trouvant entiérement maître du golfe, continua à croiser. Il envoya un petit bâtiment à la découverte, avec ordre de faire venir à bord tous ceux qu'il rencontreroit. Ce petit bâtiment rencontra un vaisseau sur

lequel étoit le provéditeur général du golfe. Ce magistrat, qui est un des plus considérables de la république, étoit sorti pour exercer quelque fonction de sa charge : il étoit alors revêtu de toutes les marques de sa dignité. L'officier qui commandoit le petit bâtiment françois, lui ordonna d'aller à bord du comte de Forbin. Le général du golfe, surpris et scandalisé de voir qu'on lui donnoit des ordres, lorsqu'il devoit en donner aux autres, lui fit dire que ce vaisseau portoit son excellence monseigneur le provéditeur général du golfe. L'officier françois ne fit pas beaucoup d'attention à la magnificence de ce titre : il répliqua qu'il ne connoissoit d'autre géné-

ral que le comte de Forbin, et que si l'on n'obéissoit pas, il alloit faire tirer sur le vaisseau. Le provéditeur craignant qu'on ne passât des menaces aux effets, obéit. L'officier prit les devans, et avertit le comte de ce qui se passoit. Celui-ci, charmé d'humilier la république de Venise dans un de ses principaux membres, se retira dans sa chambre. Lorsque le provéditeur fut à bord, l'officier de garde lui dit de se rendre à la chambre du général. Le Vénitien refusa de faire cette démarche, et demanda à parler au comte. L'officier répondit, suivant l'instruction qu'il avoit reçue, que son excellence monseigneur le comte de Forbin venoit de passer dans

sa chambre pour se reposer un moment, et que personne n'étoit assez hardi pour l'éveiller à l'instant. Le provéditeur sentit ce que cela vouloit dire : il alla à la chambre du capitaine. L'officier qui le précédoit, marcha fort doucement, gratta à la porte, l'entre-ouvrit, marcha encore doucement, dit au comte : « monseigneur, je demande pardon à votre excellence d'oser prendre la liberté de l'éveiller ; mais, monseigneur le provéditeur général du golfe est avec moi, et desire de vous parler. » Le comte se leva promptement, avança vers la porte de sa chambre, salua le provéditeur ; lui dit qu'il étoit fâché que ses officiers l'eussent obligé de venir à

bord, et de monter ; que l'ordre qu'il avoit donné ne s'étendoit pas jusqu'à son excellence ; que ses officiers avoient tort ; mais qu'il le supplioit de leur pardonner, et de n'imputer leur méprise qu'au malheur des tems qui les obligeoit, et le contraignoit lui-même à faire beaucoup de choses qui étoient contraires à ses desirs.

Le provéditeur répondit qu'il étoit charmé de l'aventure, puisqu'elle lui procuroit le plaisir de connoître M. le comte de Forbin. Peu de tems après, le comte fit servir du café, du chocolat, des confitures et du vin de plusieurs especes. Le provéditeur goûta de tout. Dans la conversation, le comte se plaignit de la république

qui avoit ordonné qu'on lui refusât l'entrée dans ses ports ; même jusqu'à la liberté d'y faire de l'eau, tandis qu'on accordoit tout aux ennemis de la France. Le provéditeur excusa le sénat, sans cependant blâmer le comte. Lorsqu'il se disposa à partir ; tous les soldats se mirent sous les armes ; on battit aux champs, et on le salua de neuf coups de canons. Le comte instruisit le cardinal d'Estrées et l'ambassadeur de cette aventure. L'ambassadeur lui répondit que le provéditeur se louoit beaucoup de lui, et approuva sa conduite.

Cette aventure paroîtra peut-être futile : mais nous l'avons rapportée pour faire connoître qu'on

ne doit confier une expédition importante qu'à un homme qui joint à beaucoup de courage une grande présence d'esprit.

Le comte de Forbin continuoit à brûler les bâtimens qu'il rencontroit dans le golfe, qui n'avoient point de passeport : les plaintes des Vénitiens redoublerent : ils s'adresserent au cardinal d'Estrées ; qui se laissa encore tromper par leurs promesses ; il envoya ordre au comte de ne brûler aucun des vaisseaux qui passeroient dans le golfe. Par ces ordres que le comte étoit obligé de suivre, sa croisiere dans le golfe devenoit inutile. Son zele pour le service du roi lui suggéra un autre moyen de nuire à ses ennemis. Il s'étoit

apperçu

apperçut, en entrant dans le golfe, que les ports qui appartenoient à l'empereur, dans cette contrée, étoient mal fortifiés et peu garnis. Il résolut alors de le détruire, et de bombarder les places qui bordoient la côte, et appartenoient à l'ennemi. Pour exécuter son projet, il demanda au vice-roi de Naples douze cents soldats et et quatre galeres. En attendant ce renfort, il fit accommoder deux bâtimens qu'il avoit pris sur les ennemis, en galiotes à bombes, et fit voile vers Trieste, dans le dessein de bombarder cette place. Lorsqu'il y fut arrivé, il alla lui-même sonder jusque sous les murailles de la ville, pour voir comment il disposeroit son attaque.

On tira sur lui plusieurs coups de canons et beaucoup de mousqueterie, mais on ne lui tua pas un seul homme. Lorsqu'il eut marqué l'endroit où il pouvoit placer ses bombardes, il les fit avancer à l'entrée de la nuit ; commença par faire tirer sur la ville six volées de canons de dix-huit. Cette décharge endommagea plusieurs maisons. Un boulet emporta un chandelier dans lequel étoit une des chandelles qui éclairoient le gouverneur pendant son souper. Les bombes partirent un moment après : on en lâchoit quatre à la fois. Elles faisoient un fracas épouvantable. Comme on avoit mis des matieres combustibles dans les bombes, le feu

prit dans plusieurs quartiers de la ville. L'alarme se répandit par tout. Tous les habitans s'enfuirent à la campagne avec tant de précipitation qu'ils ne songerent même pas à emporter ce qu'ils avoient de plus précieux. Il y avoit sur le môle, qui forme comme une espece de petit pont, une batterie à barbette de quatorze piéces de canon. Ce poste étoit le seul qui pût incommoder les François : le comte se douta bien que les ennemis l'attaqueroient par cet endroit, il fit faire, avec son canot et sa chaloupe, deux demi-lunes flottantes, les couvrit de matelots, les remplit de fusiliers, s'embarqua sur l'un des deux vaisseaux, et avança du côté du môle. Lors-

qu'il fut à une certaine distance, il s'apperçut que ce poste étoit abandonné. Il crut que la ville l'étoit aussi, parcequ'il ne voyoit personne paroître, et qu'il n'entendoit point de bruit. Il résolut de profiter de la terreur où etoient les ennemis ; de descendre à terre avec quarante soldats d'élite ; de tâcher d'entrer dans la place et de la brûler entiérement. Il alla communiquer son dessein à M. Deschiens qui étoit occupé à bombarder. Cet officier lui tint ce langage. « Faites attention que vous n'avez point de pétard pour faire sauter la porte qui donne sur le môle. D'ailleurs, si les ennemis, revenus de leurs premiere frayeur, se rassemblent et

vons attaquent, vous serez accablé par le nombre. Continuons à lancer des bombes, puisqu'on nous laisse tranquilles : le feu est par toute la ville, nous ne pouvons rien souhaiter de plus. » Le comte se rendit à ces raisons : mais il s'en repentit le lendemain : il apprit que tous les habitans, saisis de frayeur, s'étoient enfuis ; que la milice qu'on avoit assemblée à la hâte, profitant de l'épouvante des bourgeois, avoient enlevé tout ce qu'elle avoit pu trouver, et c'étoit enfuie aussi.

Après cette expédition, le comte de Forbin fit armer sa chaloupe de quatre pierriers ; y mit pour équipage quinze soldats ; en donna le commandement à un ensei-

gne de marine, et l'envoya à Venise pour porter des lettres au cardinal d'Estrées et à l'ambassadeur de France. Les Vénitiens avoient fermé l'entrée de leurs ports avec des vaisseaux de guerre et des galeres ; lorsque la chaloupe françoise parut à l'entrée du *Lido*, les galeres l'arrêterent, et demanderent à l'officier où il alloit : il répondit qu'il portoit au cardinal d'Estrées et à l'ambassadeur de France des lettres du comte de Forbin. Au nom de Forbin, les Vénitiens furent si effrayés, qu'ils dépêcherent promptement une *iole* pour avertir le sénat que le comte de Forbin étoit à l'entrée du port avec une frégate de quatorze canons et de deux cents hommes

d'équipages. La frayeur les avoit aveuglés au point qu'ils prenoient une simple chaloupe pour un vaisseau amiral, et quinze matelots pour un équipage formidable. Le sénat envoya, sur-le-champ, un noble Vénitien porter ses plaintes au cardinal d'Estrées, et lui dire qu'il voyoit bien que la cour de France ne vouloit plus ménager la république. Le cardinal engagea l'ambassadeur à se transporter sur le port, pour voir de quoi il étoit question. L'ambassadeur, n'ayant trouvé qu'une chaloupe avec quinze soldats, rit beaucoup de la terreur qu'elle avoit répandue dans Venise; il prit les lettres; s'en retourna, et rétablit la tranquilité dans la ville. On assure que le seul nom

de Forbin étoit un épouvantail pour les Italiens. Lorsqu'ils alloient en mer, ils se recommandoient à Saint Marc, et le prioient de les garantir du comte de Forbin.

Quatre jours après le bombardement de Trieste, le comte fut joint par deux galiotes à rames qu'il avoit demandées à la cour, et par deux brigantins que le vice-roi de Naples lui envoya. Le ministre de France répondit d'une maniere fort obligeante aux lettres que M. de Forbin lui avoit écrites pour lui rendre compte de sa conduite. Il lui annonça que le roi étoit très-content de ses services; ajouta que les Vénitiens continuoient leurs plaintes contre lui; mais qu'on ne les écoutoit pas; finis-

soit par l'inviter à aller brûler un château appelé la *Mezzola*, situé sur le Pô, et qui servoit de magasin pour l'armée impériale d'Italie.

Le comte de Forbin, voulant saisir l'occasion de satisfaire le ministre, partit promptement, alla mouiller à l'embouchure du Pô, d'où il découvrit le château qu'on lui avoit indiqué. Il l'envoya reconnoître par M. Deschiens. Comme il falloit passer sur les terres du pape, cet officier rencontra un corps-de-garde des troupes de sa sainteté. Aussi-tot que les soldats apperçurent les galiotes, ils prirent la fuite. M. Deschiens, croyant que le corps-de-garde appartenoit aux Impériaux, le fit piller, brûla

quelques bateaux qu'il trouva abandonnés, et s'avança pour reconnoître le château. Cette place étoit flanquée de quatre tours, entourée d'un fossé plein d'eau vive, avec un pont-levis : il y avoit, en outre, une garnison assez forte pour soutenir un siege. Il alla rendre compte à M. de Forbin de ce qu'il avoit vu et fait. Sur son rapport, le comte sentit qu'il étoit impossible d'exécuter les ordres de la cour. Il se douta qu'on lui sauroit mauvais gré de ne pas aller plus loin ; mais il ne vouloit pas perdre inutillement son tems, et sacrifier une partie de son monde : il tourna ses vues d'un autre côté. Le cardinal légat de Ferrare avoit mandé au pape

que le comte de Forbin avoit pillé, sur les terres de sa Sainteté, un corps-de-garde qui lui appartenoit, et brûlé quelques bateaux : mais le cardinal de Janson, qui étoit alors à Rome, accommoda cette affaire.

Le comte remit à la voile, et dirigea sa marche du côté de Fioume, où il arriva à l'entrée de la nuit. Avant d'attaquer la place, il crut qu'il étoit nécessaire de se rendre maître du bourg de *Laurano*, situé à deux lieues de Fioume, et environné de murailles. Il alloit former son attaque, lorsqu'il apperçut des feux de distance en distance. Il jugea par-là qu'on étoit instruit de son arrivée, et qu'on

avertissoit tous ceux des environs de venir au secours du bourg. Il résolut d'attendre le jour pour voir contre qui il avoit à combattre, si c'étoit contre des bourgeois, ou contre des gens de guerre. Il fit cependant lancer quelques bombes sur le bourg : l'allarme y devint alors si grande, qu'on voyoit des lumieres répandues par toute la campagne ; c'étoient les femmes qui fuyoient avec leurs enfans.

Lorsque le soleil fut levé, il apperçut un nombre considérable de gens armés qui étoient postés sur le rivage, pour empêcher la descente. Le comte s'embarqua sur une *Piotte* avec quelques matelots ; avança vers le rivage pour chercher

chercher un endroit où il pût aborder : les ennemis le suivirent ; mais sans ordre et tirerent sur lui une prodigieuse quantité de coups de fusil. Le comte sentit qu'il n'avoit à faire qu'à des bourgeois qui tiroient maladroitement, et en tremblant : ils ne tuerent personne. Les matelots essuyerent le feu de cette mousqueterie avec un sang froid admirable. Lorsque le comte eut trouvé un endroit où on pouvoit faire la descente, il retourna vers ses bâtimens, les rangea en ordre de bataille ; avança vers le rivage. Les ennemis, dont le nombre montoit à plus de quatre cents, tirerent sur sa petite flotte ; mais ils lui causerent très-peu de dommage. Lorsqu'il fut à la demi-

portée du fusil, il fit faire sur eux une décharge de canon, de pierriers et de mousqueterie ; leur tua une trentene d'hommes : le reste prit la fuite.

Alors il unit quatre-vingts soldats à terre, ordonna à l'officier qui les commandoit d'aller attaquer une porte qui étoit du côté de la campagne, tandis qu'avec ses galiotes et ses brigantins, il attaqueroit celle qui donnoit sur la mer. Ses ordres furent ponctuellement exécutés, l'officier entra presque en même-tems que lui, et ils se rendirent maîtres du bourg.

Le comte de Forbin commença par poser des corps-de-gardes dans tous les endroits où l'on pouvoit craindre une surprise. Il menaça

ensuite de mettre le feu au bourg, si l'on ne payoit pas une forte contribution. Pendant que les bourgeois étoient occupés à chercher les moyens de payer la somme qu'on leur demandoit, les matelots se mirent à piller; les soldats quitterent leurs postes, et les imiterent. Dans un instant, le désordre devint général : les officiers ne furent pas maîtres de l'arrêter.

Le général sentit tout le danger qui le menaçoit. Il savoit que les ennemis ne s'étoient retirés qu'à un demi quart de lieue, et craignoit qu'ils ne vinssent l'attaquer avec un renfort que la ville de Fiumes pouvoit leur fournir. Dans le danger qui le menaçoit, il crut qu'il n'y avoit autre parti à prendre

que celui de mettre le feu au faux-bourg, sans attendre la rançon qui tardoit trop à venir. Dans un instant cette place, dont la maison n'étoit que de bois, fut réduite en cendres. Le comte de Forbin courut à l'église pour faire enlever le SAINT-SACREMENT, avant que le feu eût pris à l'autel. En entrant il trouva qu'elle avoit déja été pillée, à la réserve du tabernacle auquel personne n'avoit osé toucher. Il apperçut cependant un soldat qui ouvroit le tabernacle; mais, comme il courroit à lui pour l'arrêter, il le vit se prosterner sur l'autel, et l'entendit dire à haute voix: *Mon Dieu, je vous demande pardon: je ne croyois pas que vous fussiez là.* Il y avoit une hostie

dans le soleil et plusieurs dans le ciboire. Le soldat eut à peine achevé son excuse à Dieu, qu'il se retourna, voyant le comte de Forbin derriere lui, il se releva et s'enfuit le plus promptement qu'il lui fut possible. Le comte dit à un officier qui l'avoit suivi, de prendre le soleil et le ciboire avec une nappe qui étoit restée sur l'autel, et de les emporter dans son canot. Il fit battre la retraite ; tout son monde le joignit, à la réserve d'un matelot dont on n'a jamais eu de nouvelles. Lorsqu'on arriva à bord, l'aumônier en surplis et en étole, alla prendre le soleil et le ciboire; les posa sur un petit autel qu'on avoit dressé exprès, et sur lequel on mit des bougies qui resterent

allumées toute la nuit. Peu de tems après, le comte fit publier un ban, par lequel il étoit enjoint, sous peine de la vie, de rendre, avant la nuit à l'aumônier, tout ce qui avoit été pris dans l'église, comme ornemens, vases sacrées et autres effets consacrés au service divin. Dès le jour même on lui porta six calices, six patenes, et vingt ornemens complets, parmi lesquels il y en avoit de fort riches. Enfin, tout fut rendu, à la réserve de quelques aubes que les soldats retinrent pour faire des chemises.

Le comte faisoit ses préparatifs pour aller bombarder Fioumes, lorsque le consul françois de Raguse arriva à son bord. Ce consul étoit allé à Fioumes pour quelque

affaire particuliere, et les magistrats, effrayes du malheur de Triest et de Laurano, apprehendoient que leur ville n'essuyât le même sort : ils l'engagerent à aller prier le comte de Forbin d'épargner Fioumes. Le comte sentit qu'il étoit bien plus avantageux au roi de recevoir une grosse somme que d'abattre et de brûler quelques maisons : la démarche du consul de Raguse lui fit plaisir ; mais, voulant déguiser sa pensée, il lui répondit : « il est difficile que je vous accorde ce que vous me demandez. J'ai des ordres précis de bombarder Fioumes, qu'on veut moins ménager que les autres villes. J'en suis mortifié, puisque vous vous intéressez pour cette place ;

mais, il y auroit tout à craindre pour moi si je n'exécutois pas les ordres que j'ai reçus. Cependant, pour vous marquer le cas que les officiers font de la recommandation d'un consul françois, je prendrai sur moi de ne point bombarder cette ville, si elle consent à fournir une contribution assez forte pour me servir d'excuse à la cour. » Pour intimider encore davantage le consul, il fit allumer devant lui des artifices qui brûloient dans l'eau ; lui dit qu'il feroit remplir les bombes de cette matiere, et qu'il réduiroit la ville en cendres ; que cependant il tiendroit sa parole, si on lui faisoit passer dans le jour une contribution telle qu'il la souhaitoit.

Le consul lui demanda à combien il faisoit monter cette somme. Le comte lui répondit qu'il lui falloit cent mille écus pour indemniser le roi d'une partie des frais de l'armement. Le consul lui dit qu'il n'étoit pas possible que Fioumes fournît une somme si considérable ; que le pays étoit pauvre et de peu de ressource ; que s'il ne diminuoit pas de beaucoup la somme qu'il exigeoit, les habitans seroient dans l'impuissance de racheter la ville, et qu'il agiroit comme il jugeroit à propos. Le comte lui dit qu'il vouloit bien, sur ces représentations, se contenter d'une somme de quarante mille écus, et le consul promit de la faire donner.

Lorsque l'arrangement fut fait, le comte dit au consul que ses soldats avoient pillé, la veille, l'église de Laurano; qu'il desiroit de faire porter à Fioumes, le Saint-Sacrement, les vases sacrés et plusieurs autres ornemens qui y avoient été enlevés, et le pria de faire en sorte que le clergé de Fioumes se rendît le lendemain en procession sur le rivage pour les recevoir avec la décence requise dans une conjoncture semblable. Le consul se chargea de cette commission et promit de s'en acquitter.

Le lendemain, à la pointe du jour, on fit dresser un autel sur un canot: on y exposa le Saint-Sacrament. Les aumôniers, en surplis, s'embarquerent et firent route

vers la ville de Fioumes, en récitant, debout, différentes prieres. Quatre galiotes à rames escortoient le canot. M. Deschiens, qui étoit chargé de la conduite de ces bâtimens, se mit dans le canot avec un tambour. Le tems étoit calme: les bougies qu'on avoit mises sur l'autel restoient allumées; les prêtres continuoient de chanter, et les matelots leur répondoient. Cette procession flottante faisoit un spectacle touchant et nouveau.

Lorsqu'elle fut à une petite distance de la ville, elle s'arrêta; le commandant ordonna de faire avancer le canot tout près des murailles, et fit battre un appel. On lui répondit aussi-tôt par une décharge de mousqueterie et par une

vingtaine de coups de canon à mitraille et à boulet. Aussi-tôt les prêtres cesserent de chanter et se précipiterent au fond du canot : ils étoient si effrayés, qu'on eut beaucoup de peine à les faire relever. L'escadre se retira promptement et rejoignit le comte de Forbin ; l'un des aumôniers dit la messe et consomma les hosties.

Le comte de Forbin, étonné de voir que les habitans de Fioumes avoient si promptement changé de sentiment, en demanda les raisons à quelques Vénitiens qui habitoient aux environs de cet endroit. Ils lui dirent qu'il étoit arrivé un officier-général de l'empereur, pendant que le consul de Raguse faisoit la capitulation ; que cet

cet officier avoit rassemblé les bourgeois, leur avoit fait prendre les armes ; qu'on avoit travaillé toute la nuit à dresser des batteries et à mettre la ville en état de défense. Le comte voulant voir si on lui accusoit la vérité, s'approcha des murailles, fit tirer quelques volées de canon sur la ville ; mais il en essuya une si grande quantité ; qu'il sentit que la prudence demandoit qu'il n'allât pas plus loin, et se retira. Il manda au cardinal de Janson ce qui s'étoit passé à l'égard des vases sacrés de l'église du bourg de Laurano, et le pria de demander au pape à qui il pourroit les remettre. Sa sainteté lui fit écrire une lettre fort obligeante ; elle loua beaucoup son respect

pour les choses sacrées, et le prix de faire porter les vases et les ornemens à Ancone; de les remettre aux peres de la mission qui auroient soin de les rendre à l'église de Laurano.

Le comte de Forbin, voyant que la saison étoit trop avancée pour faire quelque nouvelle entreprise, et que son vaisseau étoit en très-mauvais état, il retourna en France pour le faire radouber, et laissa à sa place M. Desehiens, lui donna des instructions sur la maniere dont il devoit se comporter. Etant par le travers d'Antibes, il vit passer douze galeres de France qui transportoient le roi d'Espagne dans ses Etats; il revenoit d'Italie. Le comte voulut

le saluer : mais un de ses canons creva, tua plusieurs hommes de son équipage Un éclat, pesant plus de cent livres, passa sous le menton du comte et lui fit plusieurs contusions : il lui auroit emporté la mâchoire, s'il avoit donné un pouce plus haut. Il arriva enfin à la vue de Toulon, mais en si mauvais état, qu'il fut obligé de donner le signal de détresse : on lui envoya promptement du secours, et on le fit entrer dans le port. Le roi d'Espagne, se trouvant fatigué de la mer, avoit débarqué à Antibes, dans le dessein de continuer sa route par terre. Sa majesté étoit déja à Toulon. Le comte de Forbin alla lui rendre ses hommages. Le monarque lui fit l'honneur de

le remercier des services qu'il venoit de lui rendre dans le golfe sous le pavillon espagnol, et lui fit présent d'une épée d'or, enrichie de diamans.

Il y avoit dans la rade de Toulon un vaisseau de cinquante piéces de canon, tout prêt à mettre à la voile, pour aller joindre le comte de Forbin dans le golfe, et remplacer celui que M. Deschiens lui avoit conduit : mais l'arrivée du comte fit changer les résolutions de la cour. Voulant, sans doute, donner quelque satisfaction aux Vénitiens, et nomma M. du Quesne Monier, pour aller croiser dans le golfe Adriatique, à la place du comte de Forbin. Celui - ci n'en fut pas fâché, et

M. du Quesne Monier n'accepta cette commission qu'avec déplaisir. Il dit au comte : « Je prévois que je serai la victime du commandement qu'on vient de me donner. Vous avez quitté la partie, parce qu'il n'y a, sans doute, plus rien à faire. » M. du Quesne Monier ne se trompoit pas. La fortune avoit secondé le courage du comte de Forbin : il avoit eu de grands succès avec peu de monde, parce que le pays où il avoit porté ses armes étoit alors dépourvu de troupes, et que la frayeur avoit ôté le courage aux habitans ; mais l'empereur y avoit envoyé de bons officiers qui avoient fait des recrues, formé des corps de troupes capables de résister.

M. de Forbin se rendit à la cour au commencement de l'année 1703, pour y rendre compte de sa conduite. Il avoit si bien servi le roi dans le golfe Adriatique, qu'il espéroit qu'on le recevroit avec accueil, même qu'on le récompenseroit ; mais la calomnie l'avoit devancé, elle trompa son espérance. Le ministre le reçut froidement, refusa de le représenter au roi, en lui disant qu'il étoit assez connu de sa majesté; qu'il pouvoit se présenter lui-même. L'étonnement et la mortification du comte de Forbin furent extrêmes : il sortit et alla se présenter lui-même. Sa majesté lui dit : « M. de Forbin, vous avez bien fait parler de vous pendant la cam-

pagne. » Le comte répondit : « Sire, je n'ai rien oublié pour faire à vos ennemis tout le mal dont j'étois capable, heureux si mes services sont agréables à votre majesté. »

Voulant connoître le sujet du mécontentement que le ministre lui avoit marqué, il se présenta plusieurs fois pour avoir audience ; et voyant qu'il ne pouvoit l'obtenir, il résolut de se rendre tous les jours à sa porte : enfin il parvint à lui parler lorsqu'il rentroit ; lui dit : « Un gentilhomme qui sert bien son maître, et qui n'a rien à se reprocher, mérite au moins qu'on l'entende. Je vous prie de me donner audience. » Il entra avec le ministre, ajouta :

« Monsieur, je ne sortirai pas que vous ne m'ayez écouté. » Le ministre jugea de-là qu'il falloit lui donner audience pour s'en débarrasser. Il lui dit : « Parlez, je suis prêt à vous entendre. Qu'ai-je donc fait, reprit le comte de Forbin, qui ait pu m'attirer le traitement que je reçois de votre part ! Vous venez de distribuer plusieurs graces dans la marine. Par quel crime ai-je mérité qu'on m'oubliât ? Je viens de bien servir le roi. J'ai exposé mille fois ma vie pour la gloire des armes de sa majesté : après cela n'étois-je pas en droit d'attendre qu'on songeroit à moi, et que je retirerois quelque fruit de tant de fatigues, et de tous les dangers que j'ai courus ?

« De quoi vous plaignez-vous, répliqua le ministre, ne vous êtes-vous pas payé par vos propres mains? Et vos deux campagnes ne vous ont-elles pas rapporté cent mille écus? » Le comte, surpris de ce reproche, dit au ministre : « Si j'ai gagné cent mille écus, vous devez en être bien aise : cette somme me mettra dans le cas de servir le roi avec plus d'aisance : mais, monsieur, qui est l'imposteur qui a avancé cette fausseté! Faites-moi la grace de me dire sur qui j'ai gagné cette somme. Je n'ai pas pillé les deniers du roi : les prises que j'ai faites sur les ennemis, je les ai mises entre les mains de vos agens qui doivent vous en rendre compte. Cela sup-

posé, les cent mil'e écus dont vous me parlez, doivent manquer à quelqu'un. Ayez la bonté de me dire qui se plaint de les avoir perdus.

« J'ai un journal fort exact de ce que j'ai enlevé aux ennemis, et des dépenses que j'ai été obligé de faire pour le compte du roi. M. de Vauvrai, intendant de Toulon, a vérifié le tout. Prenez la peine de vous en informer de lui. Il peut vous donner sur ce point plus d'éclaircissemens que tout autre. Si vous voulez vous en rapporter à vous-même, les officiers, les écrivains, les pilotes ont fait des journaux aussi-bien que moi; il vous est aisé de les avoir. Je vous remettrai demain tous mes

mémoires où j'ai mis, jour par jour, toutes les opérations que j'ai faites dans mes deux campagnes. Vous pourrez voir, à loisir, les uns et les autres. Je serai charmé que vous examiniez ma conduite. Si j'ai pillé, il est juste que je sois puni; mais si j'ai bien et fidélement servi mon maître, j'ai droit de demander la récompense que mes services ont méritée. »

Le ministre, ne sachant que répondre à ces raisons, lui reprocha de n'avoir pas pris le château de Mezzala, quoiqu'il lui eût fait connoître qu'il le desiroit beaucoup. Le comte lui dit qu'il s'étoit lui-même porté sur les lieux; qu'il avoit trouvé la chose impossible, et qu'il n'étoit pas coupable

de n'avoir pas su faire les miracles; que ceux qui lui avoient fait entendre que cette opération pouvoit réussir, étoient ou des présomptueux, ou des ignorans; que, pour emporter cette place, il auroit fallu faire un siége en regle; qu'il n'avoit ni un nombre de soldats suffisant, ni l'attirail nécessaire pour l'entreprendre; que d'ailleurs l'armée du prince Eugene étoit à portée de s'y opposer.

« Ce que vous n'avez pas voulu faire, répliqua le ministre, M. du Quesne le fera à votre place. M. du Quesne, reprit le comte, est trop sage pour l'entreprendre, et je donne ma tête à couper s'il en vient à bout. Considérez, monsieur, que j'ai entrepris dans la mer Adriatique

Adriatique bien des choses très-périlleuses, sans ordre; mais de mon propre mouvement, et uniquement pour mettre à profit les moyens que j'avois de servir le roi. Cela supposé, quelle apparence qu'ayant connu vos intentions et le desir que vous aviez de voir cette place détruite, j'eusse refusé de remplir vos intentions, si la chose eût été aussi facile qu'on vous l'a dit. »

Le comte de Forbin prit congé du ministre; resta encore trois semaines à Versailles, et faisoit exactement sa cour; mais M. de Pontchartrin gardoit avec lui un silence opiniâtre, ce qui affligeoit le comte. Cependant la cour donna des ordres pour équiper une flotte

considérable que M. le comte de Toulouse devoit commander, et nomma M. de Forbin pour monter un des vaisseaux. On lui prouvoit par-là qu'on n'étoit pas mécontent de ses services ; mais il l'étoit beaucoup de voir qu'on ne les récompensoit pas. Il alla chez le ministre, lui présenta son journal pour lui faire voir ce qu'il avoit fait dans ses deux campagnes. Il lui dit : « Monsieur, si j'ai tant tardé à vous présenter ces mémoires, ce n'a été qu'afin de vous donner le loisir de prendre pour et contre moi toutes les informations convenables. Aujourd'hui oserois-je vous demander si je suis justifié dans votre esprit, et si vous avez été éclairci sur les cent mille écus

qu'on vous a dit que j'avois gagnés » ? Le ministre lui répondit : « J'ai écrit de tous côtés ; mais on ne m'a dit que du bien de vous : il faut que vous ayez corrompu tous ceux qui vous approchoient.» Ces faits sont tirés des mémoires du comte de Forbin ; mais il paroît qu'il a eu soin de dérober ses torts aux yeux des lecteurs. On ne se persuadera jamais qu'un grand ministre traite si durement un brave officier, sans raison plausible. Continuons la narration. Cette réponse mortifia le comte de Forbin, au point qu'il répliqua avec vivacité : « Monsieur, si le roi n'est pas content de moi, après tout ce que j'ai fait pour son service, il faut que ce soit vous-même qui m'ayez

desservi auprès de sa majesté; car puisque, de votre propre aveu, malgré toutes les recherches que vous avez faites, vous n'avez pu trouver des accusateurs contre moi, il ne me reste que vous sur qui je puisse faire tomber mes soupçons.

« Il m'est certainement bien douloureux de n'avoir à me plaindre de personne autre. Qu'il me soit permis de vous le dire; si j'avois été coupable d'une faute, vous auriez dû être le premier à m'excuser, puisqu'au bout du compte, comme ministre de la marine, je vous ai fait quelqu'honneur, en travaillant avec succès sur les instructions que j'avois reçues de vous; mais, sur le pied où sont les choses, je vois bien

qu'il ne me reste plus qu'à me retirer ; car quelle apparence de continuer à servir, ayant le ministre contre moi, dans un tems où il auroit dû m'être le plus favorable. » Il sortit aussi-tôt ; se rendit chez M. le comte de Toulouse : lui raconta tout ce qui venoit de se passer ; se plaignit de la maniere dont le ministre l'avoit reçu ; lui dit qu'il étoit enfin forcé de quitter la marine, puisqu'il étoit persécuté par ceux mêmes qui auroient dû le protéger. Le prince lui dit qu'il ne vouloit pas qu'il songeât à se retirer ; que son service étoit nécessaire ; qu'il parleroit au ministre, au roi même, s'il le falloit.

Le ministre sut que le comte

de Forbin se plaignoit publiquement de lui. Il s'en offensa ; lui ôta le commandement du vaisseau qu'il lui destinoit, et le donna à un autre.

Le marquis de Janson, parent du comte de Forbin, eut, dans ce tems-là, occasion d'aller chez M. de Pont-chartrain ; ce ministre lui dit qu'il n'étoit pas content du comte de Forbin Le marquis lui répondit : « Le comte de Forbin est de mes parens ; je l'aime et l'estime beaucoup ; mais s'il manquoit à votre égard, je serois le premier à le blâmer, et je n'oublierois rien pour le faire rentrer dans son devoir. Du reste, je crois devoir vous représenter que brave comme il est ; ayant bien

servi son maître, pour qui il est plein de zele, et toute l'Europe lui rendant justice, et reconnoissant ce qu'il vaut, il est difficile qu'il ne s'échappe quelque peu, en voyant ses services sans récompense. S'il se retire de la marine, c'est parce qu'il vous regarde comme lui étant contraire, et, dans cette pensée, il n'a pas tort de quitter prise, puisqu'il ne gagneroit rien à servir, dès que le ministre prendroit intérêt à le traverser.

Il se trompe, reprit M. de Pontchartrain, s'il croit que je prends intérêt à le traverser : mais il est trop vif, et il a éclaté, sans me donner assez de tems pour le justifier. On l'avoit fort desservi au-

près de moi : les personnes qui m'avoient donné ces mauvaises impressions, étoient d'un rang à être crues. Aujourd'hui, tous mes soupçons sont dissipés. Qu'il ne se rebute pas, et qu'il compte sur moi, je le servirai, avec plaisir, quand l'occasion s'en présentera. » Le marquis le remercia, et le pria d'effectuer ses promesses.

M. le marquis de Janson rendit comte à M. de Forbin de ce qui s'étoit passé entre lui et le ministre à son sujet, et lui conseilla d'aller voir M. de Pontchartrain le plus promptement qu'il pourroit. Le comte se hâta d'aller chez le ministre, qui le reçut avec accueil; lui fit donner cinq cents écus de gratification; le nomma pour com-

mander le *Téméraire ;* le fit passer à Toulon, avec ordre de couvrir le commerce du Levant, et de donner la chasse aux corsaires flessinguois. Le ministre, qui avoit sans doute des sujets de mécontentement contre lui, crut qu'il devoit se regarder comme fort heureux d'être rentré en grace, et qu'on voulût bien lui donner des emplois qu'il commençoit à regarder comme au-dessous de lui.

Les plaintes que le comte de Forbin avoit faites contre le ministre se répandirent dans toute la France, principalement en Provence. On publia à Toulon qu'il étoit disgracié ; que la cour, ne voulant plus de ses services, lui avoit permis de se retirer où il

jugeroit à propos. La demoiselle, qui, comme on l'a vu, l'avoit attaqué en crime de rapt, prit ces bruits populaires pour des réalités ; le crut abandonné de tout le monde, et recommença ses poursuites contre lui Mais elle ne se présenta une seconde fois en public, que pour être une seconde fois l'objet de la risée du public : elle fut condamnée comme non-recevable.

M. le comte de Toulouse arriva alors à Toulon, où l'on avoit fait un armement considérable ; mais on ne sortit pas de la rade, parce que l'on reçut avis que les ennemis étoient supérieurs en nombre : on détacha le comte de Forbin pour observer leurs mouvemens. Il ap-

prit que leur flotte marchande avoit pris sa route du côté du Levant, et qu'elle étoit escortée par six vaisseaux de guerre. Il alla reconnoître leur armée qui sortoit de Livourne, la vit prendre sa route vers le détroit de Gibraltar, et retourna à Toulon pour rendre compte de ce qu'il avoit vu. Sur son rapport, M. le comte de Toulouse fit désarmer, et lui donna ordre de couvrir le commerce de Marseille au Levant. Il alla plusieurs fois à Malthe pour prendre des chevaliers qui passoient en France.

Sur la fin de l'année 1703, il partit de Toulon pour escorter une flotte marchande qui partoit de Marseille. A peine fut-il à quatre

lieues de terre, qu'il s'éleva une tempête terrible : elle dispersa la flotte. Il se retira à *Rose*, où il trouva un des vaisseaux qu'il escortoit, et le ramena à Toulon. Il y apprit que deux bâtimens de la flotte, et le plus richement chargés, s'étoient retirés à Barcelonne : il alla les chercher pour les conduire à leur destination. Il les escorta jusqu'à Malthe, où il les remit à M. Trulet, capitaine de vaisseau, et se chargea de conduire en France plusieurs autres vaisseaux marchands que cet officier y ramenoit.

Lorsqu'il fut arrivé à Toulon, il reçut ordre de monter le *Trident*, et d'escorter une autre flotte qui alloit porter des marchandises du côté

côté du Levant. Etant à l'entrée de l'Archipel, il apperçut un gros navire de soixante-dix piéces de canon et de trois cents hommes d'équipage; lui donna la chasse, et, quand il fut à la portée de la voix, demanda d'où étoit le navire. On lui répondit : de *Venise*. Il s'étoit détaché d'une escadre que le provéditeur général de la mer commandoit à quarante lieues où ce vaisseau se trouvoit. Le comte de Forbin fit crier au capitaine de saluer le pavillon du roi. Le Vénitien répondit qu'il étoit dans les mers de la république, et qu'il ne saluoit personne. Sur cette réponse, le comte de Forbin se prépara à l'attaquer. Le Vénitien s'en apperçut, et demanda qui

étoit le capitaine du vaisseau françois. On lui répondit que c'étoit le comte de Forbin. Il dit alors : *ne tirez pas, je vais saluer le comte de Forbin.* Le comte lui répondit qu'il prît garde à la maniere dont il parloit, et qu'il eût à saluer le pavillon du roi, sinon qu'il alloit lui lâcher toute sa bordée. Ce langage lui fit connoître qu'on n'avoit pas intention de le ménager ; il salua le pavillon du roi.

Le comte de Forbin ne s'en tint pas là ; il envoya son canot faire la visite du vaisseau vénitien, pour savoir s'il n'avoit point de François dans son équipage. Selon différens traités passés entre le roi de France et la république de Venise, la république ne peut

prendre des François à son service. Ceux qui montoient le canot, trouverent qu'il y avoit quatre-vingt-dix François. Le comte lui envoya dire de les rendre promptement. Sur son refus, le comte renvoya son canot, avec ordre de lui dire que s'il persistoit, il alloit l'aborder et le prendre lui-même. Le Vénitien eut encore peur; il envoya sa chaloupe avec un officier à bord du vaisseau françois, pour traiter d'accommodement, et faire en sorte que le comte se contentât d'un certain nombre de François que le capitaine Vénitien consentoit de lui rendre. Le comte de Forbin lui dit qu'il vouloit qu'on les rendît tous. Pour venir à bout de ce qu'il demandoit, sans être

obligé de commettre un acte d'hostilité, qui auroit pu avoir des suites fâcheuses pour lui, il fit voir à l'officier l'état de son vaisseau qui étoit prêt à attaquer. Cet officier étoit un poltron : il fut si effrayé, qu'il fit toutes sortes de soumissions au comte ; le pria de ne point tirer, lui assurant qu'on lui accorderoit tout ce qu'il demandoit. Le comte fit partir sa chaloupe et son canot, qui, dans deux ou trois voyages, lui amenerent les quatre-vingt-dix François. Peu de jours après, il rencontra un autre vaisseau vénitien de même force ; le força aussi de lui rendre quarante soldats françois qu'il avoit sur son bord. Ces deux expéditions firent de nouveau crier

les Vénitiens contre le comte de Forbin ; mais on n'écouta pas leurs plaintes.

M. de Forbin, s'étant acquitté de sa commission, reprit la route de France. Avant d'y arriver, il essuya une tempête si violente, qu'il fut obligé de relâcher à Cagliari. Pendant le séjour qu'il y fit, le consul de France l'avertit que, malgré les ordres du roi d'Espagne, sous la domination duquel l'île de Sardaigne étoit alors, le vice-roi, sous prétexte de la visite, exerçoit une vexation insupportable sur nos vaisseaux. Ce droit de visite avoit été établi, à la vérité, pour mettre à contribution tous les vaisseaux qui alloient charger ou décharger des marchan-

dises dans le port. Le prétexte dont on s'étoit servi pour l'introduire, étoit de remédier à certains abus, et de prendre les précautions convenables pour conserver les marchandises dans les bâtimens : mais ce droit étoit inutile, puisque les marchands sont intéressés eux-mêmes, plus que tout autre, à veiller à la conservation de leurs marchandises ; mais on avoit étendu ces précautions si loin, et on avoit tellement multiplié les réglemens à ce sujet, qu'il étoit impossible de ne pas manquer à quelque chose : alors on étoit forcé de payer l'amende. Le vice-roi avoit été jusqu'à porter une ordonnance par laquelle on étoit obligé d'avoir des chats dans

tous les vaisseaux, sous prétexte que les rats, qui s'y engendroient, pouvoient gâter les marchandises.

Les François s'étoient plaint de ces visites qui étoient fort génantes et ruineuses pour le commerce, et sa majesté catholique avoit ordonné de les supprimer. Le vice-roi, qui perdoit beaucoup par cette suppression, différoit de publier les ordres du monarque, et de les faire mettre à exécution. Le consul se plaignit de ce retard.

Le comte de Forbin se transporta chez le vice-roi, le pria de faire publier les ordres qu'il avoit reçus, et de faire cesser une vexation dont on se plaignoit depuis long-tems. Le vice-roi lui répondit, d'un ton de gravité ordi-

naire à ceux de sa nation, qu'il verroit. Le comte, peu content de cette réponse, le pria de faire attention qu'il étoit obligé, par son emploi, de rendre compte à la cour de tout ce qu'il trouvoit de contraire aux intérêts de la nation ; enfin qu'il espéroit que son excellence mettroit ordre à tout avant son départ, et qu'elle ne le forceroit pas de faire un rapport qui ne lui seroit pas favorable.

Le vice-roi sentit que M. de Forbin n'étoit pas disposé à le ménager : il se hâta de faire publier es ord res du roi d'Espagne, et les visites furent abolies. Le comte se rendit à Toulon ; fit caréner son vaisseau, et remit à la voile avec

une flotte marchande qu'il étoit chargé d'escorter : il la conduisit à Malthe et retourna delà à Toulon. Il demanda à la cour un congé de trois mois pour aller se reposer, au milieu de sa famille, des fatigues qu'il avoit essuyées. L'ayant obtenu, il se hâta de faire ses préparatifs, et partit.

A peine y étoit-il arrivé, que le ministre lui manda que le roi l'avoit nommé pour commander l'escadre de Dunkerque. Cette lettre lui fit beaucoup de plaisir, parce qu'elle lui prouvoit que l'on commençoit à changer de dispositions à son égard. Il partit aussi-tôt, se rendit à Versailles ; alla remercier le ministre, et le pria de lui communiquer ses intentions. M. de

Pontchartrain lui dit que le roi l'avoit préféré à plusieurs autres officiers qui étoient ses anciens, et qui avoient brigué cet emploi; ajouta qu'il ne souhaitoit rien tant que de trouver l'occasion de lui rendre tous les services qui dépendoient de lui; que l'escadre qu'il alloit commander étoit la seule qui fût en état d'aller en mer; qu'il lui confioit son armement favori.

Le comte lui répondit qu'ayant à remplir la place de deux hommes qui avoient fait de belles choses, et qui étoient MM. Bart et de Saint-Paul, il auroit beaucoup de peine à les égaler; qu'il souhaitoit, avec passion, de pouvoir se distinguer par quelqu'action éclat; mais qu'il croyoit que, pour y

parvenir, il convenoit que la cour le laissât maître de sa destinée. Il lui représenta qu'il étoit difficile qu'un ministre, quelque sage qu'il fût, prévît une multitude de circonstances que le hazar faisoit naître.

« Vous le savez, monsieur, ajouta-t-il, rien n'est plus casuel que la mer. Les instructions que vous me donnerez seront fixées sur des caps, sur des parages. S'il faut que je suive ce qui m'aura été prescrit, et qu'il ne me soit pas libre d'agir selon l'occurrence, il arrivera que je manquerai l'occasion ; en sorte que, pour avoir obéi exactement, la course deviendra infructueuse. Il me semble qu'il seroit plus convenable de me

laisser agir de moi-même. Alors, me réglant sur les avis que je recevrai, rempli de bonne volonté comme je suis, il sera difficile que je n'entreprenne et n'exécute bien des choses qui pourront faire honneur à la marine.

Vous êtes bien hardi, lui répondit le ministre, de vouloir ainsi vous charger des événemens. Monsieur, repliqua le comte, je sais ce que je vais faire, et je vois bien que je ne risque pas beaucoup dans tout ceci. Le port de Dunkerque est au milieu des ennemis, les occasions ne me manqueront pas; si je suis le maître de faire ce qui me plaira, je prendrai mon tems si à propos, que les ennemis du roi n'y trouveront peut-

peut-être pas leur compte. En tout cas, si je ne fais rien de bon, vous serez en droit de me renvoyer comme un fanfaron, et de ne prendre plus confiance en moi. » Le Ministre lui répondit qu'il ne pouvoit rien déterminer sur ce point, et qu'il falloit en parler au roi. Sa majesté, ayant été instruite de ce que le comte de Forbin avoit représenté au ministre, dit : *il a raison, il faut se fier à lui, et le laisser faire.*

Quelques jours après, M. de Pontchartrain lui dit qu'étant à la tête d'une escadre, il devoit songer à régler sa dépense, de maniere à faire honneur au poste qu'il occupoit. Le comte répondit qu'il ne demandoit pas mieux, pourvu

qu'on lui donnât avec quoi. Le ministre reprit : « Je sais que vous ne manquez pas de moyens ; que vos affaires sont en bon état ; que vous pouvez dépenser sans vous gêner. D'ailleurs vous ne pouvez employer votre argent plus à propos. » Cette réponse du ministre fait voir qu'il ne regardoit point M. de Forbin comme justifié à l'égard des cent mille écus dont il lui avoit parlé à son retour des campagnes du golfe adriatique.

M. de Forbin dit dans ses mémoires qu'il répliqua au ministre : « L'ouvrier doit vivre de son travail. Si j'ai ramassé quelque bien, ce n'est pas sans peine, aussi le conserverai-je avec soin, pour être assuré d'une ressource dans

mes vieux jours, et pour avoir de quoi vivre, si je viens à être estropié, et hors d'état de pouvoir servir.

Mais, dans ce cas, reprit le ministre, sa majesté ne vous abandonnera pas. J'en suis persuadé, dit M. de Forbin, mais, tout bien considéré, je trouve qu'il vaut mieux avoir quelque chose à soi : on en attend plus tranquillement les graces de la cour, et quand, par malheur, elles n'arrivent pas, on s'en console avec moins de peine. »

En sortant de cette conversation, ils allerent tous deux dîner chez M. le chancelier. Pendant le repas, M. de Forbin lui dit : « M. votre fils m'ordonne d'aller à Dun-

kerque, et me conseille d'y faire de la dépense, et de manger mon argent pour faire honneur à la marine. Etes-vous de cet avis, monseigneur ? gardez-vous-en bien, répondit le chancelier, vous ne sauriez plus mal faire, et le conseil de mon fils ne vaut rien. M. de Forbin regarda le ministre, qui se mit à rire.»

Quelques jours après, le comte alla prendre congé du roi, et, en se retirant, dit à sa majesté que l'armement de Dunkerque ne lui coûteroit rien, qu'il osoit assurer qu'elle n'en feroit que les avances; qu'elle en seroit amplement remboursée par ses ennemis. En sortant de chez le roi, il passa dans le cabinet du ministre pour pren-

dre aussi congé de lui. M. de Pontchartrain lui dit : « M. de Forbin, il n'y a eu en France que M. de Turenne et vous à qui on a donné carte blanche. »

En arrivant à Dunkerque, il trouva les magasins du roi dans un désordre affreux. Toutes les voiles étoient mauvaises ; les sabres manquoient de fourreau, et ne coupoient pas ; les poudres ne valoient rien : cependant l'armement pressoit, et son escadre étoit de huit vaisseaux. Il menaça l'intendant, le contrôleur et le garde-magasin, de faire connoître leur négligence à la cour ; fit calibrer les fusils d'une maniere uniforme ; acheta de la poudre et des sabres pour remplacer ceux qui ne pou-

voient servir. Il pria le chevalier de Langeron, commandant des galeres, de faire travailler tous les forçats à construire de nouvelles voiles; se trouva enfin pourvu de tout ce qui lui étoit nécessaire, et mit à la voile.

Il sortit du port avec la ferme résolution de tenir la parole qu'il avoit donnée au roi et au ministre. Deux jours après sa sortie, il rencontra, à la hauteur d'Ostende, une flotte angloise, composée d'environ quarante bâtimens; elle venoit de Hollande, et étoit escortée par un gros vaisseau de guerre et deux frégates. Aussi-tôt il fit ses dispositions pour l'attaquer. Les ennemis, voyant qu'il venoit sur eux, firent force de voiles pour

l'éviter. Il les poursuivit avec tant de promptitude, qu'il les joignit et enleva dix de leurs vaisseaux richement chargés. Il envoya ces prises à Dunkerque, et continua sa course. Etant par le travers du Texel, il rencontra une flotte hollandoise, escortée par quatre vaisseaux de guerre : il se préparoit à l'attaquer, lorsqu'il apperçut une escadre de quinze vaisseaux de guerre Hollandois, parmi lesquels il y avoit un vice-amiral et un contre-amiral. Ne trouvant pas la partie égale, il prit la fuite, brûla plusieurs bâtimens marchands qu'il rencontra.

Il alla croiser sur les côtes d'Angleterre, obligea la flotte qui devoit partir pour la Russie, de

rentrer dans le port, et l'y tint bloquée pendant quelque tems, de sorte qu'elle ne put aller cette année en Russie, parce que la saison étoit trop avancée. Il alla ensuite prendre des rafraîchissemens dans un des ports de Norvege, et, pour éviter une escadre ennemie de seize vaisseaux qui étoit sur ces parages, il fit le tour de l'Ecosse et de l'Irlande, enleva quelques vaisseaux, et prit la route de France.

« Je rencontrai sur ma route, dit-il dans ses mémoires, un vaisseau de la compagnie hollandoise qui alloit en Orient. Je l'enlevai presque sans combattre. Il portoit pour soixante mille écus d'argent monnoyé, et la cargaison en va-

loit pour le moins autant. A quelques jours de là, comme j'approchois des côtes de France, je fis encore deux prises considérables : je les amenai à Brest, où elles furent vendues au profit du roi, avec la cargaison du vaisseau hollandois.

» Après avoir carené mon esdre, je rentrai dans la Manche, où je rencontrai une flotte angloise de douze vaisseaux de guerre anglois. Ce fut encore à moi à fuir, car la partie n'étoit pas égale. Je fis force de voiles ; et je tirai du côté du nord.

» Quand je fus à la hauteur de Hambourg, je rencontrai une autre flotte hollandoise d'environ cent voiles. Elle venoit de Norvege,

sous l'escorte de six vaisseaux de guerre, armés chacun d'environ cinquante piéces de canon. Dès qu'ils apperçurent mon escadre, ils se rangerent en bataille. L'occasion d'entreprendre quelque chose de considérable, étoit trop belle pour la laisser échapper. Quand je les vis ainsi disposés, je me mis moi-même en état de les attaquer.

» De huit vaisseaux que j'avois en partant, il ne m'en restoit plus que sept; le huitieme étoit retourné à Dunkerque, parce qu'il avoit besoin d'un gros radoub. Les sieurs Hennequin et Bart, fils du capitaine de ce nom, et qui commandoient chacun une frégate, eurent ordre d'aborder le vaisseau de l'ar-

riere des ennemis. Mes quatre autres vaisseaux devoient attaquer chacun le leur, et je réservai le commandant pour moi. Le commissaire de marine qui étoit sur mon bord, pour veiller aux intérêts du roi, n'étoit pas d'avis d'en venir aux mains; malgré son opposition, l'escadre eut ordre de me suivre et d'attaquer.

» J'arrivai sur l'ennemi qui faisoit un horrible feu sur moi, de son canon et de sa mousqueterie. Je l'eus bientôt joint, et l'ayant abordé, je commençai à faire feu à mon tour. Je fis pleuvoir, sur son bord, une grêle de mousqueterie et de grenades, dont il fut si incommodé, qu'il abandonna les gaillards de devant et de derriere.

Dès que je m'apperçus de son désordre, je criai à mes gens : *Allons, enfans, à bord, à bord*, et, pour leur donner l'exemple, je m'avançai de l'avant. Un jeune garde marine, nommé d'*Escalis*, qui attendoit, avec impatience, le signal, sauta le premier, l'épée à la main, et fut bientôt suivi d'un grand nombre d'officiers, de gardes-marine et de soldats.

Il se fit, dans ce moment, un carnage horrible de part et d'autre : j'y perdis beaucoup de monde ; mais par bonheur, la tuerie ne dura pas long-tems. Peu après, d'Escalis me cria de l'arriere du vaisseau ennemi, en m'appelant par mon nom : *Nous sommes les maîtres. J'ai tué le capitaine.* Dès-

lors

lors l'équipage ne s'amusa plus qu'à piller.

Je commençois à faire passer les prisonniers sur mon bord, lorsque le sieur de Tourouvre, un de mes capitaines, qui avoit manqué l'abordage dont il étoit chargé, vint se traverser sur l'avant de mon vaisseau, et sur celui que je venois de prendre. Nous nous trouvâmes pour lors dans un péril d'autant plus grand, que le vent qui venoit de l'arriere, nous poussoit sur le vaisseau de Tourouvre, et nous empêchoit de déborder.

Pour comble d'embarras, le feu prit tout-à-coup, je ne sais comment, au vaisseau auquel j'étois accroché. Comme le vent étoit

fort, le navire fut embrasé dans un instant. Je redoublois mes efforts pour déborder, lorsqu'un vaisseau ennemi feignit vouloir m'aborder. Pour lui faire face, je fis passer de l'autre côté du vaisseau tout ce qui restoit de mon équipage sur mon bord. Car la meilleure partie étoit déja sur le vaisseau qui brûloit, et ne s'occupoit qu'à piller, sans faire attention au danger qui nous pressoit. Le vaisseau qui sembloit vouloir m'aborder, me lâcha toute sa bordée, et passa outre. Pour essayer de me dégager, je fis force de voiles sur le vaisseau de Tourouvre. Cette manœuvre me réussit; mais ce ne fut pas sans me jeter dans un nouveau danger. Car

le froissement entre nos deux navires fut si fort, que j'en perdis mon *taille-mer* (1) et six mantelets de sabor que la poupe de Touruvre me fit sauter en passant.

» Comme la mer étoit agitée, six de mes sabords étant ouverts, l'eau entroit, avec violence, dans mon vaisseau. Pour ne pas couler à fond, je me disposois à le faire pencher, en le chargeant du côté qui n'étoit point endommagé, lorsqu'un navire ennemi, qui venoit au secours de son commandant, s'approcha pour m'attaquer, et interrompit cette manœuvre.

Je me trouvai alors dans la

(1) Piéces de bois recourbées qui forment le dessous de l'éperon du côté de l'eau.

nécessité de vaincre ou de me noyer.

Mon parti fut bientôt pris. J'allai à l'ennemi pour l'aborder, et m'adressant à ce qui me restoit de mon équipage ; *enfans, leur dis-je, bon courage, nous sommes encore assez forts, ne craignez rien, nous les prendrons sûrement.*

Il n'est pas concevable à quel point ce peu de mots leur releva le courage. Je mis aussi-tôt mon navire en travers, et je présentai au vent le côté endommagé. Dès que je fus à portée, l'ennemi tira sur moi toute son artillerie ; mais elle ne me fit aucun mal. Je lui répondis par une bordée de canon, et par toute ma mousqueterie, et le criblai ; lorsque mon équipage

se préparoit à passer dessus ; il baissa pavillon et se rendit.

Dès que je fus maître de ce vaisseau, je travaillai, avec toute la diligence possible, à réparer le mien. Je fis boucher avec des planches et des toiles goudronnées, mes sabords qui étoient encore ouverts, et après avoir fait mettre pavillon de raliment, j'ordonnai à un capitaine de mon escadre qui ne m'avoit pas secondé, à beaucoup près, d'aller amariner le vaisseau que je venois de prendre ; mais, avant qu'on pût le joindre, il coula à fond, tant il avoit été maltraité. De tout son équipage, il ne se sauva qu'un seul homme que je pris sur mon bord.

Au milieu de ce trouble, je ne

laissai pas d'être en peine de mes officiers et de la plus grande partie de mes gens qui étoient dans le vaisseau qui brûloit. Tourouvre, qui sentit ce danger aussi bien que moi, et qui vit que le vaisseau alloit sauter, fit tous les efforts possibles pour se dégager. Il en vint à bout et reçut sur son bord tous mes gens, qui, s'étant apperçus du danger, avoient abandonné le pillage et demandoient du secours avec des cris lamantables. A peine étoient-ils à une petite distance, que le feu prit aux poudres : le vaisseau sauta avec tout l'équipage. Il ne s'en sauva qu'un petit nombre que Tourouvre avoit reçu sur son bord pêle-mêle avec les siens.

On me fit appercevoir que Hennequin demandoit du secours, et qu'il avoit mis le signal, pour faire connoître que sa frégate étoit en danger de couler à fond. Il avoit manœuvré en brave homme, et, conjointement avec Bart, il avoit pris un vaisseau de cinquante piéces de canon. Pour le tirer du danger où il étoit, je détachai le marquis de Lanquetoc, capitaine de vaisseau, pour tâcher de sauver son vaisseau, ou au moins son équipage. Il le joignit si à propos, qu'il sauva le vaisseau et le ramena au milieu de l'escadre. Dans cette action, où il y eut deux vaisseaux ennemis coulés à fond, et un fut pris, je perdis M. de Breme, mon capitaine

en second, une trentaine de soldats ou matelots. Le fils de M. Pallas, enseigne de vaisseau, eut le bras cassé, et j'eus plusieurs soldats blessés. Pendant la bataille, les vaisseaux marchands firent force de voile, se sauverent et furent suivis de trois vaisseaux de guerre. »

Dix jours après la bataille, l'escadre arriva à Dunkerque. Le comte de Forbin se rendit à la cour; alla rendre comte de sa campagne au ministre qui le présenta au roi. Sa majesté lui témoigna être contente de ses services.

Pendant le séjour que le comte de Forbin fit à la cour, il forma différens projets pour la campagne prochaine, et s'arrêta à celui-ci.

C'étoit de prendre des mesures pour enlever les flottes angloises, hollandoises et hambourgeoises qui vont tous les ans à Archangel, ville de la Russie. Il communiqua ses desseins à la cour, qui les approuva. Alors il demanda qu'on le fît officier général ; dit que le commandement qu'on lui confioit etle service du roi le demandoient. « Monsieur, dit-il au ministre, quand un capitaine commande quelque chose à son camarade, celui-ci ne se croit pas obligé d'obéir sans réplique à un homme qui, dans le fond, n'a d'autre supériorité sur lui que celle que l'ancienneté lui donne. Si les officiers qui lui sont soumis manquent à faire leur devoir, il n'ose les re-

prendre, ou, s'il le fait, ce n'est qu'avec crainte, parce que, ayant affaire à ses égaux, il n'est jamais à couvert de la riposte ; cependant, les affaires en souffrent, et le roi n'est jamais bien servi. Si sa majesté trouve que je ne suis pas encore digne d'être officier général, je vous supplie de faire en sorte qu'elle ait la bonté d'en nommer un autre à qui j'obéirai avec plaisir. »

La conduite du comte de Forbin étoit très-adroite. Il avoit fait connoître ses projets à la cour, et étoit parvenu à les faire approuver par le roi. Il sentoit qu'il seroit difficile d'en confier l'exécution à un autre, et vouloit profiter de la conjoncture que son adresse avoit

amenée, pour arriver au grade de chef d'escadre qu'il desiroit depuis long-tems : mais M. de Pontchartrain pénétra son dessein, et fut offensé que le comte de Forbin voulût obtenir de la contrainte ce qu'il ne devoit attendre que de sa seule bonne volonté ; il lui tint ce langage : » Vous avez mérité, il y a long-tems, la grace que vous demandez, j'en conviens ; mais je n'en ai pas été le maître ; et l'on a fait au roi des représentations si fortes qu'elles l'ont emporté sur tout ce que j'ai pu dire et faire en votre faveur. » Il finit par lui dire de continuer à bien servir ; lui promit de s'employer de nouveau et de son mieux pour lui procurer son avancement.

Peu de tems après, le roi récompensa les officiers de son escadre qui s'étoient le plus signalés. M. Hennequin reçut la commission de capitaine de vaisseau ; M. Bart, fils du célebre Jean Bart, celle de capitaine de frégate ; et M. d'Escalis, celle d'enseigne.

(1) L'armement qu'on préparoit à Dunkerque, pour M. de Forbin, étoit composé de huit vaisseaux de guerre et d'une frégate : le *Mars*, de 54 canons, qu'il devoit monter ; la *Dauphine*, de 60, qui devoit être monté par M.

(1) Mémoires du comte de Forbin, mémoires manuscrits de M. Bart, vice-amiral, fils du célebre Jean-Bart, fournis à l'auteur par M. Bart, chef d'escadre, et petit-fils de Jean-Bart.

de

de Roquefeuil ; le *Salisbury*, de 50, par M. de Verins ; le *Blackwal*, de 50, par M. de Tourouvre ; le *Fidele*, de 50, par M. Hènnequin ; le *Griffon*, de 44, par M. le chevalier de Nangis ; le *Prothée*, de même force, par M. d'Illiers ; le *Jersay*, de 42, par M. Bart ; et la *Driade*, de 36, par M. de Crombrugge, et de quatre barques longues.

A peine cette escadre étoit hors de la rade, qu'elle eut avis, par des corsaires françois, qu'une flotte marchande angloise sortoit de la Tamise, escortée par trois vaisseaux de guerre, dont un étoit de 76 canons, et les deux autres de 72. L'escadre françoise appareilla pour la chercher, et la trouva le

lendemain dans la manche, près de Beverier. Six corsaires françois se joignirent à celle de M. de Forbin. M. de Verins attaqua le vaisseau de la tête, qui étoit de 76 canons : mais la disproportion étoit si grande entre ce vaisseau et le Salisbury, qui n'étoit que de 50, qu'il fut bientôt mis hors de combat : M. de Verins fut tué avec plusieurs de ses officiers et une partie de son équipage. M. de Forbin voulut aborder le *Hampton-court*, de 72 canons; mais il le dépassa. M. Bart, qui lui servoit de second, prit sa place et aborda le vaisseau anglois de long en long; mais, comme il étoit beaucoup plus élevé que le Jerzay, l'équipage de ce dernier eut beaucoup

de peine à entrer dedans, d'ailleurs, le feu y ayant pris, il fut obligé de se dégager pour l'éteindre. Lorsqu'il en fut venu à bout, il retourna à un second abordage. M. Hennequin s'approcha alors du vaisseau ennemi, lui envoya toute sa bordée, le rasa entiérement et le força de se rendre. La Dauphine et le Griffon enlevèrent à l'abordage le *Grafton*, de 72 pièces de canon. Le vaisseau ennemi, de 76, prit la fuite et se retira dans un des ports d'Angleterre. M. de Forbin mena à Dunkerque les deux vaisseaux de guerre Anglois, avec un très-grand nombre de vaisseaux marchands que les corsaires avoient pris. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il envoya M. de Nangis à la cour,

pour y porter la relation du combat. Quoique M. de Forbin n'eût pas eu beaucoup de part au succès de cette bataille, il fut cependant élevé à la dignité de chef d'escadre. Dans tous les tems, les récompenses ont été pour les chefs, quoiqu'elles fussent dues aux subalternes : mais c'étoit une justice que l'on rendoit à M. de Forbin pour ses services passés.

Comme la saison n'étoit pas encore avancée, l'escadre remit à la voile pour aller croiser sur les flottes ennemies qui alloient en Russie. Après quelques jours de croisiere, elle rencontra quelques bâtimens anglois et hollandois qui étoient partis sans escorte ; elle les prit, les mena à l'île de *Kilduyn*, qui est

vis-à-vis de l'embouchure de la riviere de Kola, en Laponie. Elle en partit peu de jours après pour croiser sur les flottes qu'elle cherchoit. Bientôt elle rencontra celle d'Angleterre, qui n'étoit escortée que par trois vaisseaux de guerre, dont un de soixante canons, un de 50, et le troisieme de 30. Ils prirent la fuite aussi-tôt qu'ils apperçurent les François. M. de Forbin dit qu'il les auroit attaqués et en auroit tiré bon parti; mais qu'il s'éleva un brouillard fort épais qui lui fit perdre cette flotte de vue, et qu'il ne put prendre que trois bâtimens de cette multitude considérable qui la composoit. M. Bart qui étoit dans l'escadre françoise, comme on l'a vu, et qui

commandoit le Jerzay, dit que si l'on avoit attaqué les convois, il auroit été facile de les prendre, ainsi que la plus grande partie de la flotte marchande.

Quelques jours après, les François rencontrerent la flotte de Hollande, composée de 36 bâtimens, sous l'escorte de trois vaisseaux de guerre de 44 canons chaque. Ces trois vaisseaux d'escorte prirent la fuite, sans s'embarrasser de la flotte qu'ils étoient chargés d'escorter. M. de Forbin dit qu'il *leur fit un pont d'or*, ne se souciant plus de prendre des bâtimens et des hommes, *dont il n'avoit que faire ;* qu'il n'en vouloit qu'aux vaisseaux marchands : qu'il les poursuivit, qu'ils se sauverent à

l'île de Wardhuis ; qu'il entra dans la rade de cette île ; qu'il y trouva dix-sept bâtimens qui étoient abandonnés ; que tous les équipages s'étoient sauvés à terre et avoient emporté à la hâte ce qu'il y avoit de plus précieux dans leur cargaison.

Le lendemain de son entrée dans la rade de Wardhuis, ses vaisseaux qui croisoient aux environs, lui amenerent huit flûtes hollandoises qui faisoient partie de la flotte, en sorte qu'il prit environ 25 vaisseaux aux ennemis. Il choisit les quatre meilleurs, y fit transporter ce qu'il y avoit de plus beau et de meilleur, et fit brûler les autres. Ne doutant pas que les ennemis ne se réunissent pour l'attendre

aux environs de Dunkerque, il prit par le nord de l'Ecosse et se rendit à Brest, sans rencontrer un seul vaisseau ennemi. Il se hâta d'instruire la cour de son arrivée et du succès de son expédition.

Quoique la saison commençât à être un peu avancée, il reçut ordre de la cour de joindre son escadre à une de six vaisseaux que commandoit du Guay-Trouin, qui avoit relâché depuis peu à Brest, et d'aller avec lui au-devant d'une flotte considérable qui devoit partir d'Angleterre pour transporter des troupes et des munitions en Portugal. Ils mirent à la voile le 9 octobre 1707; se rendirent à l'entrée de la Manche. Au bout de trois jours, ils découvrirent une

flotte angloise qu'ils crurent être celle dont la cour leur avoit donné avis. Elle étoit escortée par cinq gros vaisseaux de guerre. Voici une circonstance embarrassante pour un historien. M. le comte de Forbin se plaint, dans ses mémoires, de la conduite que M. du Guay-Trouin tint dans cette occasion, et M. du Guay-Trouin se plaint, dans les siens, de celle de M. de Forbin. Comme il ne nous appartient pas de juger deux grands capitaines, nous allons présenter la narration de l'un et de l'autre, y joindre celle de M. Bart, fils de Jean-Bart, qui, comme nous l'avons dit, commandoit un vaisseau dans l'escadre de M. de Forbin : le public éclairé pourra décider sur ces pieces.

M. le comte de Forbin parle ainsi : « Je me joignis au sieur du Guay. Il est hors de doute que nous aurions enlevé toute cette flotte, si nous avions agi de concert. Avant de commencer l'attaque, je voulus lui parler, pour convenir avec lui d'un arrangement de combat ; mais vif, comme il étoit, et beaucoup plus qu'il n'auroit fallu, quoique d'ailleurs plein de courage et de valeur, il ne voulut jamais m'attendre. Ses vaisseaux étant espalmés de nouveau, il prit les devans, et, sans être convenu de rien, il alla aborder le commandant, étant suivi d'une des frégates de son escadre pour le soutenir. L'Anglois fut démâté de tous ses mâts et se rendit. Le sieur

ce Beauharnois, capitaine de l'escadre de du Guay, aborda un vaisseau de 76 canons qu'il ne prit point. Le sieur de Courserac, autre capitaine de du Guay, en aborda un de 50 qu'il prit.

» J'arrivai dans ce tems-là, et j'abordai un autre vaisseau de 50 piéces de canon, qui se rendit après un combat assez opiniâtre.

» Des cinq vaisseaux qui escortoient la flotte angloise, il n'en restoit plus qu'un qui n'eut pas été attaqué : c'étoit le plus gros de tous. Il prit la fuite ; Tourouvre le suivit. Je laissai au sieur la Monerie, capitaine de l'escadre de du Guay, le soin d'amariner le vaisseau que je venois de prendre, et, marchant sur la trace de Tourouvre, je don-

nai la chasse au gros navire qui fuyoit à toutes voiles. Le chevalier de Nangis et Bart venoient après moi.

» L'Anglois se battoit en retraite et faisoit grand feu. Son canon et sa mousqueterie incommodoient beaucoup le vaisseau de Tourouvre qui resta derriere. Bart, qui avoit gagné les devans sur moi, fut aussi fort maltraité et n'avança pas. J'étois prêt à aborder, lorsque le feu prit tout-à-coup au vaisseau ennemi, mais avec une telle violence, que je faillis à être brûlé moi-même. Je fis tout mon possible pour m'écarter.

» Ce vaisseau, qui se battoit vaillamment, fut dans un moment tout enflammé devant, derriere et entre

entre les ponts.... La plus grande partie de l'équipage, qui étoit fort nombreux, se jeta dans la mer, et périt dans l'eau en voulant éviter de périr dans les flammes. Le vaisseau, ayant ses sabords ouverts, fut bientôt rempli d'eau et coula à fond.

» Ma situation, dans cette occasion, fut une des plus embarrassantes où je me sois trouvé. La vivacité du sieur du Guay, qui ne lui permit pas de m'attendre pour convenir ensemble de quelque chose, et le regret que j'aurois eu de l'abandonner, sans le soutenir, *furent cause du danger que je courus, et m'engagerent à combattre, par une mer si élevée, des navires si supérieurs aux miens.*

» Si les Anglois avoient été habiles gens, ils auroient mis en déroute toute mon escadre. Du Guay n'avoit pas à courir le même risque ; ses vaisseaux n'étoient pas, à beaucoup près, si inférieurs à ceux qu'il alloit attaquer, au lieu que je n'avois que des frégates de cinquante canons....

» Suivi du chevalier de Nangis, je naviguai si juste pendant la nuit, que, le lendemain matin, je trouvai le navire à trois ponts que du Guay avoit pris la veille. Ce vaisseau, après s'être rendu, avoit disparu, je ne sais comment. Je trouvai encore une frégate de l'escadre de du Guay qui étoit démâtée de son mât de misaine. Je fis agréer le vaisseau avec de petits

mâts de hune, et je lui donnai la remorque. Le chevalier de Nangis la donna à la frégate, et nous revînmes heureusement à Brest.

» La flotte que nous venions d'attaquer étoit de quatre-vingt bâtimens de charge. Elle alloit en Portugal, où elle portoit des munitions de guerre, des habits et des chevaux, pour servir aux troupes que les Anglois avoient dans ce royaume. De cinq vaisseaux qui l'escortoient; il y en eut trois de pris, un de brûlé, le cinquieme se sauva avec toute la flotte *que nous aurions infailliblement enlevés, je le répète, si M. du Guay avoit agi avec un peu plus de circonspection.*

» Dès que je fus arrivé à Brest,

j'envoyai le sieur de Tourouvre porter à la cour la nouvelle de ce qui venoit de se passer. Le ministre en fut si content, qu'il fit à Tourouvre toutes les gracieusetés possibles, et le présenta au roi, qui lui témoigna beaucoup de satisfaction. Enfin, la saison pressant pour la retraite, je travaillai à me radouber; je me rendis à Dunkerque, d'où je partis pour la cour. »

Voici le récit de M. du Guay-Trouin. « Après avoir resté trois jours à l'ouverture de la Manche, sans rien rencontrer, il me parut que M. de Forbin faisoit route du côté de Dunkerque, lieu de son désarmement. Il étoit déja à quatre lieues loin de moi, lorsque je re-

marquai qu'il changeoit sa manœuvre et sa route. Je jugeai qu'il avoit fait quelque découverte, et, courant de ce côté, j'apperçus une flotte qui me parut être de deux cents voiles, et vraisemblablement celle dont M. de Pontchartrain nous avoit avertis. Le jour commençoit alors à paroître; je crus devoir m'approcher de M. de Forbin, pour concerter ensemble la maniere d'attaquer cette flotte, et je me pressois de le joindre; mais, ayant vu qu'il avoit arboré pavillon de chasse, je mis aussi-tôt toutes mes voiles au vent, et chassai sur la flotte. La légéreté de mon escadre me fit devancer M. de Forbin d'environ une lieue, et je n'étois plus qu'à une bonne portée

de canon de cette flotte, *quand il s'avisa, au grand étonnement de tous, de venir en travers et de prendre un ris* (1) *dans ses huniers par un tems où nous aurions pu porter perroquets sur perroquets. L'esprit de subordination me fit imiter, contre mon gré, cette manœuvre qui nous fit manquer l'entiere destruction de cette flotte importante.* Elle étoit rassemblée sous le vent de cinq vaisseaux anglois qui nous attendoient, rangés sur une ligne. Le vaisseau le *Cumberlan*, de 82 canons, qui étoit le commandant, s'étoit placé au milieu; le *Devonshire*, 92, étoit à la tête et le *Royal-Oak*, de 76, à la queue; le *Chester* et le *Rubi*, de 56 à 54,

(1) C'est-à-dire rapetisser ses voiles.

étoient matelots de l'avant et de l'arriere du Cumberland..... Le commandant fit signal aux bâtimens de transport de se sauver, comme ils pourroient par différentes routes ; *d'où il est aisé de conclure que si nous les eussions attaqués, sans nous amuser inutilement à prendre des ris, ils étoient tous indubitablement perdus, et que, par conséquent, les projets formés par des puissances alliées contre la maison de France, pour achever de conquérir l'Espagne, se seroient trouvés dès-lors entiérement ruinés.*

« Impatient de voir que M. de Forbin ne se pressoit pas d'arriver, et, réfléchissant que la journée s'avançoit, puisqu'il étoit près de midi, et que nous étions à la fin

d'octobre, je fis signal à tous les vaisseaux de mon escadre de venir me parler. J'ordonnai à M. le chevalier Beauharnois d'aborder le Royal-Oak; à M. le chevalier de Courserac, d'aborder le Chester; à M. de la Moinerie-Miniac, d'aborder le Rubi; et, comme je me réservois le commandant, je donnai ordre à M. de la Jaille de me suivre, et de venir me jeter une partie de son équipage aussitôt qu'il me verroit accroché..... Je chargeai M. le chevalier de Nesmond, qui commandoit la frégate l'Amazone, de donner au milieu de la flotte.

» Ces ordres donnés, j'arrivai sur les ennemis, et, faisant coucher tout mon équipage sur le pont,

je donnai mon attention à bien manœuvrer. J'essuyai d'abord, sans tirer, la bordée du Chester, matelot de l'arriere du Cumberland, ensuite celle du Cumberland même qui fut des plus vives. Je feignis, dans cet instant, de vouloir plier : il donna dans le piége, et, ayant voulu arriver pour me tenir sous son feu, je revins tout-à-coup au vent, et, par ce mouvement, son beaupré se trouva engagé dans mes grands haubans, avant que de lui avoir riposté d'un seul coup de canon ; en sorte que toute mon artillerie chargée à double charge, et ma mousqueterie l'enfilant de l'avant à l'arriere, ses ponts et ses gaillards furent, dans un instant, jonchés de morts.

Aussi-tôt M. de la Jaille, mon fidele compagnon d'armes, s'avança avec la Gloire, pour exécuter ce que je lui avois ordonné : mais, ne pouvant m'aborder que très-difficilement, il eut le courage d'aborder le Cumberland de long en long; rompit son beaupré sur la poupe de mon vaisseau, dans le même tems que l'ennemi rompit le sien dans mes haubans. Alors mes gens s'efforcerent de sauter à l'abordage du Cumberland; mais très-peu y réussirent, à cause de son beaupré rompu, ce qui rendoit l'abordage aussi difficile que dangereux. MM. de la Calandre, de Blois, de Dumenaye, officiers sur la Gloire, furent les premiers qui s'élancerent dedans à la tête de

quelques vaillans hommes. Il tuerent et mirent en fuite ce qui restoit d'Anglois sur le pont et sur les gaillards, et se rendirent maîtres du vaisseau. Alors, voyant qu'ils me faisoient signe avec leurs mouchoirs, et que l'on baissoit pavillon anglois, je fis cesser le feu, et j'empêchai qu'il ne sautât un plus grand nombre de mes gens à bord. Au même instant je fis pousser au large, pour me porter dans les lieux où je pourrois être de quelque utilité.

M. le chevalier de Beauharnois, qui montoit l'*Achille*, avoit abordé avec toute l'audace possible, le *Royal-Oak*; et, ses gens s'étant présentés pour sauter à l'abordage, il etoit près de se rendre maître;

lorsque le feu prit à son vaisseau. Ses ponts et ses gaillards en furent enfoncés, et plus de cent hommes y perdirent la vie. Il fit pousser au large, et fut assez heureux pour éteindre cet embrasement, après bien du travail. Pendant ce tems, le *Royal-Oak*, dont le beaupré se trouvoit rompu, avoit profité de l'occasion, et s'étoit servi de toutes ses voiles pour se sauver.

» M. le chevalier de Courserac, qui commandoit le *Jason*, aborda aussi le *Chester*, et ses grapins s'étant rompu, les deux vaisseaux se séparerent. M. le chevalier de Nesmond, qui le suivoit sur l'*Amazone*, voulut en profiter, et aborder à son tour ce vaisseau; mais, n'ayant pas modéré

déré sa course assez à tems, il le dépassa. Alors M. de Courserac revint dessus, et enleva à ce dernier abordage, ce qui fit prendre à M. de Nesmond le parti d'exécuter l'ordre que je lui avois donné de fondre au milieu de la flotte, et il s'empara d'un assez grand nombre de ces bâtimens de transport.

» Le *Maure*, commandé par M. de la Moinerie-Miniac, avoit, suivant sa destination abordé le *Rubi*; et, dans le tems même qu'il y étoit accroché, *M. le comte de Forbin vint à toutes voiles donner de son beaupré sur la poupe de cet Angois qui se rendoit. M. de Forbin prétendit que c'étoit à lui qu'il s'étoit rendu, quoiqu'il n'eût pas jeté un*

seul homme à son bord. Cette prétention lui fit d'autant moins d'honneur que le témoignage des Anglois ne lui été pas favorable, et que ce brave général auroit pu trouver, s'il avoit voulu, des occasions plus glorieuses d'exercer son courage.

» Aussi-tôt que j'eus fait pousser mon vaisseau au large du *Cumberland* j'examinai, avec attention, le combat, et ma premiere pensée fut de courir sur le *Royal-Oak* que je croyois fuir en très-mauvais état, et que j'aurois certainement enlevé d'emblée.... Cette action m'auroit peut-être fait plus d'honneur que le combat sanglant que je livrai au *Devonshire*. Je crois pouvoir avancer hardiment, que, dans cette occasion, l'intérêt de ma

gloire particuliere céda à un motif plus généreux. Je vis que M. le chevalier de Tourouvre, qui commandoit le *Blak-Owal*, vaisseau de cinquante canons, de l'escadre de M. de Forbin, osoit attaquer ce *Devonshire* qui en portoit quatre-ving-douze, et que, suivi de *Salisbury*, monté par M. Bart, il s'avançoit pour l'aborder, avec une intrépidité héroïque. Je remarquai même qu'il avoit déja brisé son beaupré sur la poupe de ce gros vaisseau, dont le feu, infiniment supérieur, et l'artillerie formidable hachoient en piéces ces deux pauvres vaisseaux. Touché de cette exemple de valeur, je volai au secours de ce brave chevalier, et je pris la résolution d'aborder de long en

long le *Devonshire*. J'avois déja prolongé ma civaderie, et j'étois sur le point de l'accrocher, quand je vis sortir de sa poupe une fumée si épaisse, que la crainte de brûler avec lui me fit le battre à portée du pistolet, jusqu'à ce que j'eusse vu ce commencement d'incendie éteint. Il me seroit difficile de tracer une peinture sensible du feu terrible du canon et de la mousqueterie que j'en essuyai pendant trois quarts d'heure, attendant toujours que la fumée de sa poupe fût un peu ralentie pour l'aborder. Il me mit dans cette attente, plus de trois cents hommes hors de combat. Enfin, désespéré de voir périr tou smes gens, l'un après l'autre, je résolus, à tout événement, de

l'accrocher, et fis pousser mon gouvernail à bord. Déja nos vergues commençoient à se croiser, lorsque M. Burgnon, l'un de mes lieutenans, qui commandoit la mousqueterie et la manœuvre, vint précipitamment me faire remarquer le feu qui s'étoit fomenté dans la poupe du *Devonshire* se communiquoit à ses haubans et à ses voiles de l'arriere. Frappé d'un danger si pressant, je fis à l'instant changer la barre de mon gouvernail, et appareiller tout ce qui me restoit de voiles, détachant des officiers pour aller sur le bout des vergues, couper avec des haches mes manœuvres qui étoient embarrassées avec celles de l'ennemi. A peine m'en étois-je éloigné de la portée

du pistolet, que le feu se communiqua de l'arriere à l'avant de ce gros vaisseau, avec tant de violence, qu'il fut consummé en moins d'un quart-d'heure; tout son équipage périt au milieu des flammes et des eaux, à l'exception de trois de ses matelots qui se trouverent, après l'affaire, à bord de mon vaisseau, où ils étoient passés de vergues en vergues, lorsqu'ils s'apperçurent du motif qui me faisoit abandonner mon abordage avec tant de précipitation. Ils m'assurerent qu'il y avoit plus de mille hommes dans ce vaisseau, qui, outre son équipage portoit plus de trois cents officiers ou soldats passagers.

» Après ce sanglant combat,

mon vaisseau resta tellement délabré, que je fus deux jours entiers, sans pouvoir remuer. Le corps du vaisseau, les mâts, les manœuvres, tout étoit haché. Le gouvernail étoit de même par deux balles barrées de trente-six livres. Je demeurai dans cette perplexité, ne sachant ce que les autres vaisseaux étoit devenus. Chacun d'eux avoit pris le parti de se rallier, ou de poursuivre les débris de la flotte. Je savois seulement que le *Royal-Oak* s'étoit sauvé *ayant bien remarqué que M. de Forbin n'avoit pas jugé cette conquête digne de son attention.* J'avoue que si j'eusse été capable de me repentir d'une bonne action, et si je n'avois pas eu présente l'utilité

qui devoit en revenir au roi d'Espagne, j'aurois eu quelque regret de laisser échapper un si beau vaisseau qui étoit, pour ainsi dire, en mes mains, et d'avoir été me faire hacher en pieces, pour avoir la douleur de voir périr mille infortunés d'un genre de mort si affreux....

» Tous les vaisseaux de mon escadre et celle de monsieur de Forbin, arriverent deux jours avant moi dans la rade de Brest avec le *Cumberland*, le *Chester* et le *Ruby*. Le *Cumberland* étoit mené à la remorque, en triomphe; par M. de Forbin, *de la même maniere que s'il en avoit été le vainqueur.* „

Voici comment M. Bart annonce cette action dans ses mémoires,

qui, comme nous l'avons déja dit, nous ont été communiqués par son fils qui étoit petit-fils du célebre Jean-Bart. « M. du Guay-Trouin, qui alloit commencer sa campagne, sorti en même-tems que nous, de la rade de Dunkerque, avec six vaisseaux qu'il commandoit. Le vent étant contraire, nous restâmes à croiser ensemble à l'ouverture de la Manche, et, quelques jours après, nous fîmes la découverte d'une flotte Angloise de plus de 80 voiles. Elle étoit escortée d'un vaisseau de 90 canons, d'un de 80, d'un de 76, et de deux autres de 50 à 56. M. du Guay, sans attendre M. Forbin *qui ne faisoit pas la manœuvre convenable pour le joindre*, entama

l'affaire avec son escadre. Cependant, un vaisseau ennemi s'étant détaché, et ayant mis toutes ses voiles dehors, pour éviter nos deux escadres, M. de Tourouvre, qui montoit le *Blak-Owal* de 50 canons, et moi, qui commandois alors le *Salisbury*, de pareille force, nous trouvant tous deux le plus à portée de lui, nous prîmes le parti de forcer de voiles aussi pour le joindre, à quoi nous parvînmes, au bout de deux heures, et nous reconnûmes alors qu'il étoit de 90 canons, par conséquent extrêmement fort pour nous. Nous convînmes cependant ensemble de l'aborder; mais, nous étant mis en devoir de le faire, l'ennemi, qui cherchoit à nous en empêcher,

manœuvra si bien, que nous ne pûmes y réussir. Son objet étoit de nous faire faire un mauvais abordage, ce que nous voulions éviter; de sorte que, pendant plus de trois heures, nous ne fîmes que nous battre de poupe à proue. M. du Guay, voyant que la partie n'étoit pas égale, et le danger où nous étions, vint à notre secours, et se mit entravers de l'ennemi, à la petite demi-portée de canon. Le feu fut fort vif de part et d'autre pendant plus de deux heures que nous fîmes ce qui pouvoit dépendre de nous pour le réduire. Enfin M. de Tourouvre, voulant l'aborder, eut son beaupré emporté, et conséquemment fut contraint de lâcher prise. Comme je m'appro-

cevois que le feu de l'ennemi se ralentissoit, je tentai un nouvel abordage; mais heureusement pour moi, au moment que j'allois le prolonger, je vis que le feu y étoit : cependant il ne discontinuoit pas ses décharges de mousqueterie et de canon qui nous mirent beaucoup de monde hors de combat. Comme il avoit, de tems en tems, de faux feux, l'idée me vint que c'en pouvoit être encore un de cette espece, c'est ce qui m'engagea à rester vergue à vergue, pour l'aborder, au cas que le feu s'éteignît : mais quelle fut ma surprise de le voir, dans l'instant, tout en flammes, depuis l'avant jusqu'à l'arriere. Je ne tardai pas alors à m'en éloigner, dans

la

la crainte où j'étois qu'il ne sautât en l'air : mais mon étonnement redoubla de le voir couler à fond deux minutes après. Jamais il ne s'offrit un spectacle plus affreux. Il fut d'autant plus touchant, qu'il n'y eut pas moyen de sauver un seul homme de plus de 1200 qu'ils étoient, tant en équipage qu'en troupes réglées destinées à passer en Portugal. Ce vaisseau se nommoit le *Devonhire*. Après cet événement, les deux escadres s'étant ralliées, firent route pour Brest. »

M. de Forbin se rendit à la cour ; il y fut reçu avec beaucoup d'accueil de la part du ministre qui le présenta au roi. Sa majesté lui dit des choses fort obligeantes.

Pendant qu'il étoit à Versailles,

on l'avertit que le marquis de Vilette, lieutenant général, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, venoit de mourir. Il employa ses amis, fit valoir ses services pour obtenir une des places que M. de Vilette laissoit vacantes ; mais toutes ses démarches furent inutiles : on fit lieutenans généraux M. le marquis d'O et M. Ducas ; on donna la commanderie de Saint-Louis à M. le marquis de Langeron, lieutenant général de la marine.

Huit jours après la promotion, le ministre envoya chercher M. le comte de Forbin ; lui dit que le roi donnoit six mille hommes au roi d'Angleterre, Jacques III, pour l'accompagner en Ecosse,

où un parti très-considérable de ses sujets, bien intentionnés, n'attendoit qu'une descente pour se déclarer. Il ajouta : « Sa majesté vous a choisi pour conduire ce prince avec les troupes qu'on lui donne. Il faut que vous partiez incessamment pour Dunkerque, afin de préparer tous les bâtimens nécessaires pour le transport. Voilà un moyen d'arriver au grade de lieutenant général que vous desirez. » On décida à la cour qu'on armeroit quinze flûtes ; qu'on mettroit trois cents hommes dans chacune ; qu'on y joindroit cinq vaisseaux de guerre qui porteroient encore trois cents hommes chacun ; de cette maniere on trouvoit les vingt vaisseaux suffisant pour trans-

porter les six mille hommes. Lorsque le ministre fit part au comte de Forbin de cet arrangement, le comte lui dit qu'il ne valoit rien, et qu'il en pouvoit résulter une multitude d'inconvéniens. « Dunkerque, lui dit-il, étant situé entre la Hollande et l'Angleterre, les ennemis seront à portée d'être sur nous à chaque instant. D'ailleurs les flûtes sont très-pesantes, et peu propres pour une expédition qui doit se faire promptement, sans donner aux ennemis le tems de se reconnoître. Comment donc faire, répliqua le ministre ? Il faut prendre tous les meilleurs corsaires qu'on trouvera à Dunkerque, reprit M. de Forbin, et les armer. Il est vrai qu'ils

ne poteront pas autant de soldats que les flûtes, mais le nombre y supléera. » Le ministre goûta ses raisons, et lui dit de faire ses préparatifs comme il l'entendoit. Le comte alla, la veille de son départ, prendre congé du roi. Sa majesté lui dit : « M. le comte, vous sentez l'importance de votre commission, j'espere que vous vous en acquitterez d'une maniere digne de vous. »

Etant arrivé à Dunkerque, il travailla à l'armement de trente vaisseaux corsaires et de cinq vaisseaux de guerre. Tout fut bientôt prêt, mais on fut obligé d'attendre les soldats et les matelots que l'on vouloit embarquer. Les soldats arriverent les premiers. Le

comte de Forbin, étant informé qu'ils étoient *à Saint-Omer*, éloigné seulement d'une journée de Dunkerque, sentit que s'ils arrivoient dans la derniere ville, les ennemis ne manqueroient pas de pénétrer le projet de la cour, et de chercher les moyens de le faire échouer. Ses craintes étoient d'autant mieux fondées, que l'on commençoit à tirer des conjectures en voyant passer à Dunkerque ce qu'il y avoit d'Anglois et d'Irlandois dans le royaume, il alla, avec l'intendant du port et celui de l'embarquement, chez M. le comte de Gacé, depuis maréchal de France, sous le nom de maréchal de Matignon, qui devoit commander les troupes ;

lui représenta qu'il y auroit beaucoup d'inconvénient à faire venir les six mille soldats avant que tout fut prêt pour le départ. M. de Gacé goûta ses raisons et donna ordre qu'on retînt les soldats à Saint-Omer. Peu de jours après, les matelots arriverent, on mit les vaisseaux en rade, et on embarqua les soldats et les matelots.

Le roi d'Angleterre arriva deux jours après; mais il tomba malade et eut la fievre pendant deux jours. Ce retard donna le tems aux ennemis de préparer des forces capables d'arrêter l'armement de Dunkerque. Trente-huit vaisseaux de guerre anglois vinrent mouiller à Gravelines, qui n'est qu'à dix

lieues de Dunkerque. Le comte de Forbin alla les reconnoître lui-même, et, après avoir vérifié que c'étoient des vaisseaux de guerre, il manda à la cour qu'il n'étoit plus possible de mettre à la voile; qu'il croyoit que la prudence demandoit qu'on désarmât et qu'on renvoyât le projet de descente en Ecosse à un tems plus favorable : mais il reçut des ordres précis de se conformer aux volontés du roi d'Angleterre.

Ce prince, excité par les discours de ceux qui avoient des intérêts particuliers de partir, dit au comte de Forbin qu'il falloit mettre promptement à la voile; le comte fut obligé de lui obéir, et la flotte partit au commencement

de juin 1708. Elle essuya d'abord une tempête violente ; mais le tems devint favorable, et le troisieme jour elle arriva sur les côtes d'Ecosse. Elle mouilla, à l'entrée de la nuit, devant la riviere d'Edimbourg, environ à trois lieues de terre. Le comte de Forbin fit faire des signaux ; allumer des feux ; tirer des coups de canon, personne ne parut. Sur le minuit, on entendit cinq coups de canon du côté du Sud ; le comte se douta que c'étoit un signal des ennemis pour se rallier. Il ne se trompoit pas : dès le point du jour on découvrit une flotte angloise qui étoit mouillée à quatre lieues. M. de Forbin fit mettre promptement à la voile et avança sur les enne-

mis, comme s'il avoit voulu les attaquer. Ils étoient sous voiles : la manœuvre des François les engagea à se ranger en bataille ; c'étoit ce que le comte de Forbin demandoit, parce qu'ils perdoient, par-là, beaucoup de tems. Il fit alors signal pour que l'armée fit force de voiles, afin de le suivre ; changea tout-à-coup de route et prit la fuite. En peu de tems il fut fort éloigné des Anglois : ils le poursuivirent cependant quelque tems, mais ils ne purent le joindre.

Lorsque la flotte françoise fut hors de la vue des ennemis, le roi assembla un grand conseil de guerre : on y décida qu'ayant été découverts par les ennemis qui ne manqueroient pas de suivre la

flotte ; que n'ayant aucun port en Ecosse où l'on pût se retirer, il falloit nécessairement regagner la France. Ainsi, la flotte fit route pour Dunkerque, où elle arriva trois semaines après en être partie.

Le projet de la descente en Ecosse ayant ainsi manqué, le comte de Forbin se prépara à faire un nouvel armement pour continuer ses courses comme les campagnes précédentes ; mais un événement dont les suites furent fâcheuses pour lui, l'empêcha de suivre son projet, fut même cause qu'il quitta le service. Louis XIV fut très-mécontent, lorsqu'il vit que les sommes considérables qu'on avoit employées pour équipper la flotte qui devoit conduire Jacques

III en Ecosse, étoient perdues, et s'en plaignit. M. de Pontchartrain, ministre de la marine, et M. de Chamillard, ministre de la guerre, étoient brouillés. Ils eurent devant le roi de grandes discussions au sujet de l'expédition d'Ecosse, et s'attribuoient réciproquement le défaut du succès. M. de Chamillard disoit que les matelots n'avoient pas été prêts aussi promptement qu'ils auroient dû l'être ; M. de Pontchartrain répliquoit que les soldats qu'on devoit embarquer n'étoient pas arrivés assez à tems. M. de Chamillard ajoutoit qu'il étoit vrai que les soldats de l'embarquement étoient arrivés avant les matelots, puisque le comte de Forbin et les inten-

dans du port et de l'embarquement étoient allés chez M. le comte de Gacé, pour lui représenter que si les soldats venoient à Dunkerque, avant qu'on fût en état de les embarquer, les ennemis déja inquiets sur l'armement de trente vaisseaux, ne manqueroient pas de prendre des mesures pour faire échouer l'entreprise de la cour. M. de Pontchartrain nioit ce fait, et assuroit que le projet avoit été manqué seulement parce que les soldats étoient restés à Saint-Omer. M. de Chamillard écrivit au comte de Gacé, depuis peu maréchal de France, sous le nom de maréchal de Matignon, le pria de demander au comte de Forbin, et au deux intendans, un certificat qui prou-

vât qu'ils avoient eux-mêmes engagé le maréchal à faire rester les soldats à Saint-Omer, pour y attendre que les matelots fussent arrivés. M. de Pontchartrain manda à M. de Forbin et aux intendans, de ne pas donner le certificat. Lorsque M. le maréchal de Matignon le demanda, le comte de Forbin et les intendans, sentirent combien il étoit intéressant pour eux de ne pas le donner : ils le refuserent pendant quelque tems ; mais enfin ils le donnerent.

Cette conduite imprudente, de de la part du comte de Forbin, acheva d'indisposer le ministre contre lui : il lui fit essuyer plusieurs désagrémens, et le comte demanda sa retraite : il l'obtint en 1710,

avec une pension de sept mille livres, se retira dans une maison de campagne qu'il avoit aux environs de Marseille. Il étoit alors âgé de 56 ans, et en avoit passé 40 au service du roi. La vie tranquille qu'il y menoit lui devint si agréable, qu'il parvint à un âge fort avancé. Il mourut sans s'être marié.

Le comte de Forbin tient un rang distingué parmi les officiers de la marine françoise. Il entendoit très-bien la manœuvre, étoit hardi, entreprenant, et avoit un courage à toute épreuve; mais sa présemption étoit extrême. Il se croyoit supérieur à tous les marins de son tems. On voit qu'il cherche à rabaisser, dans ses mé-

moires, tous ceux qui servoient avec lui ; qu'il s'attribue à lui seul la victoire dans des combats où il ne s'étoit même pas présenté : du Guay-Trouin et M. Bart lui en font un reproche, comme on l'a vu ci-dessus. S'il tint avec M. de Pontchartrain une conduite telle qu'il l'annonce dans ses mémoires, il s'attira lui-même les désagrémens qu'il essuya. Ce ministre le trouvoit toujours d'un sentiment opposé au sien. Il sembloit qu'il vouloit lui dicter des loix, et qu'il savoit mieux ce que la cour devoit faire que la cour même.

FIN.

VIES
DES
PLUS CELEBRES
MARINS.

ABRAHAM DUQUESNE

VIE
DU MARQUIS
DU QUESNE,
DIT
LE GRAND
DU QUESNE,

Lieutenant-général des armées navales de France, sous Louis XIV.

PAR M. RICHER.

A PARIS,
Chez BELIN, Libraire.

1789.
Avec approbation et privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

L'ACCUEIL que le public a fait aux premiers volumes de cette collection nous engage à la continuer, et nous nous hâtons, autant qu'il est possible, de la rendre complette. Nous allons mettre sous presse les vies de du Guay-Trouin et de Tromp.

Nous aurions desiré de pouvoir donner plus de détail sur la vie privée d'Abraham du Quesne ; mais nous n'avons pu en avoir, quelques soins que nous ayons pris. Nous

avons écrit à plusieurs de ses parens, qui nous ont répondu qu'ils avoient le chagrin de ne pouvoir satisfaire à notre demande ; qu'on ne trouvoit dans la famille aucuns mémoires concernant la vie de ce grand homme. Nous avons eu recours aux mémoires du tems, à la tradition, et nous sommes parvenus à faire, au moins, connoître un héros, dont quelques auteurs n'avoient parlé, pour ainsi dire, qu'en passant. Il commence sa carriere dans la marine dès l'âge le plus tendre, sous les yeux d'un pere qui apperçoit

les talens que la nature a donnés à son fils et cherche à les développer. Le jeune du Quesne sent que la théorie ne suffit pas ; il veut y joindre la pratique, parcourt les ports de France, converse avec les officiers et les matelots, monte sur les vaisseaux marchands ; fait plusieurs voyages ; examine, avec attention, les différentes manœuvres.

Il a sans cesse la carte marine à la main, examine le gissement des côtes, les bancs. Il cherche à prévoir le caprice des vents, et à trouver les

moyens d'arrêter les ravages qu'ils ont coutume de causer. Bientôt il est regardé comme un habile marin ; on lui confie le commandement d'un vaisseau de roi dans une flotte que Louis XIII envoie pour chasser les Espagnols des îles de Sainte-Marguerite et de S. Honorat. Du Quesne montre dans cette expédition tant de courage et de talens, qu'il est déja regardé comme le plus grand homme de mer qui soit dans la marine françoise. La gloire qu'il acquiert est le présage de celle qu'il méritera un jour : on lui donne le com-

mandement d'une escadre. Plus on l'éleve, plus il paroît mériter de l'être encore. Il se précipitoit au milieu des périls : s'il étoit blessé, son courage arrêtoit les douleurs ; il continuoit à combattre, et ne songeoit à se faire panser que quand il avoit remporté la victoire.

Il passe au secours de la Suede, alliée de la France, défait dans plusieurs occasions, la flotte du roi de Danemarck, et le force de faire la paix avec la Suede. Il repasse en France couvert de

lauriers ; la trouve désolée par les guerres civiles, et hors d'état de résister sur mer à ses ennemis. Il n'écoute que son zele pour l'intérêt et la gloire de sa patrie ; fait construire des vaisseaux à ses frais ; les arme, assemble des matelots, les anime de son zele, marche contre les ennemis de la France ; les attaque, et triomphe. Dans les batailles c'est toujours du Quesne qui commence l'attaque, qui excite les officiers, les soldats, et force la victoire à se décider pour lui. Enfin il se trouve aux prises avec le fa-

meux Ruiter ; le bat et le fait périr dans l'action. Il marche contre les Algériens ; force ces fiers corsaires à rendre la liberté aux François qu'ils tiennent dans les fers, et à demander humblement la paix. Gênes a osé offenser Louis XIV ; du Quesne va contre cette république, lui fait sentir combien il est dangereux d'irriter son roi. Il tient enfin un des premiers rangs parmi les héros qui ont illustré le regne de Louis le grand. Ce monarque étoit fâché de lui voir professer une religion qui l'empêchoit de

l'honorer des dignités auxquelles son mérite et ses actions l'appeloient.

VIE

VIE
DE
DU QUESNE.

ABRAHAM DU QUESNE ne doit son illustration qu'à lui-même : ses exploits guerriers font seuls ses titres. Lui donner une longue suite d'aïeux, comme ont fait plusieurs genéalogistes, c'est lui ôter la gloire d'avoir procuré à sa famille l'eclat dont elle jouit, d'avoir augmenté le nombre de ceux qui prouvent que le sang roturier produit des héros ; c'est enfin l'avilir.

(1) Son pere, qui portoit aussi le nom d'Abraham, étoit né au bourg de Blagny, dans le comté d'Eu, de parens pauvres et calvinistes. Il alla à Dieppe, s'appliqua à la carte marine, et devint un très-bon pilote; exerça quelque tems cette profession en France; passa en Suede; servit sur les vaisseaux de la reine Christine;

(1) Voyez une lettre de M. Desmarquets, maître des eaux et forêts de la ville de Dieppe, insérée dans le Mercure, premier vol. du mois d'avril 1764. Il est vrai qu'il y avoit à Dieppe une famille noble et très-ancienne qui portoit le nom de du Quesne; mais le célebre du Quesne n'en descendoit pas: elle est éteinte. Il n'en reste plus que deux filles: l'une s'appelle du Quesne-Franqueville. Elle avoit épousé M. de Franqueville, conseiller au parlement de Rouen. L'autre s'appelle du Quesne-Paviot, ayant épousé M. Paviot, aussi conseiller au parlement de Rouen. Elles sont toutes deux veuves.

fut chargé, par cette princesse, de conduire quelques bâtimens en France. Il fut attaqué par des Espagnols : malgré l'inégalité du nombre, il se défendit avec courage, et conduisit ses vaisseaux à leur destination. Les talens qu'il montra dans cette occasion pour la marine, firent concevoir à Louis XIII le desir de l'attacher à son service : il le fit capitaine de vaisseau. Du Quesne conçut alors le projet de se marier, et épousa la fille d'un bourgeois de Dieppe. Il en eut plusieurs fils : l'ainé est celui dont nous écrivons la vie. Il naquit à Dieppe en 1610. Son pere lui fit donner le nom qu'il portoit ; l'éleva dans la religion calviniste qu'il professoit ; se hâta

de lui apprendre l'art de la marine. Le fils profita des leçons de son pere, et ne tarda pas à prouver qu'il deviendroit un des plus grands marins de son tems.

La Rochelle, toujours rebelle, étoit l'asyle des protestans, le centre de l'hérésie, le refuge des mécontens. L'avantage de sa situation, la force de ses remparts, la protection de l'Angleterre enhardissoient son orgueil, excitoient son audace. Le cardinal de Richelieu, ce ministre bouillant, impétueux, mais prudent, résolut de détruire le parti Huguenot, et de punir les rebelles. Il inspira ses sentimens à Louis XIII. On leva des troupes de terre, on équippa des vaisseaux, et la Rochelle fut

obligée de se rendre vers la fin de 1628. Les détails de ce siége fameux appartiennent à l'histoire de France. Du Quesne, qui n'avoit alors que dix-huit ans, y commandoit un vaisseau, et y donna des preuves éclatantes de son courage et de ses talens.

La France, agitée par des troubles intérieurs, ne mit point de flotte en mer pendant plusieurs années. Le jeune du Quesne attendoit, avec impatience, l'occasion d'aller au milieu des hazards, et, voulant se perfectionner dans l'art de la marine, pour lequel il sembloit né, il parcouroit les différens ports; consultoit et écoutoit, avec attention, tous ceux dont il croyoit pouvoir recevoir

quelques instructions. C'étoit alors que les grands de l'état formoient des cabales contre le cardinal de Richelieu, et cherchoient à le précipiter des degrés du trône, où son mérite l'avoit placé. Le génie de ce ministre, fécond en ressources, lui inspira le moyen de mettre Louis XIII dans le cas d'avoir toujours besoin de ses conseils, et de craindre de le perdre. Il représenta à ce monarque qu'il devoit arrêter la puissance de la maison d'Autriche, qui sembloit aspirer à soumettre l'Europe entiere ; qu'une de ses branches étant assise sur le trône impérial, l'autre sur celui d'Espagne, il seroit facile à cette maison de remplir ses desseins, si l'on ne se hâtoit d'y

mettre obstacle. Il l'engagea à renouveler l'alliance de la France avec la Suede ; à fournir des secours aux princes d'Allemagne mécontens ; à former une ligue avec les états-généraux ; enfin à déclarer la guerre à l'empereur et au roi d'Espagne. En 1635, on leva des troupes ; on livra des batailles ; on répandit du sang. Philippe IV, roi d'Espagne, équippa une flotte, fit attaquer les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat : ses troupes s'en emparerent en moins de quatre jours, et s'y fortifierent. Comme elles pouvoient envoyer delà des partis dans la Provence et la ravager, Louis XIII résolut de les en chasser : il chargea de cette expédition le comte de Harcourt

et M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, avec ordre de choisir parmi les officiers de marine ceux qui avoient donné des preuves de valeur et de talens. Le jeune du Quesne fut un des premiers sur lequel ils jeterent les yeux : ils lui confierent le commandement d'un vaisseau. Le roi d'Espagne envoya une flotte assez considérable pour s'opposer aux efforts des François (*) : elle fut battue, et les îles se rendirent le 15 mai 1637. Pendant que le jeune du Quesne étoit occupé à cette expédition, son pere, qui repassoit de Suede en France avec un convoi qu'il escortoit, fut attaqué par une es-

(1) Nani, hist. Vencta, l. X et XI.

cadre espagnole, plus forte encore que la sienne. Il se défendit avec courage ; mais il reçut un coup mortel; fut transporté à Dunkerque où il mourut en 1635, dans les sentimens de la religion reformée. Lorsque cette nouvelle parvint à son fils, elle lui causa la douleur la plus vive. Il perdit un pere tendre et chéri. Au desir de servir sa patrie, se joignit celui de venger son pere : il jura aux Espagnols une haine implacable, et se promit de répandre leur sang partout où il en trouveroit l'occasion.

Elle va bientôt se présenter : la flotte françoise, composée de quinze galeres, et celle d'Espagne, qui est de pareil nombre, se ren-

contrent aux environs de Gattari ; se livrent combat. Pontcourlai commande l'armée françoise ; don Roderic de Velasco commande celle d'Espagne et combat avec un courage et une présence d'esprit qui excitent tous ceux qu'il commande : la victoire semble prête à se décider en sa faveur. Du Quesne arme de son courage et de sa haine contre les Espagnols ceux qui sont sur son vaisseau ; attaque celui de Velasco ; le force de reculer ; fait un feu terrible sur lui : Velasco est tué ; les Espagnols, consternés, prennent la fuite, après avoir perdu cinq galeres et un nombre considérable d'hommes. Les François avoient perdu trois galeres dans le commencement de l'action.

La flotte de France ne fit pas d'autre expédition cette année. Le cardinal de Richelieu fut informé que le roi d'Espagne armoit en 1639 une flotte considérable à la Corogne, pour transporter des troupes et de l'argent dans les Pays-Bas; il chargea Sourdis, archevêque de Bordeaux, de rassembler tous les vaisseaux françois; de former une flotte, et d'aller attaquer celle d'Espagne. Le prélat oublioit les devoirs de son ministere, pour chercher la gloire qu'on acquiert dans les combats, et mériter le titre de héros, quoiqu'il eût été humilié par le duc d'Epernon, et peu après par le maréchal de Vitri. Il exécute promptement les ordres du ministre; se met en mer; bloque

le port de la Corogne ; foudroie les vaisseaux espagnols. Du Quesne, que son courage excite toujours à braver les dangers, devance la flotte françoise avec les vaisseaux qu'il commande ; est blessé d'un coup de mousquet ; résiste aux douleurs, ne quitte son poste que quand la tempête force les François à se retirer. La flotte d'Espagne profite de leur retraite pour sortir du port. Elle prend la route de Flandre. Sourdis, qui a conduit la flotte françoise à Belle-Isle, l'en fait sortir, si-tôt qu'il voit la mer praticable ; retourne à la Corogne ; n'y trouve plus que la flotte espagnole ; fait faire une descente ; brûle quelques villages, et retourne dans les ports de France. Les

deux

deux flottes resterent dans l'inaction pendant l'année 1640. Au commencement de 1641, le comte de la Motte-Houdancourt eut ordre d'assiéger la ville de Tarragone par terre, et Sourdis eut celui de la bloquer par mer. Ce dernier ayant eu avis que les ennemis venoient l'attaquer avec une flotte considérable, fit assembler tous les capitaines, pour délibérer sur le parti qu'on avoit à prendre. On décida qu'on diviseroit la flotte en deux corps; qu'on iroit au-devant des ennemis, leur livreroit bataille; que l'autre garderoit le port, empêcheroit les secours d'y entrer.

Le 20 septembre, à la pointe du jour, les galeres espagnoles pa-

rurent au nombre de vingt-neuf, à peu de distance de l'armée françoise. Aussi-tôt M. de Sourdis ordonna qu'on se rangeât de maniere à leur boucher le passage. Les galeres espagnoles, après avoir observé la contenance des François, se retirerent vers leurs vaisseaux. La flotte ennemie étant rassemblée avança sur les François, qui, malgré le vent contraire, allerent à sa rencontre. Les Espagnols, voulant profiter de l'avantage du vent, pour secourir Tarragone, envoyerent leurs galeres joindre quarante brigantins, pour entrer avec eux dans le port Alors la flotte françoise, qui alloit sur les ennemis, revira de bord sur les galeres afin de s'opposer à leur

passage : mais les vaisseaux ennemis rejoignirent leurs galeres et avancerent, vent en poupe, sur la flotte françoise. Les François, voyant que leurs forces étoient trop inégales pour intercepter les secours que les Espagnols vouloient faire entrer dans Tarragone, ne songerent qu'à se défendre. Leur flotte n'étoit composée que de quinze vaisseaux de ligne, de quatre pataches, cinq brûlots et treize galeres ; celle des ennemis étoit de trente-cinq gros vaisseaux, et de pareil nombre de galeres. Leurs vaisseaux prirent les François en flanc, et leurs galeres les attaquerent par derriere. Le courage des François suppléa au nombre : ils se battirent comme des

lions en fureur. La nuit survint ; le combat cessa et la victoire resta incertaine. On perdit beaucoup de monde de part et d'autre, et quantité de vaisseaux furent endommagés. Les deux flottes étoient trop maltraitées pour recommencer le combat, lorsque le jour parut : elles se séparerent.

Le 22 du même mois, les Espagnols reçurent un renfort ; leur armée se trouva composée de quarante gros vaisseaux, et de trente-cinq galeres : elle étoit du double plus forte que celle des François. Sourdis fit assembler le conseil de guerre, où l'on décida qu'il ne falloit pas s'exposer à une perte qui paroissoit certaine : on regagna les ports de Provence, et le comte

de la Motte leva le siége de Tarragone.

Du Quesne pendant l'action devant Tarragone, déploya encore ses talens pour la guerre sur mer. Il commandoit et combattoit en même-tems : son courage animoit tous les François ; chacun d'eux vouloit suivre son exemple : on fut redevable à lui seul de cette vigoureuse défense qui sauva la flotte françoise. Ses éloges retentissoient de toutes parts : mais ils furent interrompus par la crainte de le perdre : il avoit été dangereusement blessé. Son zele pour la patrie, son amour pour la gloire, lui faisoient braver les dangers les plus pressans : il avoit déja répandu son sang en 1639.

à l'attaque des vaisseaux espagnols dans le port de Saint-Agne : il fut encore blessé en 1642, devant Barcelone, dans le tems de la prise de Perpignan.

La mort de Louis XIII arrivée le 14 mai 1643, ne causa aucun changement dans la guerre que la France avoit avec l'Espagne. Le duc d'Enghien défit les Espagnols à Rocroy, et le duc de Brezé, amiral de France, battit leur flotte au cap de Gate, vers le mois d'août. Du Quesne qui commandoit un vaisseau fut encore blessé dans cette action.

Les troubles qui s'éleverent en France à la minorité de Louis XIV, empêcherent qu'on ne poussât la guerre avec vigueur contre

l'Espagne. Du Quesne demanda et obtint la permission d'aller servir en Suede. La célebre Christine, fille du grand Gustave, occupoit alors le trône de ce pays. Christierne IV, roi de Danemarck, jaloux des avantages que les Suédois avoient remportés en Allemagne, cherchoit à arrêter les progrès de leurs armes; il commit même contr'eux des hostilités qui les forcerent d'en venir à une guerre ouverte avec lui : ils firent une irruption dans le Holstein. Christierne les attaqua par mer et par terre. Ils n'étoient pas en état de lui résister sur mer, parce que le grand Gustave, excité par ses succès brillans sur terre, s'étoit peu occupé des forces de mer. Ils de-

manderent du secours à leurs alliés: les uns leur fournirent des vaisseaux, les autres leur envoyerent des officiers de mer. Du Quesne (1) obtint, comme on vient de le voir, la permission de passer à leur service : il y fut reçu avec accueil : son pere avoit montré de grands talens dans la marine suédoise. Il fut d'abord nommé major général de l'armée navale, ensuite vice-amiral ; commanda une partie de la flotte que la Suede envoya contre le roi de Danemarck qui assiégeoit en personne Gottenbourg par mer et par terre. Du Quesne attaqua la flotte danoise avec tant de vigueur qu'il la fit

(1) Mémoires fournis par la famille.

plier, la força ensuite de prendre la fuite après cet échec, les Danois se hâterent de lever le siége de Gottenbourg.

La flotte suédoise, se trouvant maîtresse de la mer, ravagea les côtes du Holstein. Christierne rassembla ses vaisseaux, voulut aller au secours de ses Etats; chercha la flotte suédoise. Les deux armées se livrerent combat; le carnage fut horrible : la nuit les sépara, et la victoire resta incertaine : elles recommencerent le lendemain avec la même fureur, le même acharnement. Du Quesne aborda le vaisseau amiral, nommé *la Patience*, et s'en rendit maître après un combat terrible où le général Danois fut tué. Il auroit fait prisonnier le

roi de Danemarck qui montoit ce vaisseau ; mais ce prince avoit été blessé à l'œil, dans le combat de la veille, par un éclat de bois, près d'un canon qu'il pointoit, et obligé d'aller à terre pour se faire panser. Limiers assure que la flotte danoise fut entiérement défaite ; que plusieurs de ses vaisseaux furent brûlés ; que le reste fut dissipé. Quelque tems après la flotte suédoise rencontra, aux environs de Femeren, seize vaisseaux danois ; en prit dix, en fit échouer trois et en brûla un. La paix se rétablit ensuite entre les deux nations, par la médiation de la France.

En 1647, du Quesne fut rappelé en France, où son courage et ses talens pour la marine étoient

alors nécessaires. Le cardinal de Mazarin, voulant suivre le système politique de Richelieu, son prédécesseur, cherchoit à abaisser la maison d'Autriche : il envoya des troupes dans le Milanois. Plusieurs écrivains assurent que la cause principale de cette expédition fut un mécontentement personnel qu'il reçut du pape Innocent X, qui refusoit de donner le chapeau de cardinal au frere de ce ministre. Ainsi Mazarin, d'une querelle particuliere eut la hardiesse et le talent d'en faire une d'état : il vouloit intimider le pape et obtenir, par la crainte, ce que le saint pere refusoit à ses sollicitations. Il fit assiéger Orbitello par mer et par terre ; mais le duc

de Brezé, qui commandoit l'escadre françoise, fut tué, et on leva le siége. Le cardinal Mazarin ne se déconcerta pas : il mit sur pied une nouvelle armée de terre et une nouvelle escadre en mer. Du Quesne s'étoit trop fait connoître par ses talens, pour n'être pas employé : il commanda un vaisseau en qualité de capitaine.

Les François se rendirent maîtres de Piombino en deux jours ; attaquerent Portolongone qui résista davantage, et fut, à la fin, obligée de se rendre. Le pape accorda enfin le chapeau de cardinal au frere de Mazarin, et les troupes françoises, tant de mer que de terre, évacuerent l'Italie.

En 1649, la France envoya une escadre

escadre au secours des Napolitains qui s'étoient révoltés contre l'Espagne. Le duc de Richelieu et du Quesne, qui la commandoient, se contenterent de paroître à la vue de Naples, et de canonner la flotte espagnole, parce qu'ils n'avoient pas eu des ordres précis relativement à cette expédition. La France, déchirée par les guerres civiles, avoit besoin de ses troupes pour réprimer les rebelles. Ils s'étoient emparés de plusieurs villes importantes; entr'autres de Bordeaux. En 1650, la cour avoit envoyé des troupes au maréchal de la Meilleraye pour réduire cette place; mais les Espagnols, intéressés à entretenir les troubles en France, armoient des vaisseaux

dans l'intention de secourir cette place par la Garonne. On n'avoit point de marine, et l'on ne pouvoit s'opposer à leur projet. Du Quesne est convaincu qu'on doit sacrifier sa fortune et son sang à la gloire et à l'intérêt de sa patrie : il arme à ses frais plusieurs vaisseaux ; part pour aller arrêter les Espagnols qui sont déja en route ; rencontre une flotte angloise (1). Celui qui la commande fait dire à du Quesne de baisser pavillon. Il croit avoir affaire à un homme ordinaire : mais il n'est pas longtems à connoître qu'il s'est trompé. Du Quesne répond que le pavillon françois ne sera jamais déshonoré,

(1) Mémoires du tems.

lorsqu'il l'aura à sa garde. *Le canon*, ajoute-t-il, *en décidera; et la fierté angloise pourra bien céder aujourd'hui à la valeur françoise.* Le combat commence, les vaisseaux anglois, démâtés et tout criblés, sont forcés de lâcher prise, quoique supérieurs en nombre. Du Quesne s'arrête à Brest, songe plutôt à faire radouber ses vaisseaux, qu'à faire panser les playes qu'il a reçues dans le combat. Il remet à la voile, si-tôt qu'ils sont prêts; arrive à l'embouchure de la Garonne dans le même tems que les Espagnols; leur en ferme l'entrée, et Bordeaux est obligé de capituler. Anne d'Autriche, connoissant toute l'importance du service que du

Quesne vient de rendre à l'Etat, veut le récompenser en reine, et d'une maniere digne de cette action éclatante. Elle lui donne le château et l'île d'Indres en Bretagne, qui sont de son domaine, en attendant qu'on lui rembourse ses dépenses; le fait chef d'escadre. Les récompenses remarquables produisent les héros. Du Quesne eut occasion de livrer plusieurs combats où il eut toujours l'avantage.

La paix se fit en 1659, et du Quesne n'eut plus occasion de signaler son courage : mais son zele et son ardeur ne se ralentirent pas. Il parcourut tous les ports de France, pour se perfectionner dans l'art de la navigation. La mort de Philippe IV ralluma la guerre entre

la France et l'Espagne : Louis XIV voulut faire valoir les droits de sa femme, Marie-Thérese d'Autriche, sur le duché de Brabant, les seigneuries de Malines, d'Anvers, de Namur, de Limbourg; sur les places unies au-delà de la Meuse, sur le Hainault, l'Artois, Cambray, le comté de Bourgogne, et le duché de Luxembourg. Tous ces pays appartenoient à la reine de France par droit de dévolution. Elle étoit née du premier mariage de Philippe IV avec Elisabeth de France. Le droit de dévolution sur les pays énoncés avoit été établi en faveur des enfans qui pourroient naître de ce premier mariage, et pour empêcher qu'en cas d'un second, les enfans qui en proviendroient, ne

préjudiciassent à ceux du premier lit : le roi d'Espagne s'étoit cependant réservé l'usurfruit de tous ces pays. A sa mort, Marie-Thérese d'Autriche, restée seule des enfans de son premier lit, Don Balthasar, son frere, étant mort, entra dans tous les droits de dévolution. Louis XIV répétoit en outre cent mille écus d'or et cent mille écus de pierreries qui étoient dus à Marie-Thérese d'Autriche, de la succession de sa mere et de son frere, avec les intérêts de cette somme depuis la mort d'Elisabeth de France. Ces sommes étoient stipulées propres de cette derniere princesse, par son contrat de mariage avec Philippe IV, et l'on n'avoit promis que six cents mille

écus à Marie-Thérese d'Autriche pour sa dot. Il est vrai qu'elle avoit renoncé, par son contrat de mariage avec Louis XIV, à tous ses droits sur la succession de sa mere et de son frere : mais elle étoit mineure ; Louis XIV l'étoit aussi lors de leur mariage. Ainsi il ne pouvoit autoriser sa femme à faire cette renonciation. Voilà le précis du manifeste que Louis XIV publia, avant de commencer la guerre pour se faire rendre justice.

Il alla en Flandre, se mit à la tête de son armée ; prit Bergues, Furnes, Ath, Tournay, Douay, Courtrai, Oudenarde, Alost, Lille, etc. Il se livra quelques combats sur mer, où du Quesne donna encore des marques écla-

tantes de son courage et de ses talens. L'Espagne, voyant qu'elle ne pouvoit résister aux forces de la France, demanda la paix qui fut conclue à Aix-la-Chapelle en 1668. Le traité contenoit en substance que le roi très-chrétien garderoit les places occupées par ses troupes, avec leurs dépendances, appartenances et annexes, dans la même sujétion et avec les mêmes droits que les rois catholiques les avoient possédées avant la présente cession; qu'après la publication de la paix, sa majesté très-chrétienne s'obligeoit de retirer les troupes françoises qui étoient dans les places de la Franche-Comté, et de restituer réellement et de bonne foi à sa

majesté catholique tout le comté de Bourgogne, (c'est-à-dire la Franche-Comté,) sans y rien réserver ni retenir.

Cette paix ne fut pas de longue durée : l'empereur, le roi d'Espagne, la république de Hollande crurent que leur intérêt demandoit qu'ils arrêtassent la puissance d'un monarque qui devenoit de jour en jour plus redoutable : ils formerent une ligue contre Louis XIV, et la signerent le 26 janvier 1670. Il en fut informé et chercha les moyens d'en arrêter les effets. Il augmenta le nombre de ses troupes; fit faire des magasins de vivres, et mettre des munitions de guerre à portée des endroits où il avoit dessein d'agir en personne.

Il résolut de tourner ses forces contre les Hollandois, dont il avoit reçu quelques mécontentemens particuliers; parvint à détacher de leur alliance l'empereur, avec lequel il fit un traité de paix, même d'amitié. Il mit aussi dans ses intérêts Charles XI, roi de Suede. Tous ses préparatifs étant faits, il déclara la guerre aux Hollandois par un manifeste daté du 6 avril 1672; se mit à la tête de ses troupes, prit Orsoy, Wesel, Burik, Rimberg, etc.

Le roi d'Angleterre, mécontent des Hollandois, leur avoit aussi déclaré la guerre : il mit en mer, au mois de mai 1672, une flotte composée de quarante vaisseaux de guerre, de plusieurs fré-

gates et brûlots, et commandée par le duc d'Yorck, son frere unique, depuis roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II. Elle fut jointe par la flotte françoise, composée de trente gros vaisseaux, de plusieurs frégates et brûlots, aux ordres du comte d'Estrées, vice-amiral de France. Celle des Hollandois étoit de soixante-douze vaisseaux de guerre, de quarante autres bâtimens, tant frégates que brûlots, yacths et barques d'avis, et commandée par le fameux Ruiter. Le nombre des vaisseaux des flottes combinées étoit inférieur à celui de la flotte hollandoise; mais ils étoient plus grands, et leurs équipages étoient plus forts.

Les deux flottes se rencontrerent proche de Soults-Baye, sur les côtes d'Angleterre. Le combat commença le 7 juin, sur les cinq heures du matin, et dura jusqu'à neuf heures du soir. Le comte d'Estrées commandoit l'avant-garde des flottes combinées, le vice-amiral Bankert commandoit celle de la flotte hollandoise. Le duc d'Yorck conduisoit le corps de bataille, et avoit en tête l'amiral Ruiter. Le comte de Sandwich avoit l'arriere-garde de la flotte françoise et angloise, et étoit opposé à Van-Gent, lieutenant-amiral de Hollande. Le comte d'Estrées fit des prodiges de valeur : le duc d'Yorck et Ruiter furent obligés de changer de vaisseau.

L'arriere-

L'arriere-garde des flottes combinées fut très-maltraitée. Le vaisseau que montoit le comte de Sandwich fut criblé et coula à fond, sans qu'on pût sauver l'équipage : le comte périt : deux autres vaisseaux de son escadre furent brûlés. Abraham du Quesne commandoit la seconde division de l'escadre françoise : il eut affaire à Evertzen, vice-amiral de Zélande ; le battit et lui fit essuyer une perte considérable. Les Hollandois, de leur côté, perdirent plusieurs vaisseaux. Enfin, la bataille fut sanglante : Ruiter dit qu'il n'en avoit jamais vu de si terrible. On s'attribua la victoire de part et d'autre, quoiqu'on eût perdu, de part et d'autre, plusieurs vaisseaux avec un

nombre considérable de braves officiers et de braves soldats.

(1) La flotte des deux couronnes se retira vers la Tamise, et se remit en mer au commencement de juillet de la même année : alla chercher celle de Hollande qui s'étoit retirée sur ses côtes. Les deux flottes resterent quelque tems en présence aux environs de Schevelingk, village situé à demi-lieue de la Haye, et se séparerent sans combattre.

L'année suivante 1673, elles se remirent en mer; se chercherent et se rencontrerent le 25 mai dans la Manche. L'escadre françoise, commandée par le comte d'Estrées,

(1) Mémoires de Quincy, tome 1; Mémoires du tems.

étoit composée de trente vaisseaux de guerre, de sept frégates, de treize brûlots et de quelques galiottes. Celle d'Angleterre, qui étoit composée d'environ quarante vaisseaux de guerre, de plusieurs frégates et brûlots, étoit commandée par le prince Robert Palatin. Le roi d'Angleterre ne voulut pas exposer davantage son frere unique qui étoit héritier de la couronne.

Les flottes combinées partirent le 30 de mai pour aller chercher celle de Hollande qui étoit restée sur ses côtes, parce que les états avoient envoyé ordre à l'amiral Ruiter, qui la commandoit, de ne pas s'en écarter, afin de pouvoir s'opposer à une descente dont

elles étoient menacées. Ils savoient qu'on avoit mis sur la flotte d'Angleterre des troupes de débarquement aux ordres du comte de Schomberg. Le comte d'Estrées commandoit l'avant-garde, portant pavillon blanc; le comte Robert étoit au corps de bataille, ayant pavillon rouge, et l'arriere-garde étoit conduite par l'amiral Sprach, portant pavillon bleu. La flotte, ainsi rangée, avançoit vers les côtes de Hollande, lorsque le comte d'Estrées apperçut celle des Hollandois qui étoit à l'ancre devant Schoonvelt. Le gros tems empêcha qu'on ne livrât combat avant le 7 juin : mais ce jour-là, le prince Robert prit la résolution d'attaquer les Hollandois; rangea

la flotte en forme de croissant. Le comte d'Estrées prit la droite avec l'avant-garde ; l'amiral Sprach se mit à la gauche avec l'arriere-garde, et le prince Robert occupa le centre ; il étoit monté sur le *Royal-Charles*, vaisseau de cent canons. L'amiral Ruiter régla son ordre de bataille sur celui des François et des Anglois ; se mit au milieu de son croissant ; opposa le vice-amiral Tromp au comte d'Estrées, et le vice-amiral Bankert au vice-amiral Sprach.

Le comte d'Estrées attaqua Tromp sur les dix heures du matin ; chercha à le séparer du reste de la flotte Hollandoise : mais Ruiter alla au secours de Tromp, et empêcha le comte d'exécuter son pro-

jet. Le prince Robert se hâta de secourir le comte d'Estrées. Alors les deux amiraux se joignirent, et les deux flottes, à l'exemple de leurs chefs, se livrerent combat : il devint si furieux et si opiniâtre, qu'il dura jusqu'à la nuit, sans qu'aucun vaisseau pliât. Le comte d'Estrées, qui, par le secours que Ruiter avoit donné à Tromp, s'étoit vu arracher l'avantage qu'il avoit eu d'abord, l'attaqua de nouveau lorsqu'il vit Ruiter occupé contre le prince Robert, et eut sur lui le même avantage. Ruiter, dont on ne peut trop admirer le courage et la présence d'esprit, quitta le prince Robert, alla encore au secours de Tromp et le débarrassa encore. Il retourna en-

suite contre le prince Robert ; maltraita si fort son vaisseau, qu'il faisoit eau de tous côtés. Comme il commençoit à s'enfoncer, on lui conseilla d'en monter un autre : mais il répondit qu'en marquant de la crainte, il décourageroit les siens, et continua de combattre sur le même vaisseau. La nuit arrêta ce furieux combat, et cacha le nombre des morts de part et d'autre. Le comte d'Estrées et du Quesne y firent admirer leur courage et leur prudence. Les Anglois perdirent deux vaisseaux de guerre et quelques petits bâtimens. Les Hollandois eurent aussi deux vaisseaux de guerre, deux frégates et trois brûlots coulés à fond.

Si-tôt que les flottes furent répa-

rées, elles se remirent en mer. L'amiral Ruiter, ayant obtenu des états-généraux la permission de s'éloigner des côtes, chercha la flotte des deux couronnes. Lorsque le prince Robert l'apperçut, il fit quelques mouvemens en arriere, comme s'il eût voulu l'éviter ; mais c'étoit pour l'attirer en pleine mer. Ruiter, croyant qu'il prenoit la fuite, se hâta d'aller à sa poursuite : le prince fit retourner la pointe de ses vaisseaux contre lui. Le comte d'Estrées et du Quesne l'attaquerent avec intrépidité ; furent secondés par tous les vaisseaux françois : mais ils se retirerent parce que la division de Sprach ne les soutint pas. Le comte d'Estrées en fit des plaintes

au prince Robert qui blâma le vice-amiral Sprach, et fit instruire le roi d'Angleterre des sujets de mécontentement du comte d'Estrées contre le vice-amiral anglois; mais, soit que Sprach trouvât le moyen de se justifier, soit qu'il eût des amis puissans à la cour de Londres, les choses en resterent là. Les flottes combinées se retirerent sur les côtes d'Angleterre; se hâterent de se réparer et remirent en mer dès le mois de juillet de la même année; chercherent celle de Hollande; mais Ruiter avoit encore reçu ordre de ne pas s'écarter des côtes, d'éviter le combat; il se tenoit à Shoonvelt. Le prince Robert, en étant informé, y dirigea sa route, présenta

le combat à Ruiter. Voyant que l'amiral Hollandois ne vouloit point l'accepter, il fit avancer sa flotte, et chercha un endroit où il pût faire une descente.

Les états-généraux furent alors informés que leur flotte des Indes étoit en route et près d'arriver : ils envoyerent ordre à leur amiral de livrer combat, afin d'occuper les ennemis et de les empêcher d'intercepter la flotte des Indes. Cet homme actif se prépara à exécuter les ordres qu'il venoit de recevoir : il leva l'ancre aussi-tôt que le vent lui fut favorable, suivit les vaisseaux ennemis qui prenoient la route d'Amsterdam. Le prince Robert, en ayant été informé, résolut de l'attendre : mais Ruiter

se tint au-dessus du vent, pour éviter le combat. Il vouloit seulement secourir la flotte des Indes en cas de besoin. Les deux armées resterent en présence pendant deux jours. Le prince Robert fit l'impossible pour prendre l'avantage du vent; mais tous ses efforts furent inutiles : si-tôt qu'il changea, Ruiter se retira sur les bancs de Hollande, où le prince n'osa le suivre, et alla au Vlie. Pendant qu'il y étoit, un vaisseau de la flotte des Indes, richement chargé, donna dans la sienne. Les états-généraux craignant que le reste de la flotte des Indes n'essuyât le même sort, envoyerent ordre à leur amiral de tout hazarder, pour éviter ce malheur. Ruiter leva

promptement l'ancre, apprit, en route, que les flottes combinées, après avoir tenté une descente en plusieurs endroits, s'étoient arrêtées devant le Texel : il fit voile de ce côté et se prépara au combat ; mais il étoit nuit quand il arriva, et l'on resta dans l'inaction de part et d'autre.

Si-tôt que le jour parut, le comte d'Estrées entreprit de couper plusieurs vaisseaux ennemis ; mais toute la flotte hollandoise avança sur lui : les deux flottes combinées vinrent à son secours, et le combat devint général. Il dura depuis le matin jusqu'au soir avec une égale fureur de part et d'autre. Pendant le feu de l'action, le prince Robert se trouva dans un danger si pressant,

sant, qu'il fut obligé d'arborer pavillon bleu, signal dont les Anglois et les François étoient convenus pour annoncer le besoin de secours. La fumée du canon empêcha, pendant quelque tems qu'on vît son signal, et le danger devint plus pressant pour lui. Alors, il fit mettre le signal au plus haut du vaisseau : on se hâta d'aller à son secours : le combat devint terrible dans cet endroit : il y périt de part et d'autre une multitude incroyable d'hommes. Le comte d'Estrées, secondé par du Quesne, arrêta une division de la flotte ennemie qui faisoit des efforts incroyables pour aller contre le prince Robert. Les rélations rapporterent que Ruiter et le prince combat-

toient avec un courage qui alloit jusqu'à la fureur, et que le combat n'auroit fini entre ces deux chefs que par la perte d'un des deux, si l'on ne fût venu avertir le prince Robert que le vice-amiral Sprach, qui combattoit contre le vice-amiral Bankert, étoit encore dans un plus grand danger que lui. Ce prince fit les derniers efforts pour se débarrasser et aller lui porter du secours ; il en vint à bout ; mais il arriva trop tard. Sprach, après avoir soutenu le combat avec la plus grande intrépidité, et changé deux fois de vaisseau, s'étoit noyé en passant sur un troisieme. La barque sur laquelle il s'étoit mis, fut coulée à fond par plusieurs coups de canon. La nuit fit cesser ce terrible combat, et se retira de

son côté pour réparer les vaisseaux qui étoient endommagés. Le prince Robert donna dans cette action les plus grandes preuves de valeur et de prudence. Le comte d'Estrées et du Quesne, s'y couvrirent de gloire.

Louis XIV, instruit que le roi d'Angleterre avoit fait une paix particuliere avec les Hollandois le 19 février 1674, résolut de ne pas mettre cette année de flotte en mer, et de faire seulement garder les côtes de son royaume. Une conjoncture inattendue fut cause qu'il changea de résolution. Les habitans de Messine, ville de la Sicile, mécontens du gouvernement d'Espagne, se souleverent et demanderent du secours à la France. Le roi chargea M. de Valbelle de leur con-

duire quelques troupes avec du bled dont ils avoient besoin. Sa majesté vouloit, avant de leur envoyer des secours plus considérables, être assurée de leurs intentions, et connoître leurs forces. L'année suivante elle leur en envoya un beaucoup plus fort, sous la conduite de M. le duc de Vivonne qui eut ordre d'y prendre le titre de vice-roi. En arrivant, il trouva une flotte espagnole, composée de vingt vaisseaux de guerre et de dix-sept galeres, commandée par le marquis de Visco, qui fermoit entiérement l'entrée de la ville. Le duc de Vivonne n'avoit que neuf vaisseaux de guerre, une frégate et trois brûlots. Il étoit accompagné d'un grand nombre de bâti-

mens chargés de troupes, de munitions de guerre et de bouche qu'il portoit aux habitans.

Il est aisé de concevoir l'embarras dans lequel se trouva le duc de Vivonne. D'un côté, il falloit qu'il exécutât les ordres du roi, et qu'il secourût les Messinois; de l'autre, il ne pouvoit le faire qu'en livrant un combat avec des forces très-inférieures. Son courage et son zele le guiderent: il se prépara au combat. Le marquis de Valbelle étant instruit que le duc de Vivonne lui amenoit du secours, fit armer six vaisseaux qui étoient dans le port, et se prépara à aller au-devant du duc. Pendant qu'il étoit occupé à remplir ce projet, le duc de Vivonne en vint aux

mains avec les Espagnols : la résistance fut égale à l'attaque, et la victoire étoit incertaine ; mais le marquis de Valbelle sortit du fare de Messine avec les six vaisseaux qu'il commandoit ; prit les Espagnols en queue, commença à les mettre en désordre. En même-tems, le duc de Vivonne, secondé par M. du Quesne, le marquis de Preuilli, et M. d'Humieres, profita du mouvement qu'ils furent obligés de faire ; les attaqua avec tant de fureur, qu'il les força des prendre la fuite. Ils perdirent un nombre considérable d'hommes, et plusieurs vaisseaux, dont quatre furent coulés à fond.

Le duc de Vivonne entra triomphant dans Messine, y fut recon-

nu en qualité de vice-roi. Les secours qu'il y apporta entretinrent pendant quelque tems les Messinois dans leur révolte contre l'Espagne : mais les vivres que Louis XIV avoit envoyés furent mal distribués ; la famine se fit bientôt sentir : les officiers françois traitoient les bourgeois avec hauteur ; les jeunes insultoient même leurs femmes : le mécontentement devint général. Les Messinois commencerent à se repentir de leur conduite à l'égard de l'Espagne, et à desirer de rentrer sous sa domination, ils formerent plusieurs conspirations ; mais le duc de Vivonne eut l'adresse de les assoupir. Il demanda de nouveaux secours au roi qui lui en envoya par le moyen de ses gale-

res. Lorsqu'il les eut reçus, il laissa dans Messine une garnison suffisante pour contenir ceux qui étoient disposés à la révolte; fit embarquer le reste des troupes françoises sur les vaisseaux et sur les galeres; alla assiéger Augusta; s'en rendit maître en moins de six jours; attaqua ensuite, et soumit plusieurs autres petites places qui sont aux environs.

Les Espagnols sentirent qu'ils n'étoient pas en état de résister seuls aux François : ils demanderent du secours aux Hollandois. Les états-généraux envoyerent, du côté de la Sicile, une flotte composée de dix-huit vaisseaux de guerre, de quatre brûlots, de six senaus, de quatre barques d'avis,

et commandée par l'amiral Ruiter. Elle fut jointe par deux vaisseaux de guerre espagnols, et neuf galeres. Le duc de Vivonne envoya M. du Quesne à Versailles, pour annoncer qu'il avoit besoin de nouveaux secours, si l'on vouloit qu'il conservât Messine.

Louis XIV sentit que son intérêt et sa gloire demandoient qu'il soutînt les Messinois, et prouvât qu'il pouvoit seul arrêter les efforts de toutes les puissances qui s'étoient réunies contre lui. Il fit équiper à Toulon une flotte composée de vingt vaisseaux de guerre, de six brûlots, de plusieuss bâtimens chargés de munitions de guerre et de bouche. La réputation de Ruiter qui commandoit la flotte

ennemie, rendoit incertain le choix de celui auquel on devoit confier ce nouvel armement. Les suffrages des officiers et des matelots se réunirent en faveur de du Quesne : ils l'avoient déja vu tant de fois se précipiter au milieu des hazards, exciter leur courage par une intrépidité incroyable, ou les guider par une prudence consommée et toujours les conduire à la victoire, qu'ils desiroient tous de servir sous lui, et regardoient leur triomphe comme assuré. Plusieurs chefs d'escadre, qui n'avoient pour mérite que la présomption, faisoient solliciter à la cour l'honneur de commander cette flotte. Louis XIV ferma l'oreille aux sollicitations : il nomma du Quesne, et l'éleva

au grade de lieutenant-général des armées navales de France.

La flotte françoise partit de Toulon sur la fin de décembre 1675, arriva aux environs de l'île de Stromboli, où Ruiter s'étoit placé pour l'empêcher d'entrer dans le port de Messine. M. du Quesne découvrit la flotte hollandoise le 7 janvier 1676, et rangea la sienne en ordre de bataille. Il mit M. le marquis de Preuilli, chef d'escadre, à l'avant-garde avec sa division, M. de Gabaret à l'arrière-garde avec la sienne, et se plaça au corps de bataille. Il se tint tout le jour et toute la nuit dans cet état, à la vue des ennemis qui n'oserent l'attaquer, quoiqu'ils eussent l'avantage du vent. Le huit, à la pointe

du jour, le vent changea; M. du Quesne donna les signaux pour faire revirer sa flotte et le gagna. M. de Preuili commença l'attaque à neuf heures du matin, et fit plier l'avant-garde des ennemis qui lui étoit opposée : le contre-amiral hollandois Verschoor y fut tué. M. du Quesne pressa si vivement l'amiral Ruiter, qui étoit, comme lui, au centre de sa flotte, qu'il l'obligea de se couvrir de ses deux matelots. Un calme qui survint, empêcha la flotte françoise de profiter de son avantage, et facilita aux galeres d'Espagne, qui à cause du gros tems, étoient restées à Lipari, le moyen de venir à la pointe du jour remorquer les vaisseaux hollandois, dont plusieurs avoient été

été fort endommagés. Elles ne purent cependant en sauver un qui coula à fond. Les François perdirent plusieurs officiers de marque. Le marquis de Valbelle, chef d'escadre, MM. de Chaber, des Gouttes, Boisieres, etc. furent blessés.

Le lendemain, M. d'Albernas, lieutenant-général, joignit la flotte françoise avec dix vaisseaux. Le prince de Montesarchio joignit l'amiral Ruiter avec un pareil nombre de vaisseaux espagnols et un brûlot. Les armées étant ainsi renforcées, resterent deux jours en présence sans s'attaquer. M. du Quesne, sachant que Messine avoit besoin d'un prompt secours, et voyant la difficulté d'y en faire entrer par la route qu'il tenoit,

parce que l'armée ennemie fermoit l'entrée du fare, fit le tour de la Sicile, et arriva à Messine par le sud. Les grands hommes trouvent toujours des ressources dans les momens pressans. Le maréchal de Vivonne se hâta d'instruire le roi du triomphe de M. du Quesne sur Ruiter, et de l'avantage qu'il avoit su en tirer. Le roi fut si satisfait qu'il écrivit de sa main à M. du Quesne une lettre conçue en ces termes (1): « Mons du Quesne, je n'ai pas été surpris de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes contre la flotte des ennemis auprès de l'île de Lipari. Je n'attendois pas moins de votre valeur et de votre

(1) Mémoire fourni par M. le marquis d'Icard du Quesne.

expérience à la mer. Je suis bien aise seulement de vous assurer que j'en suis pleinement satisfait, et que j'en conserverai agréablement le souvenir. Cependant, je veux que cette lettre écrite de ma main vous en soit un gage, et qu'elle vous réponde que vous recevrez des effets de ma bienveillance en toutes les occasions qui se présenteront; et, sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons du Quesne, en sa sainte garde. A. S. Germain, le 26 février 1676. *Signé*, LOUIS.»

L'adresse est, à M. du Quesne, lieutenant-général en mes armées navales.

Ruiter, voyant son objet manqué, fit voile vers Naples, dans le dessein de repasser en Hollande,

parce que le tems où les Hollandois s'étoient engagés à fournir du secours aux Espagnols étoit expiré : mais le marquis de Villa-Franca l'engagea à rester jusqu'à ce qu'on eût reçu des nouvelles des états-généraux qu'il avoit envoyé prier de le laisser encore quelque tems dans les mers de Sicile. Leurs hautes puissances ne tarderent effectivement pas à envoyer à Ruiter ordre de rester sur ces mers. Il obéit ; mais il n'entreprit aucune expédition jusqu'au mois d'avril, qu'il alla devant Messine. Dans le même tems les troupes de terre espagnoles se posterent au Salvador des Grecs, à la portée du canon de la ville ; ils avoient formé le projet de l'at-

taquer par terre et par mer en même-tems.

Toute la flotte françoise étoit alors rassemblée dans le port de Messine. M. de Vivonne, ayant pénétré le dessein des ennemis, fit assembler le conseil de guerre. M. du Quesne et le chevalier de Tourville dirent qu'il falloit attaquer la flotte des ennemis ; M. du Quesne ajouta qu'il se chargeoit de cette opération, et qu'il en répondoit. La confiance qu'on avoit en ses talens le fit écouter : on décida qu'on iroit à l'ennemi. Dès le lendemain, voyant le vent favorable, il mit à la voile ; alla mouiller le long de la côte de Messine ; fit tirer sur les troupes de terre espagnoles. M. de Vivonne fit en même-

tems une sortie, tua plus de cinq cents Espagnols, et les chassa de leur poste. Ruiter se mit au large, prit la route d'Augusta qu'il feignit de vouloir assiéger.

M. de Vivonne, étant persuadé que Ruiter avoit véritablement dessein d'assiéger Augusta, envoya ordre à M. du Quesne d'aller l'attaquer. Ce dernier partit des environs de Messine le 19 avril 1676. Ruiter alla à sa rencontre. Les deux flottes se trouverent en présence le 22 du même mois, environ à trois lieues d'Augusta, par le travers du golfe de Catane. La flotte françoise étoit composée de trente vaisseaux de guerre, de trois frégates et de sept brûlots. Le marquis d'Almeras, chef d'escadre,

commandoit l'avant-garde ; M. du Quesne étoit au corps de bataille, ayant avec lui le chevalier de Tourville et le marquis de Preuilli, tous deux chefs d'escadres. Le marquis de Gabaret, aussi chef d'escadre, commandoit l'arriere-garde. Celle des ennemis étoit de vingt-sept vaisseaux de guerre, tant Espagnols que Hollandois, de neuf galeres, six frégates et quelques brûlots. L'amiral Ruiter se mit à l'avant-garde ; les vaisseaux du roi d'Espagne, commandés par dom Francisco de la Cerda, étoient au corps de bataille, et le vice-amiral Haan commandoit l'arriere-garde. Pendant que les deux flottes s'approchoient, le chevalier de Bethune sortit du port d'Augusta, où M.

du Quesne l'avoit envoyé pour porter quelques ordres. Il fut attaqué par plusieurs vaisseaux ennemis, et se défendit avec tant d'intrépidité qu'il écarta ces vaisseaux, et rejoignit la flotte françoise.

L'Europe, instruite que les deux plus grands hommes de mer que l'on connût alors, alloient se disputer la victoire, avoit les yeux fixés sur eux, et attendoit, avec impatience, le récit d'un combat où l'on ne pouvoit manquer de trouver les plus grandes preuves de courage et de prudence en même-tems.

(1) Sur les deux heures après midi, les deux avant-gardes com-

(1) Mém. du tems. Mém. du Quincy.

mencerent l'attaque avec tant de fureur, que tous les vaisseaux de part et d'autre furent endommagés : l'artillerie alloit sans interruption. Le marquis d'Almeras fut tué dans le fort du combat ; il étoit sur le tillac. Le chevalier de Tambonneau, qui commandoit un des vaisseaux de cette division fut emporté d'un coup de canon. Après la mort du marquis d'Almeras, le marquis de Valbelle prit le commandement de l'avant-garde, et centinua le combat avec la même vigueur. Le courage étoit égal de part et d'autre, et la victoire restoit incertaine. M. du Quesne voyant que l'amiral Ruiter tournoit tous ses efforts contre l'avant-garde, y envoya le chevalier de

Tourville avec deux vaisseaux pour la soutenir. Ce nouveau secours augmenta la fureur de Ruiter : il combattoit et commandoit en même-tems : mais un éclat lui emporta le devant du pied gauche, et lui brisa les deux os de la jambe droite : il tomba et se fit une blessure à la tête. Malgré les douleurs qu'il sentoit, il continua de donner ses ordres le reste du jour avec autant de sang-froid que s'il n'eût pas été blessé. On l'avertit que cinq vaisseaux de sa flotte étoient très-endommés, et qu'on auroit beaucoup de peine à les sauver : il ordonna qu'on les remorquât, et qu'on se retirât. Il y avoit environ une heure que le soleil étoit couché, et la nuit favorisa la retraite

des Hollandois. Leur flotte se retira à Syracuse, où M. du Quesne ne put la suivre à cause de l'obscurité. Il resta dans le lieu où s'étoit donné le combat, jusqu'au jour. Si-tôt qu'il parut, il fit voile vers Syracuse, se mit en ordre de bataille, et provoqua les ennemis au combat; mais ils se tinrent dans le port, et se contenterent de tirer quelques coups de canon.

(1) On se hâta de donner à Ruiter tous les secours qu'on crut nécessaires. Ses plaies alloient d'abord assez bien, et l'on espéroit de le voir bientôt rétabli: mais la fievre lui prit; le mal empira tout-à-coup; il mourut le 29

(1) Mém. du tems.

avril de la même année. La perte que les Hollandois firent en ce grand homme étoit irréparable. On assure que Louis XIV fut lui-même affligé en apprenant sa mort. On embauma son corps; on le mit dans un cercueil de plomb qu'on déposa sur le vaisseau *la Concorde*, qu'il montoit lorsqu'il fut blessé, et on en donna le commandement au contre-amiral Philippe Van-Almonde. Son cœur fut mis dans un vase d'argent qu'on fit faire exprès, et qu'on enferma dans une boîte. Le capitaine Kallembourg, qui montoit une frégate légere, fut chargé de le transporter promptement en Hollande. Malgré les précautions que ce capitaine prit pour échapper à la vigilence

vigilence des François, on l'apperçut ; on lui donna la chasse ; on le prit et on le conduisit à M. du Quesne qui le fit venir à son bord. Le capitaine hollandois lui présenta son épée ; mais M. du Quesne refusa de la prendre, lui demanda où il alloit. Kallembourg lui répondit qu'il portoit le cœur de Ruiter à Amsterdam. Du Quesne passa sur son vaisseau, alla à la chambre du capitaine qui étoit tendue en noir. Il s'approcha de la boîte qui contenoit le vase dans lequel étoit le cœur de Ruiter, leva les mains au ciel, dit : *Voilà donc les restes d'un grand homme : il a trouvé la mort au milieu des hazards qu'il avoit tant de fois bravés.* Se tournant ensuite vers le

capitaine Kallembourg, il ajouta: *Votre commission est trop respectable pour qu'on vous arrête.* Il lui donna un passeport.

Les François perdirent dans ce combat, outre M. d'Almeras, lieutenant-général, MM. de Choux, de Bossier, de Bonnefonds; les chevaliers de Tambonneau, de Saviere, et d'Arennes, qui furent tués. MM. de Cogolin, de Charlaret, de Bethune, de la Barre, de Champagne, de Ris, y furent blessés. MM. de Tourville, de Château-Renault, de Beaujeu, de Leri, eurent beaucoup de part à cette victoire. La flotte victorieuse se retira à Messine pour se radouber. Ce n'est qu'avec le plus grand étonnement qu'on trouve dans les

relations des Hollandois que la flotte françoise prit la fuite ; se retira dans le port de Messine ; que l'obscurité de la nuit empêcha la leur de la poursuivre ; enfin que Ruiter, avant de mourir, remporta une victoire à jamais mémorable. Il est plus aisé d'annoncer le faux dans de pareilles circonstances que de le faire croire. C'est la suite d'une bataille qui annonce de quel côté a véritablement été la victoire.

Les Espagnols et les Hollandois livrerent combat à la flotte françoise, pour la chasser de Messine, et attaquer ensuite cette ville. Après la bataille, ils se retirerent à Syracuse, n'allerent point assiéger Messine ; ne reparurent même

pas en mer ; les François, au contraire, garderent la mer quelque tems, et rentrerent dans le port de Messine. Le bruit se répandit dans toute l'Europe que le grand du Quesne avoit battu le fameux Ruiter, et personne n'a tenté de lui en ravir la gloire. Les éloges qu'il reçut sont des preuves incontestables de son triomphe. On fit alors un jeu de mots en latin sur Ruiter. Il n'annonce pas que cet amiral hollandois battit la flotte françoise : il présente une idée tout-à-fait contraire. On ne peut le traduire en François. Le voici :

Terruit Hispanos Ruiter, ter terruit Anglos ;
Terruit in Gallos ; territus ipse ruit.

Louis XIV, voulant qu'on tirât

un parti avantageux de cette mémorable victoire, envoya à Messine toutes les galeres de France et trois vaisseaux de guerre. Ce renfort arriva le 21 mai 1676. Alors le maréchal de Vivonne résolut de tenter une action d'éclat qui ne fut pas moins glorieuse à la France, qu'utile aux Messinois. Il avoit intention de mettre les ennemis hors d'état de tenir la mer, et de rendre les passages libres aux vaisseaux qui porteroient des vivres à Messine. Il monta sur la flotte; mais il confia le soin de cette expédition à M. du Quesne, et fit mettre à la voile le 28 de mai avec vingt-huit vaisseaux, vingt-cinq galeres et neuf brûlots. La flotte ennemie étoit

sortie de Syracuse après s'être raccommodée, et s'étoit retirée près de Palerme. Celle de France la joignit le 31. On envoya une felouque soutenue par des galeres pour reconnoître leur position. La felouque rapporta que la flotte ennemie, composée de vingt-sept vaisseaux, de dix-neuf galeres et de quatre brûlots, étoit rangée en ordre de bataille sur une ligne; que les galeres étoient dans les intervalles; qu'elle avoit le mole de Palerme à sa gauche, le fort de Castelmare derriere elle, et une grosse tour avec les bastions de la ville à sa droite.

Le 2 juin, le maréchal de Vivonne fit attaquer leur avant-garde par un détachement que comman-

doient le chevalier de Tourville et le marquis de Preuilli ; il étoit composé de sept galeres aux ordres des chevaliers de Breteuil et de Bethoma, et de sept brûlots. Ils approcherent de la flotte ennemie jusqu'à la longueur d'un cable, essuyerent tout son feu sans tirer un coup de canon. Ils mouillerent dans le même lieu où étoient ses ancres ; firent avancer les brûlots à la tête des galeres, et commencerent le combat avec vivacité : trois de leurs brûlots aborderent trois vaisseaux ennemis ; y mirent le feu : alors le reste de l'avant-garde ennemie coupa les cables et alla échouer sur la côte la plus voisine. Le maréchal de Vivonne, voulant profiter de

ce désordre, avança avec le gros de sa flotte sur le corps de bataille et l'arriere-garde des ennemis où étoient les amiraux de Hollande et d'Espagne : le feu fut grand de part et d'autre, et le combat opiniâtre pendant un assez long espace de tems : mais deux brûlots de la flotte françoise allerent sur l'amiral d'Espagne, y mirent le feu. Son vice-amiral et le contre-amiral, qui se trouvoient près de lui, couperent leurs cables pour éviter d'être aussi embrâsés : les deux flottes combinées suivirent leur exemple. Une partie se fit échouer sous Palerme, et l'autre entra dans le port. Ceux qui commandoient leurs brûlots y mirent le feu, pour que les Fran-

çois ne s'en emparassent pas. Quatre brûlots de la flotte françoise ayant été poussés dans le port de Palerme par l'impétuosité des vents, mirent le feu au vice-amiral d'Espagne, au contre-amiral de Hollande, et à sept autres vaisseaux qui y étoient échoués les uns sur les autres : ils communiquerent le feu à plusieurs galeres. La poudre qui étoit dans ces vaisseaux, fit, par son explosion, un fracas terrible : elle poussa en l'air des morceaux de fer, des parties entieres de navires. Un grand nombre d'officiers et de soldats furent tués ou estropiés. Le port de Palerme fut presqu'entiérement détruit ; plusieurs édifices furent renversés. Il est difficile de se pein-

dre le spectacle horrible que cet incendie présenta.

Les ennemis perdirent dans ce dernier combat sept gros vaisseaux de guerre, six galeres, sept brûlots, plusieurs autres petits bâtimens, sept cent piéces de canon, et près de cinq mille hommes. Cette victoire, qui étoit due à la valeur et à la capacité de M. du Quesne, ne coûta à la France que deux enseignes et quelques soldats. Les Espagnols ne se présenterent plus en mer tout le reste de la guerre, et les Hollandois n'employerent plus leur marine qu'à secourir les alliés qu'ils avoient dans le Nord. Ils tenterent quelques entreprises en Amérique, mais il ne réussirent pas mieux

qu'en Europe. Le maréchal de Vivonne profita de la consternation où étoient les ennemis : il fit rentrer la flotte françoise dans le port de Messine, assiégea et prit plusieurs places dans la Sicile. Pour faciliter ses opérations et tenir en même-tems les corsaires d'Alger et de Tripoli en respect, M. du Quesne croisoit sur la Méditerranée. Il fit brûler dans le môle de Barcelone un vaisseau Espagnol, monté de soixante piéces de canon et de trois cents hommes d'équipage. Il coula à fond un grand nombre de vaisseaux de Tripoli dans le port de Chio, et endommagea considérablement le château.

Louis XIV laissa les troupes

et les vaisseaux qu'il avoit à Messine jusque vers la fin de 1678 : mais ce monarque triomphant partout, résolut de donner la paix à l'Europe, et d'évacuer la Sicile : il sentoit que s'il gardoit les places que ses troupes y occupoient, ce seroit un obstacle à ses desseins. Comme on avoit lieu de craindre que les Messinois, se voyant abandonnés par les François, ne se portassent aux dernieres extrêmités contr'eux, on résolut de prendre les plus grandes précautions : on chargea de cette dangereuse opération le maréchal de la Feuillade, qui se conduisit avec tant de prudence qu'il en vint à bout. Les Jurats, les gentilshommes, les plus notables bourgeois,

geois, craignant la vengeance des Espagnols, firent embarquer, pendant la nuit, sur les vaisseaux françois, leurs femmes, leurs enfans, leurs effets, et tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Lorsque la flotte fut arrivée à Toulon, le maréchal de la Feuillade fit débarquer l'artillerie, les troupes, les munitions et les Messinois. La plupart de ces infortunés se retira dans différentes villes de Provence, pour être à portée de savoir ce qui se passoit en Sicile, et d'y retourner, lorsqu'ils pourroient le faire sans danger.

(1) M. du Quesne alla à la cour pour rendre compte au roi de ses

(1) Mém. fournis par la famille.

opérations. Sa majesté lui marqua la satisfaction qu'elle goûtoit en voyant un homme qui faisoit honneur à la marine françoise, et lui dit : « Je voudrois bien, Monsieur du Quesne, que vous ne m'empêchassiez pas de récompenser les services que vous m'avez rendus comme ils méritent de l'être ; mais vous êtes protestant, et vous savez quelles sont mes intentions là-dessus. » Louis XIV lui faisoit sentir qu'il l'auroit fait maréchal de France ; qu'il étoit lui-même fâché de ne pouvoir le décorer de cette éminente dignité. Lorsque M. du Quesne fut de retour chez lui, il répéta à sa femme le langage que le roi lui avoit tenu. Elle se nommoit Catherine de

Berniere, étoit de Montpellier, de la famille de Bosc, et avoit embrassé le protestantisme pour l'épouser. La femme d'un héros ne pouvoit manquer d'être altiere. Elle lui dit : *Cent diables*, expression familiere à son mari, et dont elle sé servoit alors, *il falloit lui répondre* : *Oui sire, je suis protestant, mais mes services sont catoliques.* Ce trait historique se répéte encore dans la famille de M. du Quesne.

Louis le grand sentit cependant que sa gloire demandoit qu'il récompensât les services importans que M. du Quesne venoit de rendre à l'état : il acheta la terre du Bouchet, près d'Estampes ; l'érigea en marquisat, sous le nom de

du Quesne. La maison de Noailles la possede aujourd'hui.

La paix étant conclue avec les Hollandois, les Espagnols et l'empereur; le monarque françois résolut d'en profiter pour mettre sa marine dans un état à le faire craindre et respecter par toutes les puissances de l'Europe. Il envoya ordre à ses officiers de mer de se rendre à la cour, afin de lui donner leurs avis sur les loix qu'il vouloit établir dans le corps de la marine. Le marquis du Quesne fut un des premiers appelés à ce conseil. Soixante mille matelots furent classés; on construisit les ports de Toulon, de Brest, de Dunkerque, du Havre-de-Grace et de Rochefort. L'é-

cole de la marine fut établie dans ces différens ports, où l'émulation étoit éclairée par le génie et par l'expérience. Louis XIV voulut qu'on s'occupât ensuite à perfectionner la construction de ses vaisseaux. Il appela les plus habiles constructeurs, pour conférer avec le ministre de la marine, les officiers de mer, et convenir d'une méthode générale qui seroit établie dans tous ses ports. Ces importantes conférences durerent près de quatre mois, et le roi s'y trouvoit fort souvent. Ce grand monarque étoit convaincu qu'il ne pouvoit mieux employer son tems qu'en le sacrifiant à sa gloire et à l'intérêt de son état (1). Le mar-

(1) Eloge de M. Renau, par M. de Fontenelle.

quis du Quesne et Renau, surnommé le Petit, présenterent chacun une nouvelle méthode, et en firent faire un essai. L'expérience et les talens de M. du Quesne prévenoient en sa faveur tous ceux qui assistoient au conseil : mais M. du Quesne, né roturier, avoit l'ame noble ; il donna lui-même la préférence à l'essai de Renau sur le sien, et conseilla au roi de le faire exécuter en grand dans ses ports. Il étoit plus glorieux pour lui d'être vaincu par son propre jugement, que s'il eût été vainqueur par celui des autres.

Le roi ordonna à Renau d'aller avec M. de Seignelay, ministre de la marine, le chevalier de Tourville et le fils de M. du Quesne

à Brest, et dans les autres ports de France, pour y faire construire des vaisseaux.

Louis XIV, instruit que les corsaires de Tripoli avoient fait plusieurs prises sur ses sujets, donna ordre au ministre de la marine de faire équipper plusieurs vaisseaux, d'en donner le commandement à M. du Quesne, qui se mit en mer vers le mois de mai de l'année 1681; poursuivit les corsaires tripolins; les assiégea dans le port de Chio, les força de rendre leurs prises.

Au mois d'octobre de la même année, le divan d'Alger eut la hardiesse d'envoyer chercher le pere le Vacher, missionnaire apostolique, qui exerçoit dans cette ville

la fonction de consul pour la nation françoise; de lui déclarer qu'il rompoit la paix avec la France, et faisoit partir douze bâtimens armés en guerre pour courir sur les vaisseaux marchands françois. Louis XIV, justement indigné de cet audace, résolut de punir les Algériens de maniere à leur faire sentir qu'il étoit dangereux de s'exposer aux effets de sa colere. Il fit encore assembler un conseil de marine, où les généraux de terre eurent ordre de se trouver. Renau le petit y fut encore appelé. Chacun présenta son avis, et tous se réunissoient à dire qu'il falloit faire une descente sur la côte d'Alger, et assiéger la ville en regle. Renau de-

manda la permission de parler. Le roi, qui assistoit à ce conseil avec M. de Colbert et M. de Seignelay, lui dit de présenter son avis librement, qu'on alloit l'écouter avec attention. Renau dit que la côte d'Alger étoit très-orageuse ; que quand les troupes de terre seroient débarquées, il pourroit survenir une tempête qui écarteroit les vaisseaux, et qu'alors il seroit impossible de fournir du secours aux équipages ; que les tourmens de la soif et de la faim ôteroient les forces et le courage à ceux qui le composeroient ; que les Turcs les immoleroient à leur fureur et à leur vengeance ; que, par cet accident, Charles-Quint avoit vu périr une armée formidable devant

cette ville en 1541 ; que les malheurs de ce grand prince annonçoient ceux qu'on avoit à craindre : « Ce n'est pas, ajouta-t-il, que j'aie l'intention de détourner sa majesté du projet qu'elle a de faire sentir aux Algériens les effets de sa juste colere ; je vais, au contraire, lui en présenter les moyens d'une maniere plus sûre et moins dangereuse. Il faut bombarder Alger de dessus les vaisseaux. » Tout le monde fit un mouvement qui annonçoit la surprise, même le mépris. Renau continua : « Je ferai construire des vaisseaux plus petits que ceux dont on se sert ordinairement, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel

je ferai maçonner un creux où l'on mettra les mortiers. » Cette proposition révolta tous les esprits. On traita Renau de visionnaire et d'insensé : on lui dit qu'il falloit une assiette solide pour des mortiers. Il répondit qu'on ne connoissoit pas la force de l'eau ; qu'il étoit sûr de réussir. Louis XIV jeta sur Colbert un regard qui sembloit lui demander son avis. Ce grand ministre lui dit : « Sire, je ne blâme pas ce que je ne connois pas. M. Renau a du mérite. Il parle d'un ton si assuré que je suis tenté de le croire. Il faut consulter M. du Quesne qui est chargé de cette expédition ; c'est un très-habile marin : son avis est important. »

M. du Quesne étoit alors à Toulon ; on lui envoya demander son avis sur le projet de Renau : il l'approuva, et l'on permit à Renau de faire construire cinq vaisseaux suivant son projet. Il en fit fabriquer deux à Dunkerque et trois au Havre ; s'embarqua sur ceux du Havre ; alla joindre ceux de Dunkerque ; de là, il se rendit à Brest, d'où il partit avec ses cinq galiottes pour aller devant Alger.

(1) M. du Quesne, qui avoit reçu les ordre de la cour, sortit de Toulon le 12 de juillet 1682, avec quatre vaisseaux de guerre, trois brûlots, trois flûtes, deux tartanes, et arriva le 21 du même

(1) Mém. de Quincy.

mois

mois sur les côtes de Barbarie, entre Alger et Sarcelle. Il y trouva les chevaliers de Tourville et de l'Hery qui croisoient sur la méditerranée pour arrêter les corsaires. La flotte françoise étant réunis, se trouva composée d'onze vaisseaux de guerre, de quinze galeres, de cinq galiottes à bombes, de quelques flûtes et tartanes. Il y avoit sur chaque galiotte deux mortiers et quatre piéces de canon.

Si-tôt que M. du Quesne fut arrivé, il se prépara à bombarder Alger; mais, comme il falloit plusieurs jours pour mettre les galiottes et les bombes en état, il prit ce tems pour aller brûler deux petits vaisseaux algériens qu'on lui avoit dit être à Sarcelle. Il s'y

rendit avec son vaisseau le *Prudent*, avec le *Téméraire* et l'*Eole*, commandés par le chevalier de l'Hery, MM. de Beaulieu et d'Amphreville, et huit galeres, à la tête desquelles étoit le chevalier de Noailles. On brûla un des vaisseaux algériens avec les chaloupes; mais les artificiers manquerent l'autre : on canonna la place qui fit un feu terrible sur les vaisseaux françois, et tua quarante à cinquante hommes.

Après cette expédition, M. du Quesne retourna devant Alger. Il comptoit commencer son attaque le 28; mais une grosse lame du nord-est, faisant craindre des coups de vent qui sont toujours dangereux sur ces côtes, et donnent trop de mouvement aux vaisseaux

pour qu'on puisse tirer de dessus, il fut obligé d'attendre jusqu'au 16 d'août, que la mer devint calme. Alors, il se disposa à attaquer pendant la nuit, afin que les Algériens fussent moins dans le cas de diriger leurs coups, pendant le tems qu'on employeroit à s'entraverser, parce qu'alors on est exposé au feu des ennemis, sans pouvoir y répondre. Lorsque la nuit fut arrivée, il se trouva embarrassé pour faire conduire les galiottes près des murs d'Alger : mais son génie lui fit bientôt trouver un expédient. Il fit porter par des chaloupes, des ancres vers le port et à une distance qui lui parut raisonnable. Cinq vaisseaux furent détachés pour prendre le bout des ancres

et soutenir les galiottes qui devoient se haler dessus, s'entraverser lorsqu'elles seroient assez proches, et se rehaler sur les vaisseaux pour leur retour.

Le Vigilant, monté par le M. le chevalier de Tourville, devoit tenir le milieu et être vis-à-vis de la tour du fanal, ayant l'amare de la galiotte *la Cruelle*, commandée par M. de Pointy : sur la droite, *le Vaillant*, commandé par M. de Beaulieu, avoit l'amare de *la Menaçante*, que conduisoit M. de Goiton. Le chevalier de l'Hery, qui étoit sur *le Prudent*, avoit celle de *la Brûlante*, commandée par M. de Scorbiers. A la gauche de M. le chevalier de Tourville, M. Forant, commandant l'*Etoile*,

avoit l'amare de *la Foudroyante*, montée par M. de Boislye; au sud, étoit M. de Belille avec la *Bombarde* qui étoit conduite par M. de Combe, et sur laquelle s'étoit embarqué M. de Camelin, capitaine des bombardiers de terre, que le roi avoit envoyé avec M. du Quesne pour cette expédition. C'étoit un très-habile officier d'artillerie de terre; mais cette nouvelle maniere de bombarder une ville lui étant inconnue, il fit plusieurs fautes. Les ancres se trouverent trop près les unes des autres; et les objets paroissant la nuit beaucoup plus près qu'ils ne le sont en effet, elles étoient plus éloignées de la ville qu'on ne l'avoit cru. Delà, il en résulta deux inconvé-

niens : l'un fut que les galiottes, arrivant sur leurs ancres, se trouverent ou abordées, ou, pour le moins embarrassées les unes par les autres; le second étoit que les bombes alloient à peine jusque dans le port et n'arrivoient pas à la ville. On remédia à cet inconvénient le plus promptement qu'il fut possible : on tira plusieurs bombes ardentes, espérant qu'elles brûleroient les vaisseaux ennemis qui étoient dans le port; mais elles creverent avant d'arriver à leur destination : les bombes ordinaires en firent autant, à l'exception de deux ou trois. On tira cependant encore quelques coups : mais un des mortiers de M. de Pointy, chargé d'une bombe ardente, fit faux-feu, et

la bombe s'enflamma sans partir. Les soldats bombardiers, et la plupart des gens de l'équipage, effrayés du danger, se jeterent à la mer et dans les canots qu'ils purent rencontrer. Les sergens d'artillerie, deux ou trois soldats resterent sur la galiotte avec M. de Pointy, M. l'Andouillet; commissaire d'artillerie de la marine, et M. Renau. Quoique la bombe jetât ses grenades avec un feu terrible, ils ne perdirent pas la tête et prouverent que le courage, secondé de la prudence, peut arrêter les plus grands malheurs. Ils couvrirent de cuir vert toutes les autres bombes, jeterent une si grande quantité d'eau sur celle qui étoit enflammée et sur le mortier,

qu'ils l'éteignirent. M. de Remondis, major, mit l'épée à la main, força l'équipage de sa chaloupe d'aborder avec lui cette galiotte pour secourir ceux qui étoient restés dessus et la sauver s'il étoit possible : il sauta dedans et vit avec étonnement que le feu étoit presqu'éteint et le danger totalement passé. Tous ces inconvéniens engagerent les chevaliers de Tourville et de l'Hery, qui étoient chargés de l'attaque, à donner ordre de se retirer, et l'on revint au même endroit d'où l'on étoit parti.

Le conseil de guerre s'assembla ; presque tous les officiers représenterent à M. du Quesne que le mauvais succès des bombes ardentes, que le danger de séjourner sur une

rade aussi orageuse que celle d'Alger dans la saison où l'on se trouvoit, devoient engager à abandonner l'entreprise pour cette année. M. Renau représenta à M. du Quesne que les frais de l'armement étant faits, on ne devoit pas se décourager si promptement ; que si quelques-unes de bombes ordinaires avoient crevé, la plus grande partie avoit été bien lancée, et avoit seulement manqué son objet, parce que les galiottes d'où elles partoient étoient trop éloignées ; que les inconvéniens qu'on avoit essuyés devoient indiquer les mesures qu'il falloit prendre pour une seconde entreprise ; enfin il donna des raisons si plausibles, que M. du Quesne consentit à un second bombardement.

Le 30 août on fit la même opération que la premiere fois ; mais on eut la précaution d'approcher les galiottes plus près de la ville. Lorsque tout fut préparé, on lança des bombes qui firent tout l'effet qu'on pouvoit en attendre. Les ennemis faisoient un feu continuel sur les galiottes : elles essuyerent plus de douze cents coups de canon ; en reçurent plusieurs dans le bois, les voiles et les manœuvres ; mais elles furent légérement endommagées, et on ne perdit pas un seul homme. On renversa plusieurs maisons dans la ville, et une multitude de personnes furent écrasées dessous. Plusieurs esclaves qui trouverent moyen de sortir d'Alger, donnerent avis à M. du Quesne

que les Algériens armoient des vaisseaux pour venir enlever les galiottes : on en profita, et on renforça les équipages de ces bâtimens. On ne tarda pas à voir qu'on avoit pris de sages précautions : la chaloupe qui étoit de garde à l'entrée du port d'Alger, donna le signal qui lui avoit été ordonné de faire quand les ennemis sortiroient. Dans le même tems M. de Pointy, qui commandoit une des galiottes, apperçut une galere ennemie et quelques brigantins qui venoient à lui. Il fit sur ces vaisseaux un feu d'artillerie et de mousqueterie si terible, qu'il les écarta. Ils voulurent approcher des autres galiottes; mais en ayant été reçus de la même maniere, ils rentrerent dans le

port. Aussi-tôt les galiottes recommencerent à lancer les bombes, et à ravager la ville.

Le 4 de septembre, le pere le Vacher, qui, comme nous l'avons dit, étoit consul de France, alla à bord de M. du Quesne, lui dit que le roi d'Alger l'avoit envoyé pour demander la paix, et savoir à quelles conditions on voudroit l'accorder. M. du Quesne lui répondit que, pour savoir ses intentions, il falloit que les Algériens lui envoyassent des députés. Le consul lui dit que les dernieres bombes avoient renversé cinquante maisons; que la sienne étoit du nombre, que la grande Mosquée avoit été entiérement détruite; que plus de cinq cents personnes avoient été

été écrasées sous les ruines ; que la consternation étoit dans la ville. Enfin il supplia M. du Quesne de suspendre le bombardement au moins pendant un jour ; mais M. du Quesne lui répondit qu'il ne perdroit pas un seul instant, et fit continuer le siége. Cependant la saison avançoit et le mauvais tems arrivoit : on crut que la prudence demandoit qu'on levât le siége. M. du Quesne en donna l'ordre et reconduisit son armée à Toulon. Il se hâta d'aller rendre compte au roi de ce qu'il avoit fait lui-même pour faire l'éloge de ceux qui avoient partagé les dangers avec lui ; dit à sa majesté qu'on ne pouvoit assez admirer les talens et le courage de M. Renau, qui, dans

le siége d'Alger, avoit toujours été exposé au feu des ennemis, et conduit les opérations avec une prudence et un sang-froid qui n'avoient point d'exemple. Ce grand monarque écoutoit avec attention le récit que du Quesne lui faisoit du siége d'Alger, admiroit le tableau qu'il lui présentoit du terrible effet des galiottes à bombes, et se félicitoit de voir que la protection qu'il accordoit aux arts en faisoit naître tous les jours de nouveaux. Comme le marquis du Quesne fut le premier qui fit usage des galiottes à bombes, il est juste que celui qui lui en procura la gloire et qui les imagina, tienne une place dans sa vie.

Bernard Renau, surnommé le

Petit, à cause de sa petite taille, naquit dans le Béarn en 1652, d'un pere qui avoit peu de bien et beaucoup d'enfans. M. Colbert du Terron, intendant de Rochefort, le connut, par hazard, lorsqu'il étoit fort jeune encore. M. Renau étoit très-bien proportionné dans sa petite taille, et tiroit de l'agrément de sa petitesse même. Plus M du Terron le voyoit, plus son affection pour lui augmentoit : enfin il le prit chez lui et l'adopta pour son fils : Madame la princesse de Capegne et Madame de Barbançon, ses deux filles cadettes, l'adopterent pour leur frere ; et Madame de Gassion, l'ainée des trois, l'appeloit son fils. On crut appercevoir en lui du goût pour la marine,

et on lui fit apprendre les mathématiques. Son application et ses progrès prouverent qu'on ne s'étoit pas trompé. On assure qu'il lisoit peu et tiroit tout de son propre fond. Aussi méditoit-il souvent, même dans une chambre pleine de monde, et dans les conversations. Ses distractions lui attiroient souvent des railleries. *La Recherche de la Vérité* tomba entre ses mains : il lut cet ouvrage avec avidité ; chercha à connoître l'auteur, et lia une étroite amitié avec lui. M. de Terron parla de lui à M. de Seignelai ; qui devint son protecteur ; lui procura en 1679 une place auprès de M. le comte de Vermandois, amiral de France, qui lui fit une pension de mille écus. Il donna, comme on

l'a vu, une nouvelle méthode pour la construction et la perfection des vaisseaux, imagina des galiotes à bombes. Après la mort de M. le comte de Vermandois, il s'attacha à M. de Vauban; alla avec lui en Flandre; servit en 1684 au siége de Luxembourg, ensuite à l'expédition de Gênes; alla en Catalogne; assiéga et prit Cadaquiers en quatre jours. De là, il retourna auprès de Vauban, qui fortifioit les frontieres de Flandre et d'Allemagne; l'accompagna au siége de Philisbourg, et y eut beaucoup de part. Instruit par un tel maître, il conduisit seul les siéges de Manheim et de Frankendal. En 1689, il donna la *théorie de la manœuvre des vaisseaux*. Il inventa de nouvel-

les évolutions navales, des signaux, des ordres de bataille. Le roi lui donna une commission de capitaine de vaisseau ; un ordre pour avoir entrée et voix délibérative dans les conseils des généraux, et une inspection générale sur la marine, avec une pension de douze mille livres de rente. Il servit sous M. de Vauban aux siéges de Mons, de Namur. De là, il courut à Saint-Malo pour le sauver, et les vaisseaux qui s'y étoient retirés après la bataille de la Hougue, si glorieuse et si malheureuse en même-tems pour la France. La prudence et la promptitude de Renau déconcertèrent tous les projets des ennemis.

Il fit construire à Brest un vaisseau de cinquante canons selon ses

vues, avec l'intention de l'éprouver contre les meilleurs voiliers anglois. On l'avertit que deux vaisseaux anglois richement chargés reviennent des Indes orientales : il se hâte de partir ; les cherche, en apperçoit un ; lui donne la chasse, le joint. L'Anglois qui a soixante-seize piéces de canon, et porte des richesses immenses, est encouragé par ses forces et excité par le desir de conserver ce qu'il porte ; cependant, après un combat de trois heures, M. Renau le prend à la vue de trois gardes-côtes qui ne sont qu'à trois lieues sous le vent. Il eut plus de cent hommes tués sur le pont, du nombre desquels fut un frere du célebre M. de Cassini, et cent cinquante hors de

combat. Le vaisseau anglois, criblé de coups, coula bas le lendemain. Le capitaine mit neuf paquets de diamans cachetés entre les mains de M. Renau, et lui dit qu'un bombardier, qu'il désigna par un coup de sabre reçu au visage dans le combat, lui avoit arraché un autre paquet qui valoit plus de quarante mille pistoles. M. Renau lui demanda si ceux qu'il lui avoit remis valoient autant; le capitaine lui ayant répondu qu'il n'y en avoit pas un qui ne valût davantage: il en fit faire un procès-verbal en présence de ses officiers. On retrouva le paquet que le bombardier avoit pris; mais il étoit décacheté. Il en laissa à ses officiers un autre qui étoit tombé entre leurs mains.

Par un usage alors établis dans la marine, les diamans appartenoient à M. Renau; mais leur considérable valeur qui pouvoit l'engager à insister sur son droit, le lui fit abandonner. Il porta les diamans au roi qui les accepta, et lui donna neuf mille livres de pension sur la ville de Paris, non comme un équivalent d'un présent de plus de quatre millions; mais comme une gratification, dont la difficulté des tems excusoit la médiocrité. M. Renau demanda, pour récompense, l'avancement de ses officiers, et le don qui leur avoit fait d'un paquet de diamans.

Philippe V, roi d'Espagne, connoissant le mérite de M. Renau, le demanda à Louis XIV, son grand-

pere. L'intention de Philippe étoit de faire réparer les fortifications de plusieurs villes de son royaume : mais les fonds manquoient, et M. Renau ne put remplir l'objet pour lequel on l'avoit appelé en Espagne.

En 1702, les galions d'Espagne, revenus de l'Amérique, étoient dans le port de Vigo en Galice, escortés par une flotte françoise. M. Renau, qui se trouvoit à Vigo, par hazard, dit que les deux flottes seroient prises, si elles ne sortoient incessamment du port ; que les ennemis, instruits de l'arrivée des galions, ne manqueroient pas de faire toute la diligence possible pour s'en rendre maîtres. Le conseil d'Espagne résista à son avis,

et il obtint seulement, même avec beaucoup de peine, qu'on transportât à terre trente millions d'écus, dont les galions étoient chargés. Les ennemis ne tarderent effectivement pas à paroître devant Vigo et à s'en rendre maîtres. Ils coururent à l'argent; mais on se hâta de l'emporter par les terres, et M. Renau les contint, avec trois cents chevaux seulement, car toutes les milices avoient fui au premier coup de canon. Ainsi, par sa prévoyance et son courage, il sauva près de cent millions à l'Espagne, et auroit sauvé les deux flottes si l'on avoit suivi son avis.

Il entreprit le siége de Gibraltar en 1704, et seroit venu à bout de le prendre si l'on n'eût pas encore

négligé ses avis. Après cinq ans de séjour et de travaux continuels en Espagne, il fut réduit à demander son congé, ne pouvant y subsister plus long-tems. Il vendit tout ce qu'il avoit pour faire son voyage, et arriva à S. Jean-Pied-de-Port avec une seule pistole de reste.

Il avoit trouvé en Espagne un gentil-homme du nom d'Elisagaray, qui lui apprit qu'il étoit son parent, et lui communiqua ses titres de famille, dont M. Renau n'avoit jamais eu de connoissance. La maison d'Elisagaray etoit ancienne dans la Navarre, et lorsque Jean d'Albret, roi de Navarre, se retira dans le Bearn après la perte de son royaume, un descendant de cette maison l'y suivit, et ce fut de cette branche

branche que sortit M. Renau.

Il revint en France avec le titre de lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, et Louis XIV lui promit que ses services d'Espagne seroient comptés comme rendus en France : mais la paix vint, et M. Renau fut oublié : on ne songeoit pas à lui payer ses pensions, et il ne songeoit pas à les demander. Un événement inattendu le rappela au souvenir du roi. Malthe se crut menacée par les Turcs, et le grand-maître fit demander au roi, par son ambassadeur, M. Renau. Lorsque M. Renau alla prendre congé de sa majesté, elle se souvint de ce qui lui avoit été promis, et lui assura qu'il obtiendroit à son retour.

L'allarme de Malthe se trouva fausse, et le roi mourut. M. le duc d'Orléans, régent, connoissoit le mérite de M. Renau, il le fit conseiller du conseil de marine, et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis; le chargea de travailler au système que feu M. de Vauban avoit proposé sur la taille proportionnelle. Renau fut attaqué d'une rétention d'urine, et mourut le 30 septembre 1719. Il avoit été choisi en 1699 pour être honoraire de l'academie des sciences. Revenons à notre héros.

Les Algériens, malgré les pertes inestimables, qu'ils avoient faites, oserent encore aller en course contre les François. Louis XIV résolut de les punir; de faire assiéger

une seconde fois leur ville, et de charger encore le marquis du Quesne de cette expédition. Du Quesne partit de Toulon au commencement de mai 1683, avec six vaisseaux de guerre; donna ordre aux galeres, galiotes à bombes et autres bâtimens qui devoient composer l'armée navale, de se rendre aux îles Fromentieres, proches d'Ivica. Le 18, il passa à la vue des terres de Barcelone, où il apprit que des corsaires d'Alger avoient fait des dégats. Il détacha les chevaliers de Tourville et de l'Hery qui en rencontrerent un de quatorze piéces de canon et de cent cinquante hommes d'équipage; ils s'en rendirent maîtres après un combat très-rude. Ils y trouverent trente

esclaves chrétiens qu'ils mirent en liberté.

L'armée arriva au rendez-vous le 2 juin, excepté les galeres qu'on attendit jusqu'au 14. M. du Quesne employa ce tems à faire faire l'exercice aux bombardiers, et disposa tout ce qui étoit nécessaire pour son expédition. Il envoya son second fils avec M. de Monrose, enseigne de vaisseau, à Barcelone, pour avoir des nouvelles des galeres; mais ils revinrent sans pouvoir lui en donner. Il résolut de se rendre devant Alger sans elles, parce qu'il ne vouloit pas laisser passer la saison des calmes, après laquelle la côte devint très-dangereuse. Il appareilla le 15, fit route vers Alger; y arriva et mouil-

la l'ancre le 20, sur les cinq heures du soir. Le 21, on tint conseil, et on décida qu'on se passeroit des galeres puisqu'elles n'etoient pas arrivées ; que sept vaisseaux de guerre, rangées sur une ligne un peu courbe, en faisant la même figure que le môle, et au-delà de la grande portée de canon, escorteroient les galiotes ; que deux autres vaisseaux seroient postés au bout des deux ailes pour flanquer la ligne, en cas que les ennemis fissent des sorties sur les galiotes. Le 23, à six heures du matin ; les vaisseaux placerent leurs ancres à six toises près du môle. Les Algériens ne leur tirerent pas un seul coup de canon.

Le 24, on prépara les galiottes

qui devoient se haler sur les ancres attachées aux vaisseaux, et chaque vaisseau devoit soutenir sa galiotte en cas d'attaque. Toutes avoient outre l'équipage ordinaire, dix gardes de la marine, dix grenadiers, et dix soldats d'élité, et pour escorte deux chaloupes armées en guerre. Il y avoit deux corps de garde de chaloupes, l'un au nord, l'autre au sud de la ligne, et quelques canots légers, postés vers l'entrée du port. Ils avoient ordre de brûler des amares, s'ils voyoient les ennemis prêts à sortir, afin qu'à ce signal tous les vaisseaux marchassent au secours des galiottes.

Le mauvais tems fut cause qu'on ne put faire avancer les galiottes que la nuit du 26. On commença à

tirer à une heure après minuit, et on lança quatre-vingt-dix bombes toutes de treize à quinze livres de poudre. Le calme fit faire quelques coups courts; mais la plupart tomba dans la ville ou dans le môle. Les ennemis ne manquoient jamais de tirer des coups de canon, toutes les fois qu'ils voyoient mettre le feu à la fusée. Pendant deux heures qu'on tira des bombes, MM. de Tourville et de l'Hery alloient et venoient dans leurs canots, étoient présens à tout. MM. de étoient dans le canot de M. de Mortemar, de la Porte, de Blenac Tourville; MM. de Gesvres, de Bellefontaine, d'Aligre et de Combe, étoient dans celui de M. de l'Hery, et toujous exposés au feu des ennemis. Lorsque le jour commen-

ça à paroître, M. le marquis du Quesne fit tirer deux coups de canon qui étoient le signal de la retraite.

Il fit le lendemain 27, un tems qui ne permit pas de lancer des bombes : les éclairs annonçoient un orage, et présageoient de fâcheux coups de vent : on se tint cependant en état d'avancer contre la ville au premier signal. Les nuages s'étant dissipés sur les dix heures du soir, on partit et on lâcha, en moins de deux heures, deux cents vingt-sept bombes. Il en tomboit quelquefois trois ou quatre ensemble. On les entendoit crever avec un fracas terrible. Le palais de Baba-Assen, roi d'Alger, fut renversé avec une très-grande quan-

tité de maisons, et plus de huit cents personnes furent écrasées sous les ruines. Les plus riches magasins furent détruits, et les plus précieuses marchandises furent gâtées. Une bombe tomba sur une batterie, démonta plusieurs piéces de canon, tua cinquante hommes qui les servoient. Les Algériens firent d'abord un feu terrible avec leurs plus grosses piéces d'artillerie : ils avoient même fait allumer un grand nombre de feux sur la côte, afin de mieux voir les galiotes à bombes, et de mieux les ajuster : mais cette clarté leur fut plus nuisible qu'avantageuse : elle servoit aux François à mieux diriger leurs bombes sur la ville. Toute leur canonade ne fit d'effet que

sur une chaloupe qui soutenoit une galiotte commandée par M. de Choiseuil, auquel un boulet emporta le bas-ventre : on le transporta dans un vaisseau où il mourut deux heures après. Le même boulet tua un matelot et un soldat. Les galiottes ne reçurent aucun dommage, quelques tentatives que fissent les ennemis pour leur en causer. Elles continuerent pendant plusieurs nuits à faire un feu terrible sur la ville, y causerent un si grand dégât, que la consternation devint générale parmi les habitans. Les femmes s'assemblerent ; allerent trouver Baba-Assen. Les unes lui présentoient la tête de leurs maris, les autres les bras et les jambes de leurs enfans : pour an-

noncer leur désespoir, elles tenoient dans l'autre main un poignard, et demandoient la paix à grands cris.

Le taiffe, qui est une milice étrangere, et presque toute composée de renégats ; commença à murmurer ; dit au Bassa qu'elle ne vouloit plus garder la ville et rester exposée au terrible effet des bombes, tandis que les Tagarins étoient dehors et en sûreté. Les Tagarins sont des Maures qui furent chassés d'Espagne, se réfugierent à Alger, prirent le nom de Tagarins qu'ils ont toujours conservé depuis. Le bassa qui dépend, en quelque sorte de la taiffe, fut intimidé ; il avertit Baba-Assen de ces murmures. Celui-ci assembla le divan le 28 de grand matin, pour décider sur le

parti qu'on devoit prendre. Le Bassa y parla d'un ton décisif, et dit qu'il étoit d'une nécessité absolue de faire la paix avec les François. Baba-Assen fit venir M. de Beaujeu, capitaine de vaisseau de roi, qui avoit été pris depuis dix-huit mois sur un petit bâtiment, et vendu douze mille écus. Si-tôt qu'il parut, il lui fit ôter ses chaînes, lui dit que pour prix de la liberté qu'il lui donnoit, il lui demandoit un bon conseil sur l'état présent des choses. M. de Beaujeu lui répondit que le meilleur parti qu'il eût à prendre, étoit d'aller trouver le général de l'empereur de France; de lui demander pardon de la faute qu'on avoit faite, et de se soumettre à toutes ses volontés,

lontés, mais qu'il ne lui assuroit pas qu'on voulût s'en tenir là. Baba-Assen répondit qu'il aimeroit mieux voir toute la ville en cendres, que de se soumettre à une pareille bassesse. Il fit cependant venir le pere le Vacher, qui exerçoit encore les fonctions de consul de France à Alger ; l'envoya avec un de ses confidens et un interprete, vers M. du Quesne pour lui demander la paix.

Ils se mirent sur un vaisseau avec pavillon blanc ; firent voile vers l'armée françoise, y arriverent à neuf heures du matin. La sentinelle ayant demandé ce qu'ils vouloient, ils répondirent qu'ils demandoient à parler au général. Ils passerent sur le vaisseau de

M. du Quesne, qui lui demanda quel étoit l'objet de leur mission. Le pere le Vacher lui répondit qu'il venoit de la part de Baba-Assen, du divan et de la taiffe, demander la paix. M. du Quesne dit que c'étoit au député à porter la parole. Le député lui répéta ce que le pere le Vacher lui avoit dit, et l'interprete le lui rendit. M. du Quesne leur dit qu'il alloit mettre par écrit les conditions auxquelles il accorderoit la paix; qu'il les signeroit, afin que le roi et le divan en eussent une entiere connoissance. Par l'écrit qu'il leur donna, il annonçoit qu'avant d'entrer en accommodement, il vouloit qu'on lui renvoyât, sans rançon, tous les esclaves françois qui étoient à Alger,

même ceux des autres nations qu'on avoit pris sur les vaissaux portant pavillon françois, et sans en excepter un seul. Il donna cet écrit à l'envoyé, en lui disant qu'on devoit prendre garde à ce qu'on alloit faire. L'envoyé se fit expliquer par son interprête, ce que contenoit l'écrit, mais il n'osa répliquer et retourna à Alger avec le pere le Vacher. Il revint deux heures après, apporta une lettre adressée au général de l'armée françoise : mais elle avoit été écrite par le pere le Vacher, et M. du Quesne ne voulut pas même l'ouvrir, disant qu'il n'étoit pas question de capituler ; qu'il falloit exécuter ce que portoit son écrit. L'envoyé le pria d'envoyer à Alger avec

lui quelques personnes, pour reconnoître les esclaves françois, et les amener avec eux. M. du Quesne répondit que toutes ces lenteurs l'ennuyoient; que si on n'amenoit promptement les esclaves qu'il demandoit, il alloit continuer le bombardement. L'envoyé s'en retourna encore une fois, et revint sur les sept heures du soir; dit à M. du Quesne qu'on lui donneroit une entiere satisfaction; mais qu'il étoit tard, et qu'on ne pouvoit, dans un aussi court espace de tems ramasser tous les esclaves; que Baba-Assen et les habitans d'Alger demandoient en grace qu'on leur accordât une treve de vingt-quatre heures, lui assurant qu'on les employeroit à chercher les esclaves

qu'il vouloit ravoir, et qu'on les lui rendroit tous sans en excepter un seul. Il ajouta que Baba-Assen demandoit qu'on lui rendît tous les esclaves turcs que les François avoient pris. M. du Quesne lui répondit que quand il auroit les esclaves françois, il verroit ce qu'il feroit. L'envoyé n'insista pas, et pria seulement M. du Quesne de faire tirer un coup de canon, parce que c'étoit le signal dont il étoit convenu, s'il obtenoit la grace qu'il étoit venu demander. Avant de partir, il prit la main de M. du Quesne, lui dit qu'on n'avoit rompu la paix avec la France que par rapport à cinquante gueux; mais qu'à l'avenir on feroit une paix si solide avec cette puissance,

qu'elle dureroit toujours. Malgré ces promesses, M. du Quesne fit travailler toute la nuit à relever les amares, et à se mettre en état de recommencer le siége, si les Algériens n'exécutoient pas ce qu'il leur avoit prescrit.

Le lendemain, sur les dix heures du matin, on vit sortir du port d'Alger une douzaine de barques chargées de monde, et qui avançoient vers la flotte françoise. Elles y arriverent vers le midi, et y amenerent cent quarante-deux esclaves, du nombre desquels étoit M. de Beaujeu. Le même envoyé les accompagnoit, et dit à M. du Quesne que Baba-Assen étoit au désespoir de ne pouvoir envoyer un plus grand nombre d'esclaves

françois ; mais que la plupart étoient répandus dans la campagne ; qu'on feroit l'impossible pour ressembler promptement ceux qui restoient, et qu'on les ameneroit. M. du Quesne dit qu'il accordoit cinq jours pour en faire la recherche, et que lorsqu'il les auroit tous, il exécuteroit les volontés du roi son maître. L'envoyé le pria, avec de grandes instances, de la part de Baba-Assen, de lui rendre le capitaine du vaisseau que MM. de Tourville et de l'Hery, avoient pris, disant que ses parens, dont le nombre étoit très-considérable, ne cessoient de le demander, et que sa tête étoit en péril, s'il n'obtenoit sa liberté. M. du Quesne le refusa d'abord ; lui dit ensuite

qu'il vouloit cependant bien l'accorder à Baba-Assen, comme un présent, mais, sans tirer à conséquence. Le 30, on amena encore cent vingt-six esclaves; cent cinquante le premier de juillet; quatre-vingt-deux le lendemain; un nombre plus considérable le le jour suivant. Parmi les derniers il y avoit quatre femmes, trois Messinoises et une Marseilloise. Le nombre se trouva monter à cinq cents quarante-six : mais il en restoit encore beaucoup à la campagne et dans les villes. On apprit par ceux qui avoient été renvoyés, qu'il en étoit mort quatre cents de la peste; que les patrons de ceux qu'onavoit renvoyés, avoient voulu se soulever, disant qu'on leur en-

levoit des esclaves qui leur avoient coûté fort cher, sans leur donner aucune assurance qu'on ne bombarderoit plus la ville.

Le 3 de juillet, M. du Quesne nomma les ôtages qu'il vouloit qu'on lui envoyât, et qui devoient rester à son bord pendant qu'on traiteroit de la paix : c'étoient les principaux habitans d'Alger, que M. de Beaujeu lui avoit indiqués. Comme on ignoroit à Alger par quel moyen il les connoissoit, on fut fort surpris ; mais on se hâta de les envoyer : on les chargea même de présenter beaucoup de rafraîchissemens à M. du Quesne et aux officiers de l'armée françoise.

L'étonnement est épuisé de voir

qu'une flotte qui n'est composée que de dix vaisseaux de guerre, de sept galiottes, de quelques bâtimens de transport, rende suppliante une ville peuplée de corsaires, qui a plus de quatre cents piéces de canon en batterie, une garnison de douze mille hommes aguerris, et qui se prépare à une vigoureuse résistance depuis plus de deux ans; la force à rendre, sans rançon, les esclaves qu'elle a faits. Ces merveilles sont l'ouvage d'un homme qui, à une parfaite connoissance de la mer, joint une prudence consommée, un courage à toute épreuve; enfin au grand du Quesne.

Le 5 de juillet, M. du Quesne envoya deux vaisseaux sur les côtes

de France, chercher des vivres. Le 10, une tartane, venant de Majorque, arriva à l'armée avec des rafraîchissemens. La treve que M. du Quesne avoit accordée, donnoit une libre communication avec la ville d'Alger, et ceux qui montoient cette tartane, vouloient en profiter pour racheter le fils et la fille du gouverneur de Sete, qui avoient été pris par les Algériens en traversant de Majorque à Ivica sur un bâtiment génois. Le fils étoit âgé de trente ans; et la fille de dix-sept.

Le 11, deux autres tartanes arriverent de Salé avec pavillon blanc. La trêve fut cause qu'on les laissa entrer dans Alger. Le 14, les galeres françoises rejoignirent l'armée, ce qu'elles n'avoient pu

faire jusqu'alors à cause du mauvais tems. Ce même jour les Algériens envoyerent les ôtages que M. du Quesne leur avoit demandés. Parmi eux se trouvoient Mezo-Morto, leur amiral, et Aly-Rays, capitaine de vaisseau. M. du Quesne envoya alors M. de Layette, commissaire général de la marine, et M. de Combes, ingénieur, pour traiter avec Baba-Assen et le Divan. Ils se rendirent chez le Pere le Vacher, où Baba-Assen leur envoya demander ce qu'ils venoient proposer de la part de leur général. M. de Layette répondit qu'il avoit ordre de ne parler qu'en public. Baba-Assen renvoya son député pour dire aux deux officiers françois que si leur général

ral refusoit de rendre les esclaves turcs, et vouloit en même-tems qu'on lui payât les frais de la guerre, il ne se trouveroit pas le lendemain au divan. M. de Layette dit qu'on devoit s'attendre au refus et à la demande.

Le lendemain 15, on appela les deux officiers françois au divan. Lorsqu'ils furent assis, Baba-Assen qui, malgré ses craintes, étoit venu à l'assemblée, dit que les officiers françois apportoient les intentions de leur empereur par écrit. On les mit entre les mains de l'interprête qui les lut, et les interprêta à haute voix. Tous ceux qui composoient le divan, furent frappés d'étonnement : ils resterent même dans le silence de la cons-

ternation. M. de Layette leur présenta la liste des esclaves françois, de ceux qui avoient été pris sous le pavillon de France, qui étoient encore dans les fers, et que le général françois vouloit ravoir ; ajouta qu'il falloit en outre qu'on payât les frais de la guerre, et qu'on dédommageât les marchands françois des pertes que les corsaires d'Alger leur avoient fait essuyer. Baba-Assen répondit au nom du divan, que pour ce qui regardoit les esclaves, on satisferoit à la parole qu'on avoit donnée, et qu'on enverroit un député au général françois pour lui demander les esclaves turcs, et lui représenter qu'on étoit dans l'impossibilité de restituer ou de payer les effets

que les corsaires avoient pris sur les marchands françois.

Le divan s'assembla encore le lendemain, manda MM. de Layette et de Combes. M. de Layette tint le même langage que la veille. Baba-Assen lui dit que les François ne devoient pas espérer qu'on leur accordât ce qu'ils demandoient, parce que cela étoit impossible M. de Layette se retira avec M. de Combes, et se hâta d'instruire M. du Quesne de ce qui s'étoit passé. M. du Quesne lui ordonna de revenir avec M. de Combes. Ils signifierent à Baba-Assen l'ordre qu'ils avoient reçu : mais ce prince pria M. de Layette de rester, de laisser partir M. de Combes pour prier M. du Quesne de renvoyer

Mezo-Morto qui avoit beaucoup de crédit dans le divan et sur la milice. M. du Quesne renvoya promptement Mezo-Morto qui lui promit, avant de partir, d'employer tout son crédit pour engager les Algériens à faire les restitutions qu'il demandoit.

Mezo-Morto, en arrivant à Alger, se rendit au palais de Baba-Assen, lui dit que son honneur demandoit qu'il n'accordât pas aux François ce qu'ils vouloient exiger de lui. Baba-Assen lui répondit qu'il ne voyoit cependant pas d'autre moyen pour sauver la ville qui étoit déja à moitié ruinée. Mezo-Morto le quitta ; se rendit aux casernes, prit du caffé avec les soldats, leur dit que Baba-Assen

ne méritoit pas de régner sur eux; que c'étoit un lâche qui déshonoroit leur patrie, qui rendoit les esclaves chrétiens quoiqu'on ne rendît pas les esclaves turcs, et qui étoit encore disposé à payer des sommes considérables aux François. Ce discours échauffa leurs esprits, ils résolurent de faire périr Baba-Assen; se répandirent dans la ville par pelotons. Sur les dix heures du soir, huit d'entr'eux, ayant rencontré Baba-Assen revenant de la tour, lui tirerent quatre coups de feu et le tuerent. Aussitôt tous les soldats s'assemblerent et proclamerent Mezo-Morto roi.

Le lendemain, le nouveau roi envoya chercher M. de Layette, lui dit d'aller faire part à M. du

Quesne de ce qui s'étoit passé. M. du Quesne renvoya tous les ôtages qu'il avoit, les fit accompagner par M. de Layette qu'il chargea de complimenter Mezo-Morto sur son avénement au trône. Mezo-Morto lui envoya un député pour le remercier et lui dire en même-tems qu'il n'imiteroit pas son prédécesseur qui avoit déshonoré la nation turque, et qu'avant d'entrer en accommodement, il vouloit avoir ses intentions par écrit. M. du Quesne les lui envoya.

Plusieurs jours s'étant passés, sans qu'on reçût des nouvelles d'Alger à l'armée françoise, le général donna ordre qu'on se préparât à continuer le siége. Il fit mettre pavillon rouge sur tous les

vaisseaux de guerre, et tirer deux coups de canon à boulet, tant pour rappeler les galeres qui étoient au cap de Melifou, que pour annoncer aux ennemis que le siége alloit continuer. Sept galeres furent chargées de remorquer les galiottes à bombes, et cinq autres eurent ordre d'escorter les chaloupes qui devoient porter les amares. Tout étant préparé, la nuit du 21 au 22, on tira sur la ville deux cents quarante bombes; les Algériens tirerent de leur côté, environ mille coups de canon. Ils tuerent et blesserent dix-huit hommes sur la galere que commandoit M. le chevalier de Noailles, et deux officiers d'artillerie sur les galiottes. La nuit du 22 au 23, les galiottes

jeterent dans la ville trois cents tant bombes que carcasses : les ennemis tirerent environ douze cents coups de canon. M. de Chevilly, qui commandoit la galiotte la *Fulminante*, eut un bras emporté, et il n'y eut que quatre hommes tués dans les autres galiottes. On recommença à bombarder la nuit du 23 au 24 : on coula bas un vaisseau ennemi dans le port, et on en mit un autre sur le côté. Les ennemis, qui avoient allumé trois feux vis-à-vis l'endroit où étoient les galiottes, afin de mieux les ajuster, tirerent cette nuit sept ou huit cents coups de canon. Un garde-marine et huit soldats furent tués ; plusieurs autres furent blessés.

Le 27, M. du Quesne fit tirer trois galiottes de jour, et les autres dans la nuit. Pendant l'espace de quatre heures, on jeta environ deux cents quatre-vingt bombes dans Alger, et les ennemis tirerent trois cents coups de canon; mais ils ne firent aucun mal. On continua à bombarder pendant la journée du 28 avec trois galiottes. Les bombes tuerent une très-grande quantité de monde dans la ville, parce que le peuple, voyant qu'on ne tiroit des bombes que pendant la nuit, en sortoit dans ce tems et y rentroit le jour.

On apprit par un esclave Malthois, qui s'étoit sauvé, que les bombes avoient ruiné un quartier de la ville; coulé à fond une ga-

lere, deux vaisseaux de guerre, un navire marchand, six barques, et que plus de trois cents personnes avoient été tuées ; que Mezo-Morto, s'étant persuadé que le Pere le Vacher, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, avoit donné quelques signaux à M. du Quesne, pour l'engager à lancer des bombes pendant le jour, l'avoit envoyé chercher, lui avoit proposé de se faire Mahométan, et ordonné, sur son refus, qu'on le mît dans un des plus gros canons qu'il avoit fait tirer et qui avoit crevé.

Le 29, deux chaloupes armées sortirent d'Alger pour tâcher d'enlever les ancres des galiottes ; mais on les repoussa et on continua de lancer des bombes. Une chaloupe

françoise, venant de Toulon, et commandée par M. de Choiseul, tomba parmi celles d'Alger qui la prirent, sans qu'elle se mît en défense, parce qu'elle crut que c'étoient des vaisseaux françois. M. de Choiseul fut fait prisonnier avec tout son équipage.

Le 3 du mois d'août, le vent fut si impétueux que les galeres furent obligées d'aller se mettre à l'abri près du cap Melifou. Un esclave échappé d'Alger apprit qu'il s'étoit formé dans la ville un gros parti contre Mezo-Morto; qu'on en étoit venu aux mains, et qu'il avoit péri beaucoup de monde; qu'on avoit mis M. de Choiseul aux fers avec tout son équipage; qu'on le menaçoit de le mettre à la bouche

d'un canon la premiere fois qu'on tireroit des bombes.

Le 7, les galiottes se posterent, dès le matin, près du môle sur lequel elles jeterent cent soixante-quinze bombes. On tira de la ville environ mille coups de canon : une des galiottes fut si endommagée, qu'elle ne se trouva plus en état de servir. On continua cependant à bombarder la ville, où l'on faisoit les plus tertibles dégâts. Mezo-Morto, cédant à sa fureur, fit venir dix esclaves françois, leur proposa de prendre le turban, et sur leur refus, les fit attacher à la bouche de dix canons auxquels on mit le feu. Une chaloupe angloise sortie d'Alger, apporta à M. du Quesne une lettre de la

part

part de M. de Choiseul. Cet officier lui marquoit qu'on l'attachoit tous les jours à la bouche d'un canon, que le capitaine du vaisseau pris par MM. de Tourville et de l'Hery, sur les côtes de Barcelone, lui avoit, jusqu'à ce moment, sauvé la vie ; mais qu'il n'étoit pas sûr qu'il eût long-tems ce pouvoir, ainsi qu'il s'attendoit à être immolé, au premier moment, à la fureur de Mezo-Morto. M. du Quesne fit l'impossible pour l'échanger avec un officier turc qu'on savoit être fort considéré de Mezo-Morto; mais il ne put y réussir. L'empressement qu'il marquoit de ravoir cet esclave, étoit un motif puissant pour le roi d'Alger de le garder. Il vouloit tenir le général françois

dans la crainte de perdre cet officier qu'il estimoit, et de le voir périr d'une mort cruelle, s'il continuoit à ravager la ville. Aux vertus héroïques, M. du Quesne joignoit la douceur et l'humanité; il désiroit de sauver la vie à ces chrétiens infortunés contre lesquels ces barbares exerçoient leur cruauté, et principalement à M. de Choiseul qui avoit su s'attirer l'estime de tous les officiers et de tous les soldats de l'armée : mais il n'étoit pas le maître, il falloit obéir aux ordres du roi. Il continua de faire lancer des bombes. La fureur de Mezo-Morto arriva au comble; il fit encore attacher M. de Choiseul à la bouche d'un canon : le capitaine de corsaire,

dont nous avons parlé, mit tout en usage pour obtenir sa grace; voyant qu'il ne pouvoit réussir, il se plaça à côté de lui, le serra entre ses bras, dit au canonnier de mettre le feu, qu'il vouloit mourir avec son ami et son bienfaiteur, puisqu'il ne pouvoit le sauver. La fureur de Mezo-Morto, qui étoit présent, se changea en admiration; il fit détacher M. de Choiseul. Pour satisfaire la curiosité du lecteur, nous croyons devoir lui faire connoître quels étoient les motifs de la reconnoissance du capitaine corsaire. Il avoit été pris, comme nous l'avons dit, sur les côtes de Barcelone, par MM. de Tourville et de l'Hery, et mis sur le vaisseau de M. de l'Hery : M. de

Choiseul, qui y étoit alors, eut pour lui les plus grands égards, lui donna des marques d'amitié, obtint même sa liberté sans rançon. Lorsque M. de Choiseul fut pris par les Algériens, le corsaire le reconnut; lui rendit tous les services dont il étoit capable; alla enfin jusqu'à exposer sa vie pour sauver celle de M. de Choiseul, et parvint à le faire échanger. Ce trait historique prouve que l'on trouve des vertus, même chez les nations les plus barbares. M. de Choiseul raconta lui-même ce fait, lorsqu'il fut de retour en France.

Le 11, une galere sorti du port, dans le dessein d'enlever *Fulminante*, galiotte que commandoit

M. de la Bretêche, et qui étoit soutenue par plusieurs chaloupes. Le combat fut très-opiniâtre : les François y perdirent plusieurs officiers du nombre desquels se trouva M. de la Bretêche, plusieurs gardes-marine, quelques bombardiers, et un ou deux matelots. Les Turcs furent obligés de se retirer après avoir perdu plus de cinquante hommes.

Le lendemain on fut averti, par un esclave qui s'étoit échappé, que la galere devoit encore sortir avec plusieurs autres bâtimens ; on mit en garde un nombre assez considérable de chaloupes avec du canon, des pierriers et de la mousqueterie. La galere parut effectiment avec plusieurs autres

bâtimens : mais elle s'enfuit avec précipitation, lorsqu'elle s'apperçut que les vaisseaux françois étoient garnis d'artillerie. La voyant reparoître le lendemain qui étoit le 13 août, on fit avancer quatre vaisseaux de guerre qui la tint en respect. On continua à lancer des bombes jusqu'au 18, qu'un esclave hollandois, qui s'étoit aussi échappé, dit à M. du Quesne que Mezo-Morto avoit été estropié par un éclat de bombe; qu'on avoit coulé bas plusieurs vaisseaux dans le port; que les autres avoient été si endommagés qu'on ne les soûtenoit qu'à force de pompes.

M. du Quesne se voyoit au moment d'amener les Algériens à

accepter les conditions qu'il leur proposoit, quelque dures qu'elles fusent : mais les bombes lui manquoient, la saison des orages et des tempêtes sur ces parages approchoit; il fut obligé de retourner en France, et quitta la rade d'Alger le 19 août 1683. Il ruina cependant presqu'entiérement Alger dans cette expédition, et la mit hors d'état de faire, pendant plusieurs années, aucune entreprise contre les chrétiens. Il détruisit presque toutes les maisons de la ville; brûla tous ses vaisseaux; l'épuisa de munitions de guerre; mit presque tous ses canons hors d'état de servir. Il emmena avec lui plus de six cents esclaves que les Algériens n'au-

roient pas rendus pour deux cents mille écus. Sans la mort de Baba-Assen, il auroit obtenu de ces corsaires ce qu'il demandoit : mais, comme la restitution des esclaves avoit servi de prétexte à la révolte qui avoit mis Mezo-Morto sur le trône, ce nouveau roi n'osa entrer en accommodement avec le général François, parce qu'il craignoit de subir le même sort que son prédécesseur. D'ailleurs les cruautés qu'on avoit exercées contre le pere le Vacher et contre plusieurs esclaves chrétiens, lui faisoient craindre la vengeance des François lorsqu'il seroit entre leurs mains. Enfin il résolut de s'ensevelir sous les ruines d'Alger, plutôt que d'accepter les conditions

de paix qu'on vouloit exiger.

M. du Quesne laissa, en partant, plusieurs vaisseaux pour croiser sur la rade d'Alger, et en désigna plusieurs autres qui devoient les relever, afin de tenir les corsaires renfermés dans leurs ports. Les Algériens, se voyant pressés de si près, et la misere augmentant tous les jours dans leur ville, demanderent la paix au roi : mais sa majesté ne l'accorda qu'aux conditions que M. du Quesne leur avoit imposées. Ils envoyerent un ambassadeur en France : il arriva à Paris vers le mois de juin 1684, fut présenté au roi ; fit de grandes soumissions à sa majesté de la part du divan. Louis XIV eut la gloire de voir ces

fiers corsaires s'humilier devant lui ; se soumettre aux conditions qu'il voulut leur imposer ; et ce fut l'ouvrage de M. du Quesne.

Louis XIV venoit de prouver aux Algériens combien il étoit dangereux d'encourir son indignation et de s'exposer aux effets de sa vengesnce ; cependant les Génois eurent l'imprudence d'exciter son courroux contr'eux. Ils avoient maltraité les négocians françois dans les pays soumis à leur domination ; refuse, sans aucun motif plausible, le libre passage du sel de France par leurs états. Ils entretenoient une correspondance secrete avec la cour d'Espagne contre laquelle la France étoit en guerre ; ils avoient même formé le com-

plot, avec les ministres de cette cour, de brûler les vaisseaux françois qui étoient dans les ports de Marseille et de Toulon. Les machines étoient déja prêtes et placées au fond de la mer; mais on eut le bonheur de découvrir ceux qui les avoient construites; on les força d'indiquer le lieu où elles étoient, et le projet des Génois fut déconcerté. Ils avoient laissé impunis des outrages faits aux domestiques de l'envoyé de France à Gênes, et tenu des discours contraires au respect dû à la personne du roi. Ils avoient fait construire et armer plusieurs galeres pour les joindre à la flotte d'Espagne. Enfin ils s'étoient mis formellement sous la protection du

roi d'Espagne, annonçoient qu'ils dédaignoient celle de Louis XIV.

Le monarque françois, justement irrité de leur conduite à son égard, fit équiper une flotte dans ses ports de la Méditerranée. Elle fut en état de mettre à la voile dès le mois d'avril 1684. On en confia le commandement au marquis du Quesne et au chavalier de Tourville qui commandoit sous lui. Le marquis de Seignelai secrétaire d'état au département de la marine, voulut être présent à cette expédition, afin que les ordres du roi fussent mieux exécutés. Il arriva à Toulon le 26 du mois d'avril 1684, et en partit le 5 de mai de la même année, avec l'armée navale. Elle étoit composée de

de quinze vaisseaux de guerre, de vingt galeres, de dix galiottes à bombes, de deux brûlots, de huit flûtes, de vingt-sept tartanes, et de soixante-dix petits bâtimens à rames. Elle relâcha le 7 à la rade des îles d'Hieres. Le 12, tous les bâtimens étant rassemblés, et le vent se trouvant favorable, le marquis du Quesne fit mettre à la voile, et on arriva devant Gênes le 17. Dès le même jour, on fit avancer les galiottes à bombes qui avoient chacune deux mortiers, et on les plaça à la portée du canon des murailles, sur une ligne, depuis la tour du fanal, qui est à la gauche, jusqu'au fauxbourg de Bisano qui est à la droite. Les vaisseaux de

guerre se placerent sur une autre ligne, derriere les galiottes, à deux cents toises de distance. Les galeres, qui étoient divisées en deux escadres, furent postées aux extrémités des deux lignes, où elles faisoient divers mouvemens pour soutenir les galiottes, et empêcher qu'aucun bâtiment ne sortît du port de Gênes. Les flûtes et les tartanes, qui portoient les bombes et la poudre, furent mises hors la portée du canon, un peu plus loin que les galiottes; mais asez près pour fournir tout ce qui étoit nécessaire aux bombardiers.

Le lendement 18, le sénat envoya six de ses membres pour complimenter le marquis de Sei-

gnelai, et lui demander quelles étoient les intentions du roi. Le ministre reçut ces députés avec beaucoup d'honnêteté, leur dit que la conduite que la république tenoit depuis long-tems avec le roi de France avoit excité l'indignation de sa majesté contr'elle : il leur détailla les sujets de plaintes qu'elle avoit ; leur dit ensuite que, par un effet de sa clémence ordinaire ; elle vouloit bien, avant que de commencer aucun acte d'hostilité, donner à la république le tems de se repentir, d'assembler son conseil pour y prendre ses résolutions conformes à ses veritables intérêts, et lui donner une satisfaction raisonnable, qui étoit de députer quatre des plinci-

paux sénateurs vers sa majesté, pour la supplier d'oublier ses fautes passées, et lui donner des assurances d'une meilleure conduite à l'avenir; de remettre entre les mains de ses officiers les quatre galeres qu'elle avoit fait construire, moyennant quoi sa majesté faisoit promettre à la république de Gênes une entiere et solide protection.

Les six sénateurs firent une réponse assez vague ; chercherent à justifier la conduite de la république; dirent à M. de Seignelai, qu'ils alloient faire part des intentions du roi de France au conseil qui étoit assemblé, et qu'ils fesoient savoir sa réponse.

Il y eut bien des contestations, des débats dans ce conseil sur le

parti qu'on devoit prendre : il dura jusqu'à cinq heures du soir qu'on décida qu'il falloit plutôt se défendre qu'accepter des propositions si humiliantes, et, au lieu de la réponse que les députés avoient promise à M. de Seignelai, on fit une décharge de toute l'artillerie sur l'armée de France. Alors M. du Quesne fit signal aux galiottes de tirer sur la ville : elles le firent avec tant de promptitude et de succès que deux heures après, on vit une fumée épouvantable qui s'élevoit de la ville, ce qui annonça que les bombes avoient mis le feu dans plusieurs endroits.

Le 15, on fit avancer les galiottes plus près de Gênes, et on lança des bombes dessus : on con-

tinua les jours suivans. Le 20, deux vaisseaux anglois sortirent de Gênes, et annoncerent que les bombes avoient brûlé et renversé plus de trois cents maisons, plusieurs palais, entr'autres celui du doge et celui de Saint-George, où étoit le trésor de la république; que l'arsenal étoit entiérement détruit aussi-bien que le magasin général; que toutes les marchandises qui y étoient, et qu'on estimoit des sommes considérables, avoient été consumées.

Le 22, on s'apperçut que plusieurs mortiers avoient besoin de réparation : on cessa de tirer pendant quelque tems; on les remit en état, et on recommença avec plus de fureur qu'auparavant. Au

bout de quelque tems on interrompit le feu de part et d'autre, pour se préparer à de nouvelles décharges. M. de Seignelai profita de cette espece de trève pour remplir les intentions du roi qui étoient de pardonner aux Génois, s'ils se mettoient à la raison : il croyoit d'ailleurs que cinq mille bombes qu'on avoit lancées jusqu'à ce jour sur leur ville, les y ameneroient. Dans cette idée, il envoya au sénat M. de Bonrepos, le chargea de lui dire de sa part que les Génois pouvoient encore éviter la ruine entiere de leur ville, en donnant au roi de France la satisfaction qu'il demandoit, et de l'exhorter à recevoir cette seconde marque de la bonté de sa majesté avec plus

de prudence qu'il n'avoit reçu la premiere.

M. Doria, général des galeres de la république, fut chargé de recevoir M. de Bonrepos. Il lui fit toutes les honnêtetés qu'on pouvoit attendre des Génois dans la conjoncture où ils se trouvoient; lui dit qu'on ne pouvoit lui rendre aucune réponse dans le moment, parce que les loix de la république ne permettoient pas de prendre une résolution avant l'assemblée du conseil qui ne se tiendroit que le lendemain; qu'il y exposeroit le sujet de sa mission, et qu'on ne manqueroit pas d'envoyer une réponse à M. de Seignelai. Il prit ensuite congé de lui, et le fit accompagner par deux capi-

taines de galeres jusqu'au-delà du môle.

Le lendemain le conseil s'assembla de grand matin. Les Génois étoient portés à accepter les propositions qu'on leur faisoit; mais les Espagnols qui composoient la plus grande partie de la garnison, et par conséquent étoient les plus forts, engagerent le conseil à faire aux François une réponse différente de celle qu'il vouloit leur donner. Il envoya un député à M. de Seignelai; le chargea de lui dire que les Génois étoient fâchés d'avoir obligé le roi de France de leur donner de si terribles marques de son indignation; mais qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de faire ce qu'on exigeoit

d'eux. Il vouloit faire connoître que les Espagnols dominoient dans la ville. Aussi-tôt on recommença à lancer des bombes.

M. de Bonrepos, qui avoit eu soin d'examiner ce qui se passoit dans la ville, fit connoître à MM. de Seignelai et du Quesne l'état où étoient les vaisseaux et les galeres de la république; les postes qu'occupoient les troupes espagnoles; leur dit que le nombre de ces troupes ne montoit pas à plus de trois mille hommes; qu'il n'y avoit point de cavalerie dans la ville ni dans les fauxbourgs. Sur ce rapport on résolut de faire une descente du côté de S. Pierre d'Arena, et l'on employa tout le reste de la journée à s'y préparer. On

détacha dix-huit cents hommes des vaisseaux, et deux mille des galeres avec les officiers, pour les commander; on les embarqua pendant la nuit dans des chaloupes. Chaque soldats prit du pain pour subsister pendant trois jours à terre, en cas que le mauvais tems retardât l'embarquement.

Un détachement, qui devoit faire une fausse attaque du côté de Bisano, étoit composé de sept cents hommes, et commandé par le marquis d'Amfreville, chef d'escadre. Il s'embarqua à dix heures du soir, étant escortés par trois galeres. Ses ordres portoient qu'en descendant à terre, il feroit un grand feu de mousqueterie; brûleroit quelques maisons, et iroit,

avant le jour, joindre ceux qui formeroient l'attaque de S. Pierre d'Arena. M. de la Porte, capitaine de vaisseau, fit passer sa chaloupe entre deux rochers; trouva moyen de descendre à terre et de se rendre maître d'une maison. M. d'Amfreville descendit aussi peu après; mais il trouva qu'il étoit impossible de faire approcher toutes les chaloupes assez près de terre pour que les soldats pussent descendre, et se rembarqua avec ceux qui étoient descendus. Il fut blessé à la cuisse d'un coup de mousquet, ce qui ne l'empêcha pas de tenir ferme et de donner ses ordres pour qu'on fît feu de toute la mousqueterie et des pierriers qui étoient sur les chaloupes. Les ennemis étoient

étoient postés derriere une muraille qui bordoit la côte ; ils firent un très-grand feu, blesserent plusieurs officiers et quantité de soldats.

Le marquis de Seignelai, qui étoit assez près de cette attaque pour voir ce qui s'y passoit, connut la difficulté qu'il y avoit à descendre de ce côté, et sut que M. le marquis d'Amfreville avoit été blessé. Il envoya ordre à M. de Champigny, le plus ancien capitaine de marine, de passer avec le détachement du côté de S. Pierre d'Arena.

Le duc de Mortemart commandoit la descente de ce côté, et devoit attaquer vis-à-vis du fort qui étoit sur le bord de la mer, au

milieu du fauxbourg de S. Pierre d'Arena. M. le chevalier de Tourville avoit ordre d'attaquer à sa droite, du côté de la ville, et le chevalier de l'Hery à sa gauche, du côté d'une petite riviere qui termine le fauxbourg. Le corps de troupes que commandoit le duc de Mortemart étoit de douze cents hommes; celui du chevalier de Tourville de huit cents, et celui du chevalier de l'Hery de pareil nombre que le dernier. Le reste des trois mille huit cents hommes qu'on avoit détachés des vaisseaux et des galeres, avoit ordre de rester sur des barques pour faciliter le débarquement et le rembarquement.

Les chaloupes qui portoient les

troupes étoient commandées par les meilleurs officiers de marine. Ils étoient chargés de veiller à ce qu'aucune ne s'écartât, et qu'elles arrivassent toutes en même-tems au lieu du débarquement. Elles étoient distinguées par des girandoles de différentes couleurs qui faisoient connoître le détachement dont elles étoient.

Comme il y avoit un fort à attaquer et des retranchemens à faire, on mit dans des tartanes quatre piéces de canon, des pétards, des sacs à terre, des échelles, des pelles, des bêches, des boyaux, et tous les autres outils nécessaires pour remuer la terre. Cinq ingénieurs furent commandés pour conduire les travaux. Trois autres

tartanes étoient chargées de haches pour rompre les portes, de poudre, de bombes et d'artifices pour brûler les maisons.

Tous ces bâtimens étoient soutenus par dix galeres : ils s'approcherent de terre un peu avant le jour et en très-bon ordre. Les dix galeres, qui étoient commandées, par le chevalier de Noailles, firent trois décharges de leur canon à l'endroit où la descente devoit se faire, afin d'en écarter les ennemis, et canonerent les batteries du canal pendant qu'elle se faisoit. Les ennemis, qui étoient retranchés derriere la muraille qui bordoit le rivage, firent un feu terrible au moment de la descente. Ils y avoient porté toutes leurs

forces. Outre la milice du pays, il y avoit quinze cents hommes de troupes réglées, savoir un régiment Milanois de mille hommes, et cinq cents Suisses.

Le feu de leur mousqueterie n'empêcha pas M. de Mortemart de descendre à terre à la tête des troupes françoises : les officiers les rangeoient par bataillons à mesure qu'elles descendoient.

Le chevalier de Tourville et de l'Hery descendirent chacun de leur côté, à la tête de leur détachement, et se joignirent à celui du duc de Mortemart. On marcha droit au retranchement, d'où on chassa les ennemis. On commença par détruire la muraille, afin qu'elle ne servît pas de retranchement à

l'ennemi, lorsque les François feroient leur retraite.

Le duc de Mortemart marcha ensuite au fort : il y avoit environ cent hommes de garnison ; mais ils l'abandonnerent si-tôt qu'ils virent qu'on alloit à eux avec des échelles et des pétards. On y établit un détachement pour s'en assurer, et on mit des gardes à toutes les rues qui aboutissoient à la mer.

Le lieu du rembarquement se trouvant assuré, on poursuivit les ennemis de maison en maison, et on s'empara des postes qu'ils abandonnoient. Le chevalier de Tourville prit son poste au bout du fauxbourg, sous les murs de la ville, et aida beaucoup à faciliter

la descente. Le chevalier de l'Hery prit le sien à l'entree de la riviere qui est sur la gauche : il chargea les ennemis, et les poussa jusque hors du fauxbourg ; s'avança auprès des halliers d'où les ennemis faisoient un feu terrible. Il reçut un coup de mousquet au travers du corps, et mourut une demi-heure après. Tout le monde regreta ce brave officier qui étoit la victime de son zele et de son courage.

M. du Quesne-Monrose soutint, avec beaucoup de valeur, un poste important qu'il gardoit. Les matelots, conduits par leurs officiers, et armés de haches, portant des artifices, des barils de poudre, des bombes, rompirent

les portes des maisons, y mirent le feu, et consumerent entiérement le fauxbourg.

M. de Seignelai, qui étoit sur un vaisseau, fort près de l'attaque, examinoit avec attention tout ce qui se passoit. Sur le midi il s'apperçut que le vent avoit tourné au sud-est, et jugea que s'il restoit, comme il y avoit apparence, la mer grossiroit au point que les troupes qui étoient à terre ne pourroient plus se rembarquer. Il fit avertir le duc de Mortemart qui fit sa retraite en très-bon ordre. Pendant ce tems, M. du Quesne continuoit de faire lancer des bombes sur la ville et la ravageoit. Le 28, on cessa de bombarder; M. de Mortemart se re-

tira sur les côtes de Catalogne avec vingt galeres. Le lendemain, le marquis du Quesne mit à la voile avec dix vaisseaux de guerre, et prit aussi sa route vers les côtes de Catalogne. On laissa le chevalier de Tourville sur les côtes de Gênes avec cinq vaisseaux de guerre et quatre galiottes à rames. Avec cette petite escadre, il empêchoit tous les vaisseaux des Génois de sortir du port.

Ces républicains sentirent enfin la faute qu'ils avoient faite en offensant Louis XIV; cherchèrent à la réparer et à calmer la colere de ce puissant monarque. Ils implorerent la protection du pape auprès de sa majesté très-chrétienne. Le nonce qui étoit alors

en France eut ordre de solliciter un accommodement. Le roi lui prescrivit la satisfaction dont il vouloit bien se contenter. Le nonce communiqua au sénat les articles du traité. Ils portoient que le doge actuellement en charge et quatre sénateurs se rendroient au commencement de l'année 1685 à Marseille, d'où ils viendroient au lieu où seroit sa majesté; que pour être admis à son audience, ils seroient revêtus de leurs habits de cérémonie; que le doge porteroit la parole au nom de la république; témoigneroit au roi l'extrême regret qu'elle avoit d'avoir déplu à sa majesté; qu'il employeroit les expressions les plus respectueuses et les plus soumises; qu'elles mar-

queroient le desir sincere qu'avoit la république de mériter à l'avenir la bienveillance de sa majesté, et de la conserver soigneusement ; que le doge et les quatre sénateurs, étant retournés à Gênes, continueroient d'exercer leur charge, sans que d'autres pussent être mis à leur place, ni pendant leur absence, ni après leur retour, si ce n'étoit lorsque le tems ordinaire de leur gouvernement seroit expiré ; que toutes les troupes espagnoles que la république de Gênes avoit introduites dans les villes, places et pays de sa dépendance seroient congédiées dans l'espace d'un mois; que cette république renonceroit, dès à présent, en vertu de ce traité, à toutes les ligues, associations

qu'elle pourroit avoir faites depuis le premier de janvier 1683 ; qu'elle réduiroit dans le même tems, le nombre de ses galeres à celui où elles étoient il y avoit trois ans, et qu'elle désarmeroit celles qu'elle avoit fait construire depuis.

Sa majesté avoit demandé, en outre, que la république dédommageât les François, non-seulement de ce qui leur avoit été pris et enlevé tant dans la ville de Gênes que dans les pays qui en dépendoient, mais aussi de toutes les prises faites sur eux par les vaisseaux armés ou autorisés par les Génois. Il fut décidé qu'au lieu de ces dédommagemens si justement prétendus, sa majesté très-chrétienne vouloit bien se contenter des

des offres que la république faisoit de rendre aux François les effets qu'on leur retenoit, et de réparer, à ses frais, les églises et autres lieux saints qui avoient été endommagés par les bombes. Sa majesté vouloit que le pape stipulât la somme qui seroit employée à ces réparations, et qu'elle fût remise dans un tems marqué entre les mains de sa sainteté.

Les Génois envoyerent le marquis de Marini en France avec un plein pouvoir pour conclure le traité dont le nonce du pape leur avoit envoyé les articles, tels que nous venons de les rapporter. Le roi nomma M. de Croissi pour travailler avec l'envoyé de la république. Le traité fut signé le 12

février 1685 par le nonce du pape, par M. de Croissi, et par le marquis de Marini. Il fut ratifié par le sénat le 23 du même mois, et par le roi le 3 mars suivant.

Quelque tems après, Francois-Marie Imperiali - Lescaris, alors doge de Gênes, partit pour se rendre en France avec quatre sénateurs et huit gentilshommes compagnons que le sénat avoit nommés pour accompagner le doge. Ils passerent par les états du duc de Savoye, et arriverent à Lyon, d'où ils se rendirent à Paris *incognito*, pour faire préparer leurs équipages, afin de représenter la république, et de donner plus d'éclat à la soumission qu'ils venoient faire en son nom.

Lorsque leurs équipages furent

prêts on décida qu'ils paroîtroient devant le roi le premier mai de la même année. M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, alla prendre le doge à Paris dans les carosses du roi. Ceux du doge qui étoient au nombre de trois et très-beaux, alloient après, avec un nombre d'autres assez considérable pour sa suite. Il avoit douze pages et soixante-dix valets de pied avec une livré magnifique, et cent gentilshommes qui marchoient après les gentilshommes compagnons. Le doge avoit un sénateur à sa droite, M. de Bonneuil à sa gauche, et étoit suivi des trois autres sénateurs. M. le maréchal de Duras le reçut à l'entrée de la salle des gardes, et le conduisit au

trône du roi qui étoit au bout de la grande galerie, et d'une magnificence extraordinaire. Monseigneur le dauphin étoit à la droite de sa majesté, et Monsieur à sa gauche. Les princes et les grands du royaume étoient autour du trône. Le doge avoit une robe de velours cramoisi avec des ailerons. Son bonnet étoit de même étoffe, à quatre côtés, et surmonté d'une houpe de même couleur, avec une corne par-devant. Il avoit une fraise fort petite. La robe des quatre sénateurs étoit de velours noir et de la même façon que celle du doge.

Dès que le doge apperçut le roi, il se découvrit, avança quelques pas, fit deux profondes révérences.

Le roi se leva, mit la main à son chapeau, lui fit signe de s'approcher. Le doge avança jusqu'au pied du trône, monta sur le premier degré, fit une troisieme révérence ; se couvrit ensuite. Les princes, qui s'étoint découverts au même tems que lui, se couvrirent; mais les quatre sénateurs qui accompagnoient le doge et qui s'étoient arrêtés au bas des dégrés du trône, resterent découverts.

Le doge fit au roi ce discours en langue italienne, et son interprête le rendit en françois : « Sire, le malheur le plus funeste et le plus fatal qui ait pu arriver à la république de Gênes, est d'avoir véritablement offensé votre majesté à qui je ne peux assez exprimer la

douleur extrême qu'elle en ressent. Elle desire que tout ce qui s'est passé, et dont votre majesté n'a pas été contente, soit effacé, non-seulement de votre mémoire, mais encore de celles de tous les hommes. Elle ne pourra se consoler dans une si grande affliction, que quand elle se verra rétablie dans vos bonnes graces. Pour s'en rendre digne, elle a voulu témoigner le profond respect qu'elle a pour votre majesté, par un aveu authentique, et qui n'a jamais été usité. Elle employera désormais toute son application, tous ses soins, fera enfin tous ses efforts, non-seulement pour mériter les bonnes graces éternelles de sa majesté, mais encore pour se rendre

digne d'en mériter l'augmentation. » Il fit ensuite un compliment au roi en son nom, et en celui des quatre sénateurs qui l'accompagnoient.

Le roi répondit par la bouche de son interprète : » Je suis content des soumissions que me fait la république de Gênes. Comme j'ai été fâché de me voir forcé de faire éclater mon ressentiment contr'elle, je suis bien aise de voir les choses au point où elles sont, et je crois qu'à l'avenir il y aura une très - bonne correspondance entr'elle et moi : je veux me le promettre de la bonne conduite qu'elle tiendra. Alors je lui donnerai, dans toutes les occasions, des marques du retour de ma bien-

veillance. » Sa majesté dit ensuite des choses fort obligeantes au doge et aux quatre sénateurs.

L'audience étant finie, le roi ôta son chapeau et le baissa plus bas qu'il n'avoit fait d'abord. Le doge fit trois profondes révérences en se retirant, et ne se couvrit que quand il ne fut plus en présence du roi. M. du Quesne, qui étoit alors à Versailles, assista à cette cérémonie. Il se trouvoit confondu dans la foule; mais tous les regards se réunissoient sur lui, et lui annonçoient que c'étoit à son courage, à son habileté qu'on devoit ce spectacle inattendu, même inoui. Quelle satisfaction pour ce héros de jouir de toute sa gloire au milieu de la cour de Louis XIV assemblée!

Le doge resta plusieurs jours à Versailles et à Paris. Quelqu'un lui demanda ce qu'il y trouvoit de plus rare et de plus extraordinaire. Il répondit : *C'est moi.* On sait que, selon les loix de la république de Gênes, le doge ne peut sortir de la ville un seul instant, ou il perd sa dignité.

Le 26 mai, il eut son audience de congé avec les cérémonies accoutumées. Le roi lui envoya son portrait enrichi de diamans, et deux piéces de tapisseries rehaussées d'or de la manufacture des Gobelins. Il envoya aussi son portrait enrichi de diamans à chacun des quatre sénateurs, avec une piéce de tapisserie semblable à celles du doge.

L'histoire du tems termine au bombardement de Gênes les exploits glorieux du marquis du Quesne. Il avoit alors soixante-quinze ans, âge auquel on a perdu cette vigueur nécessaire aux fatigues de la mer et des combats. Il se retira dans le sein de sa famille qui étoit alors à Paris, et y mourut le 2 février 1688, âgé de soixante-dix-huit ans, ayant toujours conservé une santé et une vigueur extraordinaires. Son fils ainé, Henri du Quesne fit porter son cœur à Aubonne, ville située dans le canton de Berne, dont il étoit baron, et où il s'étoit retiré; lui fit ériger un tombeau, sur lequel on grava son épitaphhe. De Catherine Berniere sa femme, issue, comme

nous l'avons dit, de la famille de Bosc, originaire de Montpellier, il eut quatre fils, savoir, Henri, dont nous venons de parler, et qui, élevé dans la marine par son pere, s'y étoit toujours distingué. Il se retira en Suisse dans une terre qu'il avoit acquise pour y professer librement la religion calviniste dans laquelle il avoit été élevé. Il mourut à Geneve le 12 novembre 1722. Le second, qui se nommoit Abraham, fut capitaine de vaisseau, et se signala dans plusieurs occasions. En 1683, il prit et amena à Toulon le prince de Montesarchio, général de l'armée espagnole. En 1684, il montra beaucoup de valeur au bombardement de Gênes. Le troisieme, nommé

Isaac, et le quatrieme qui portoit le nom de Jacob, furent recommandables par leur courage et leurs talens.

Le marquis du Quesne avoit plusieurs freres qui sont tous morts au service du roi. L'un d'eux, capitaine de vaisseau, fut tué d'un coup de canon. Il laissa un fils, M. du Quesne-Monier, qui se signala en diverses occasions, et eut un bras emporté : il fut élevé à la dignité de chef d'escadre en 1705.

On peut assurer, sans exagération et sans crainte d'être contredit par ceux qui savent l'histoire, qu'Abraham du Quesne, dit le grand du Quesne, est le premier qui a illustré la marine françoise.

çoise. On avoit vu paroître avant lui des hommes courageux dans cette carriere militaire ; mais aucun n'y avoit déployé tant de talens, et n'y avoit fait des exploits aussi glorieux. Il reçoit les premieres leçons de son pere, et perd ce guide sage et éclairé dès sa plus tendre jeunesse. Alors son génie seul lui en sert, le conduit à la perfection et à l'immortalité. Hâtons - nous de le suivre dans ses actions, qui sont comme autant de miracles. Les Espagnols ont tué son pere dans un combat ; il est impatient d'en venir aux mains avec eux et de venger son pere. Il commande un vaisseau dans la flotte françoise qui joint la leur près de Gattari ; guide, par sa prudence, ceux qu'il

commande; les excite par son courage, et arrache la victoire aux Espagnols près de la remporter. Il est blessé à la Corogne: mais il brave les douleurs, continue de combattre : c'est un lion qui voit couler son sang et devient plus furieux : il fait trembler les ennemis qui n'osent pas se présenter pour combattre.

Il se fait une loi de répandre son sang pour sa patrie, se jette au milieu des périls, est encore blessé à la bataille de Gate. La Suede, attaquée par les Danois, demande du secours à la France. Du Quesne est regardé comme l'officier de mer le plus en état de soutenir dans cette occasion la gloire de la France, et de prouver l'utilité de son

alliance. Il est envoyé en Suede, remplit l'idée qu'on a de lui; bat les Danois dans deux combats consécutifs.

Sa patrie a besoin de lui pour elle-même : elle le rappelle : les ennemis éprouvent, dans plusieurs occasions, qu'il est en France. Ce royaume, déchiré par les guerres civiles, n'est pas en état de mettre une flotte en mer. Du Quesne est persuadé qu'on doit sacrifier son sang et sa fortune à son roi quand il en a besoin : il arme, à ses frais, plusieurs vaisseaux ; les conduit à Bordeaux, dont les rebelles, secourus par les Espagnols, se sont emparés. En route, il rencontre une flotte angloise qui veut lui faire baisser pavillon. Cette préten-

tion aussi injuste qu'outrageante, révolte ce grand homme, l'irrite quoiqu'inférieur en nombre, il livre combat, démâte leurs vaisseaux, les crible; les punit de leur audace, et les force de prendre la fuite. Il continue sa route, arrive à l'embouchure de la Garonne, en bouche l'entrée aux Espagnols, et Bordeaux capitule. Anne d'Autriche, régente du royaume, le récompensa en reine; mais ce qui flatte le plus ce héros est la gloire que lui acquirent son zele et son courage. Nous ne nous amuserons point ici à faire l'énumération de ses différens combats, de ses différens triomphes.

Louis XIV confie ses troupes de terre et de mer à de grands capi-

laines ; ses succès effrayent les puissances de l'Europe : elles se liguent contre lui : il tourne tous ses efforts contre les Hollandois qui sont les auteurs de cette ligue, leur prend plusieurs villes ; sait engager le roi d'Angleterre à réunir ses forces de mer aux siennes. Les deux flottes combinées rencontrent celle de Hollande à Soults-Baye, sur les côtes d'Angleterre : là, il se livre un combat terrible, où du Quesne, qui commande une division, déploye encore son courage et ses talens. Les flottes combinées livrent plusieurs combats successifs aux Hollandois, et du Quesne s'y couvre de gloire.

Louis XIV veut secourir les Messinois révoltés contre l'Espa-

gne ; mais il faut livrer bataille à l'intrépide Ruiter qui est allé au secours des Espagnols avec la flotte hollandoise. On est embarrassé sur le choix qu'on doit faire de celui auquel il faut confier les forces et la gloire de la France. Les officiers et les soldats nomment du Quesne d'une voix unanime. Le roi le fait lieutenant-général des armées navales, et lui donne le commandement de la flotte. Du Quesne part, cherche Ruiter ; le rencontre ; lui livre bataille ; le bat et entre triomphant dans Messine. Il lui livre un second combat peu de jours après ; le bat encore, et Ruiter périt dans l'action ; M. du Quesne poursuit la flotte ennemie et la détruit presqu'entiérement dans le port de

lerme. Les ennemis de la France sont consternés : ils demandent la paix et l'obtiennent. Du Quesne se rend à Versailles ; reçoit de sa majesté l'accueil le plus flateur : elle est fâchée que la religion qu'il professe, l'empêche de le décorer du bâton de maréchal de France, et s'en plaint.

Le roi profite de la paix pour perfectionner sa marine : il demande des conseils à du Quesne, et les suit. Ce monarque veut punir les Algériens qui ont osé lui déclarer la guerre ; on lui propose de faire construire des galiottes à bombes : tout le monde rejette cette proposition ; la regarde même comme ridicule. Le seul du Quesne l'approuve, Alger est bom-

bardé : ses habitans consternés rendent la liberté à une multitude de François qu'ils tiennent dans les fers, et mettent tout en usage pour calmer la colere du roi. Les Génois se joignent aux ennemis de la France : du Quesne est envoyé contr'eux : il les force à venir demander humblement pardon au roi.

Il est arrivé à l'extrême vieillesse et desire encore d'aller combattre. Louis XIV lui dit : « M. du Quesne, un homme qui a servi aussi long-tems et aussi utilement que vous, doit se reposer. Ceux qui vont commander dans la marine, suivront vos leçons et vos exemples : ce sera encore vous qui conduirez mes flottes. » Il avoit la taille avantageuse, l'air robuste.

Ses yeux grands et vifs, son regard plein de feu, annonçoient son courage et son génie. Il eut le malheur d'être élevé dans la religion protestante, et celui de croire que ce seroit pour lui d'en changer. Enfin il ne voulut pas arriver aux éminentes dignités qui l'attendoient, par une route qu'il regardoit comme déshonorante.

PARALLELE
DU GRAND DU QUESNE
ET DU CÉLEBRE RUITER.

LORSQU'ON a lu l'histoire de deux héros qui parurent dans le même tems, furent rivaux de gloire, et se mesurerent, l'idée d'en faire la comparaison, se présente à l'instant.

Ce n'est point dans la noblesse qu'on trouve leur naissance; c'est dans la foule du peuple : mais les talens et les exploits guerriers les éleverent si haut, que leur nom retentit, tout-à-coup, dans le

monde entier, en fit tomber dans l'oubli plusieurs qu'on avoit respectés autrefois : ceux qui portoient alors ces noms, étoient incapables de les soutenir. Dans tous les tems on a vu de ces hommes inutiles qui se glorifient d'une naissance qu'ils déshonorent, et d'un nom qui est un reproche pour eux.

Du Quesne fut guidé dans sa jeunesse par un pere qui sut connoître et développer ses talens. La tendresse paternelle excitoit le maître à enseigner tout ce que l'étude et l'expérience lui avoient appris. La reconnoissance et la tendresse filiale engageoient le disciple à être attentif aux leçons; le génie, secondé du courage, le mit bientôt en état de les réduire en pratique.

Ruiter eut pour pere un homme que l'indigence obligeoit de ne s'occuper que de travaux grossiers et pénibles pour faire vivre sa famille, qui nullement attentif à des talens qu'il n'étoit pas même en état d'appercevoir, ne songeoit qu'à occuper son fils ; peu lui importoit à quel travail, pourvu qu'il fournît à sa subsistance. Le jeune Ruiter avoit l'ame trop élevé pour n'être qu'un vil artisan. Il se fit mousse ; la mer étoit son élément. Si-tôt qu'il fut embarqué, son intelligence se développa ; on l'éleva au grade de matelot ; bientôt à celui de pilote ; enfin il devint capitaine, et montroit qu'il étoit toujours au-dessus du poste qu'il occupoit.

En tems de paix du Quesne par-

couroit les ports de France ; examinoit avec un œil attentif ce qu'on y faisoit ; interrogeoit, avec soin, ceux qui étoient occupés à la marine. Si - tôt que la guerre étoit allumée, il alloit sur les vaisseaux du roi ; mettoit en pratique les instructions qu'il avoit prises, et on le trouvoit toujours plus habile qu'auparavant.

Lorsque la guerre n'appeloit pas Ruiter, il alloit étudier la marine sur les vaisseaux marchands ; les quittoit promptement pour aller sur ceux de l'état lorsque le besoin le demandoit ; y développoit les talens qu'il avoit acquis et ceux qu'il avoit reçus de la nature. Bientôt sa patrie lui confia ses forces maritimes : il les employa si à

propos, qu'il parut mériter les premieres dignités de la marine, et y fut élevé.

Du Quesne s'en montra digne aussi promptement; mais il y arriva plus lentement. Les troubles de la France, les embarras de la cour empêchoient qu'on ne fît une sérieuse attention au mérite, et qu'on ne le récompensât aussitôt qu'il éclatoit.

Ces deux héros porterent les armes au service de deux différentes puissances du Nord, rivales et ennemies l'une de l'autre, et chacun parvint à faire obtenir une paix honorable à celle qu'il servoit. Ils allerent tour-à-tour contre les corsaires de Tunis et d'Alger. Ruiter en enleva plusieurs et s'en re-

tourna. Du Quesne les chercha jusque dans leurs ports, y mit tout à feu et à sang; força ces barbares à rendre la liberté à une multitude d'esclaves chrétiens, et à demander humblement la paix. Ils étoient tous deux robustes et vigoureux; résistoient facilement aux fatigues de la mer. Leur courage étoit à toute épreuve: ils voyoient de sang-froid l'approche du combat, le conservoient dans le feu le plus terrible, dans le carnage le plus affreux; inspiroient de la confiance aux soldats, aux matelots, et forçoient la victoire à se déclarer pour eux. Ruiter se trouva à plus de combats, fut exposé à des dangers plus pressans, que du Quesne. Un jour qu'il étoit

au milieu des ennemis, il fut abandonné par les siens, ne trouva de ressource que dans son habileté et son courage : ils le sauverent. Plusieurs historiens assurent que c'est le plus grand homme de mer qui ait paru : mais du Quesne fut son vainqueur.

FIN.

RESTRICTED CIRCULATION

314127

Bot. 74/57 while in Belgium - Librairie Moens
Bruxelles $12.00 Set of 6 vols. 1 missing